

**Charles Gide**

Professeur d'Économie sociale à la Faculté de Droit de l'Université de Paris

**(1919)**

**Cours**  
**d'Économie politique**  
**Tome I**  
*(Notions générales)*

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
et collaboratrice bénévole

Courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web : <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,  
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Une édition électronique réalisée à partir du texte de

Charles Gide.

**Cours d'Économie politique – tome I.**

Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey. 1919, 600 pp.

Notions générales (pp. 1 à 93 du tome I)

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

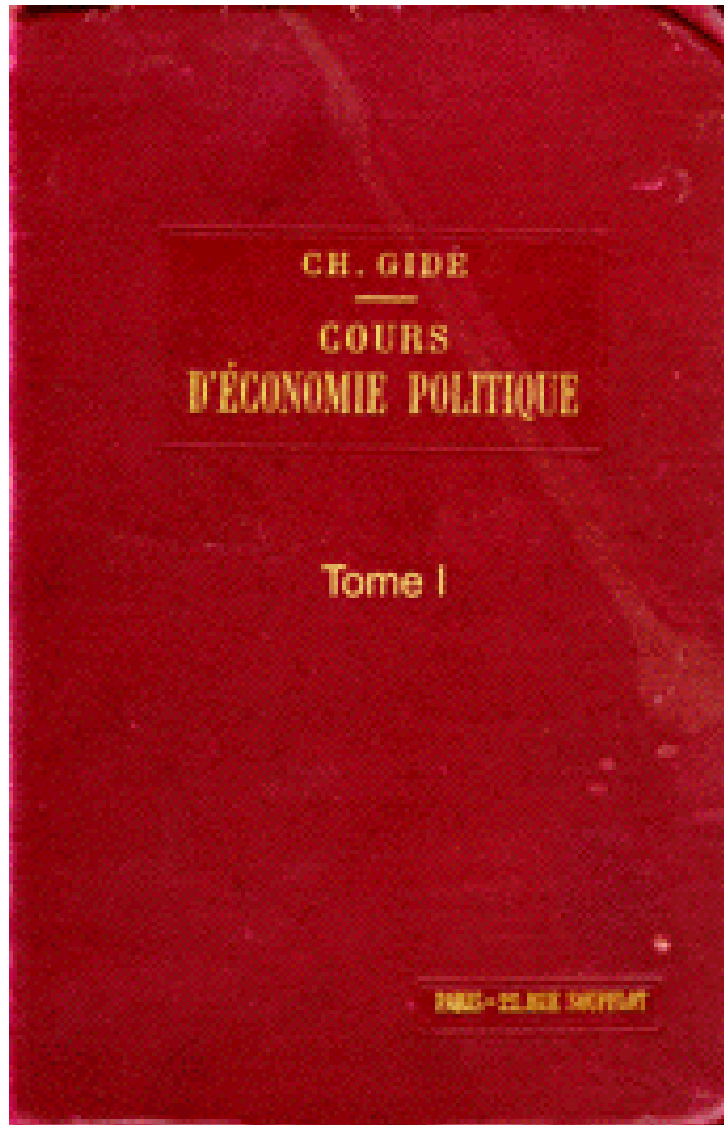
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2003 pour  
Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 15 février, 2006 à Chicoutimi, Québec.



**Charles Gide**  
Cours d'Économie politique – tome I.



# Table des matières

## du 1<sup>er</sup> volume

### PRÉFACE

### NOTIONS GÉNÉRALES

#### Chapitre I : La science économique

- I. Objet de l'économie politique
- II. Comment s'est constituée la science économique
- III. S'il existe des lois naturelles en économie politique

#### Chapitre II : Les diverses écoles économiques

- I. Les écoles au point de vue de la méthode
- II. Les écoles au point de vue des solutions
  - 1° École libérale
  - 2° Écoles socialistes
  - 3° Socialisme d'État
  - 4° Christianisme social
  - 5° Solidarisme

#### Chapitre III : Les besoins et la valeur

- I. Les besoins de l'homme
- II. De l'utilité
- III. Qu'est-ce que la valeur ?
- IV. Qu'est-ce que la richesse ?
- V. Comment explique-t-on la valeur ?
  - § 1. valeur-utilité
  - § 2. valeur-travail
- VI. Comment mesure-t-on la valeur ?
- VII. Comment on corrige l'étalon des valeurs. — Les Index Numbers

**LIVRE PREMIER. LA PRODUCTION****PREMIÈRE PARTIE : Les facteurs de la production**Chapitre 1 : **La nature**

- I. Le milieu
- II. La terre
- III. Le sous-sol
- IV. Les forces motrices
- V. La loi du rendement non proportionnel
- VI. Les illusions qu'ont fait naître les machines
- VII. Si les machines portent préjudice à la classe ouvrière
- VIII. L'émigration et la colonisation

Chapitre II : **Le travail**

- I. Du rôle que joue le travail dans la production
- II. De quelle façon le travail produit
- III. De l'évolution des idées en ce qui concerne la productivité du travail
- IV. De la peine considérée comme élément constitutif du travail
- V. Le travail scientifique, dit méthode Taylor
- VI. La vie utile
- VII. L'apprentissage et l'éducation professionnelle

Chapitre III : **Le capital**

- I. Qu'est-ce que le capital ?
- II. Quelles sont les richesses qui sont des capitaux et celles qui ne le sont pas ?
- III. Dans quel sens faut-il entendre la productivité des capitaux ?
- IV. Capitaux fixes et capitaux circulants
- V. Comment se forme le capital
- VI. Le capitalisme

**DEUXIÈME PARTIE. L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION**Chapitre 1 : **Comment se règle la production**

- I. De l'entreprise et du coût de production
- II. La réglementation automatique de la production
- III. De la concurrence

- IV. La surproduction et la loi des débouchés
- V. Les crises
  - 1° les symptômes
  - 2° les causes
  - 3° les remèdes

### Chapitre II : L'association pour la production

- I. Les formes successives de l'association pour la production
- II. Les associations de travailleurs
- III. Les associations de capitaux
- IV. Les associations agricoles
- V. Les associations de consommateurs

### Chapitre III : La division du travail

- I. Historique de la division du travail
- II. Les conditions de la division du travail
- III. Les avantages et inconvénients de la division du travail

### Chapitre IV : La concentration de la production

- I. Les étapes de l'évolution industrielle
- II. La loi de concentration
- III. Intégration, spécialisation, localisation de l'industrie
- IV. Les Cartels et les Trusts
- V. L'industrie à domicile
- VI. Les grands magasins
- VII. L'évolution dans la production agricole. - Grande et petite culture

### Chapitre V : La production par l'État

- I. Le développement des entreprises d'État et municipales
- II. Quelles sont les entreprises qui se prêtent à l'étatisation et à la municipalisation ?
- III. Les divers modes d'entreprises des pouvoirs publics

## LIVRE DEUXIÈME. LA CIRCULATION

### Chapitre I : L'échange

- I. Historique de l'échange
- II. La décomposition du troc en vente et en achat
- III. La valeur d'échange et le prix

- IV. La loi de l'offre et de la demande
- V. La valeur de monopole
- VI. Les variations de prix. — La théorie quantitative
- VII. Les avantages de l'échange

### Chapitre II : Les marchands

- I. Histoire et rôle des marchands
- II. Les foires, les Bourses de commerce et les marchés à terme
- III. Les poids et mesures

### Chapitre III : Le transport

- I. La route
- II. Le coût de transport
- III. Les chemins de fer
  - § 1. la libre concurrence
  - § 2. l'exploitation par l'État
  - § 3. le régime des concessions
- IV. Les canaux et voies navigables
- V. Les transports maritimes. — Les ports
- VI. Les modes de transport de la pensée

### Chapitre IV : La monnaie métallique

- I. Historique de la monnaie
- II. Les fonctions de la monnaie
- III. De la dépréciation de la monnaie et de ses conséquences sociales
- IV. Les conditions que doit remplir toute bonne monnaie
- V. La loi de Gresham

### Chapitre V : Les systèmes monétaires

- I. De la constitution d'un système monétaire
- II. Les difficultés de fonctionnement du système bi-métalliste
- III. Comment les pays bi-métallistes se trouvent en fait n'avoir qu'une seule monnaie
- IV. S'il convient d'adopter le système mono-métalliste

### Chapitre VI : La monnaie de papier

- I. Si l'on peut remplacer la monnaie métallique par de la monnaie de papier
- II. Si la création d'une monnaie de papier équivaut à une création de richesse
- III. De l'émission exagérée de papier-monnaie et des signes qui la révèlent

## Chapitre VII : Le crédit

- I. Comment le crédit n'est qu'une extension de l'échange
- II. Historique du crédit.
- III. Si le crédit peut créer des capitaux
- IV. Comment le crédit permet de supprimer la monnaie
- V. Le crédit foncier
- VI. Le crédit agricole
- VII. Le crédit populaire
- VIII. Le crédit public. — Les emprunts d'État
  - § 1. comment l'État emprunte-t-il ?
  - § 2. comment l'État se libère-t-il ?

## Chapitre VIII : Les banques

- I. Les fonctions et l'évolution des banques
- II. Le mouvement de concentration des banques. — Les grands établissements de crédit
- III. Les dépôts
- IV. Le chèque
- V. L'escompte
- VI. Le change
- VII. L'émission des billets de banque
- VIII. Différences entre le billet de banque et le papier-monnaie
- IX. L'élévation du taux de l'escompte
- X. Monopole ou concurrence ? — Banque d'État ou banque privée ?
- XI. Réglementation ou liberté de l'émission
- XII. Les grandes Banques d'émission
  - § 1. la Banque de France
  - § 2. la Banque d'Angleterre
  - § 3. la Banque d'Allemagne
  - § 4. les banques des États-Unis



**PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR**

**La Coopération (Conférences de propagande)**, 3<sup>e</sup> édition, 1910.

**Les Sociétés coopératives de consommation**, 3<sup>e</sup> édition, 1916.

**Les Institutions de progrès social**, 4<sup>e</sup> édition, 1911.

**Histoire des Doctrines économiques depuis les Physiocrates jusqu'à nos jours**, par GIDE et RIST, 2<sup>e</sup> édition, 1919.

**Principes d'Économie politique**, 20<sup>e</sup> édition, 1919.

TRADUCTIONS. — *Tchèque*, par l'Association d'étudiants, le Vsehrd », Prague, 1894. — *Espagnole*, par le professeur de Oloscoaga, Madrid, 1896. — *Polonaise*, 3<sup>e</sup> édition, 1907, par le professeur Czerkowski. — *Anglaise*, 2<sup>e</sup> édition, 1901, par le professeur Veditz, Boston. — *Finnoise*, par le professeur Forsmann, Helsingfors, 1904. — *Allemande*, par le Dr Weiss von Wellenstein, Vienne, 1905. — *Italienne*, 2<sup>e</sup> édition, Milan, 1909, par M. Mortara. — *Turque*, par Hamid Bey et Tahin, Constantinople, 1909. — *Hollandaise*, 4<sup>e</sup> édition, 1913, par le professeur Herckenrath. — *Suédoise*, 4<sup>e</sup> édition, 1915, par MM. Schauman et Braun, Stockholm. — *Russe*, 2<sup>e</sup> édition, 1916, par le professeur Totomiantz. — *Japonaise*, par M. Manji-Jijima, 1918.

Cours. — TRADUCTIONS. — *Grecque*, Par M. Krokidas, Athènes, 1911. — *Espagnole*, par M. Docteur, Mexico, 1911. — *Anglaise*, par Mlle Archibald, Londres, 1914.

## PRÉFACE

---

[Retour à la table des matières](#)

Depuis la dernière édition de ce livre quatre années seulement ont passé, mais dont chacune compte pour un siècle. Aussi entend-on répéter de partout que rien de ce qui était avant la guerre ne sera semblable après. S'il devait en être ainsi, tous les livres d'Économie politique seraient à refaire.

Mais nous n'en croyons rien. Certes ! Étant donné le prix dont ils l'auront payée, il est bien naturel que les hommes de ce temps se croient en droit d'attendre une société toute neuve. Pourtant rien, du moins en ce qui concerne la société économique, ne nous autorise à croire que les transformations soient aussi profondes qu'on le prédit. Et ce qui est bien fait pour inspirer des doutes quant à la probabilité de leur réalisation, c'est qu'aux yeux de ceux qui les prédisent elles apparaissent sous des faces précisément opposées.

Ceux-ci annoncent que « l'Économie libérale est morte et que, si nous pouvons la pleurer, il n'est au pouvoir d'aucun de nous de la ressusciter » ; ceux-là, au contraire, qu'après l'orgie, d'interventionnisme viendra inévitablement une violente réaction individualiste. Ceux-ci déclarent que le socialisme, tout au moins le socialisme international et marxiste, a été tué par la guerre et que la lutte des classes sera abolie grâce au maintien de « l'Union sacrée » ; mais ceux-là croient que lorsque les millions de civils, devenus les vétérans de la Grande Guerre, rentreront à la ferme ou à l'atelier, ils auront quelque peine à reprendre sagement leur place dans les cadres de la vieille hiérarchie sociale.

Les uns affirment que le libre-échange ne trouvera plus de défenseurs, même en Angleterre, et que la guerre actuelle, en démontrant la nécessité pour chaque nation de se suffire à elle-même, a fondé à jamais le nationalisme économique. Mais les autres saluent déjà la constitution de la Société des nations, laquelle évidemment ne sera réalisable qu'autant qu'elle comportera une union économique plus ou moins complète entre ses membres.

Pourtant ne faut-il pas reconnaître qu'il y a eu déjà de grands changements accomplis et que depuis trois ans l'Europe vit sous un régime économique tel qu'il dépasse en imprévu les visions de Fourier comme les « anticipations » de Wells ?

La liberté du travail, pour les ouvriers aussi bien que pour les patrons, suspendue par la mainmise de l'État sur presque toute l'industrie ; la liberté des échanges supprimée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par les taxations, réquisitions, prohibition des importations ou des exportations ; l'équilibre des marchés rompu par l'emprisonnement de l'or, ce grand niveleur des échanges ; la liberté de consommation réglementée par la mise en carte de tous les consommateurs, et même une sorte de régime communiste institué par la mobilisation des civils, par l'invitation adressée à chacun de porter les chaussures nationales et le drapeau national, par la remise des dettes, par le loyer gratuit, que sais-je encore ?

Et dans des conditions si contraires à celles que les économistes déclaraient indispensables à la vie économique, les nations ont vécu tant bien que mal, plutôt mal que bien, mais ont vécu tout de même. Toutes les prévisions — soit quant à la durée de la guerre, que l'un de nos économistes les plus éminents fixait à six mois, soit quant à l'interruption et l'inhibition de la vie économique devant résulter de la mobilisation de presque toute la population masculine, soit quant au montant des dépenses compatibles avec les ressources des pays belligérants, ou à la quantité de papier-monnaie que la circulation pourrait tolérer — se sont trouvées infiniment dépassées. Qu'est-ce que cela prouve ? Simplement que les économistes avaient sous-évalué le degré de plasticité des sociétés modernes et les énergies latentes qu'elles recèlent, énergies formidables, inutilisées ou gaspillées en temps de paix mais qui se trouvent déclenchées par l'explosion de la guerre. Et il faut espérer qu'une fois cette révélation faite, on ne laissera plus ces forces se volatiliser ou s'enkyster à nouveau.

Mais est-ce là une raison pour en conclure, comme certains l'ont déjà fait, que l'Économie politique ait fait faillite ? Le programme de telle ou telle école, oui peut-être, mais la destinée de la science économique n'est pas liée à celle de telle ou telle doctrine. Peu importe que les économistes aient été pris en défaut si l'économie politique ne l'a pas été. Or celle-ci demeure, avec ses lois classiques, telles qu'elles ont été enseignées dans les cours et dans les livres, et nous ne voyons pas que les grands événements, dans lesquels elle aura tenu une si grande place, aient apporté à aucune de ces lois, pas plus celle de l'offre et de la demande que celle de Gresham, des démentis, mais au contraire des vérifications. Jamais les économistes n'auront bénéficié, si j'ose dire, d'une expérimentation sociale telle que celle qui, depuis plus de trois ans, tient couchées douze nations sur la table d'opération. Elles auraient pu en mourir mais elles n'en sont pas mortes.

La guerre aura, toutefois, mis en lumière avec une intensité nouvelle certains aspects de l'économie politique, à commencer par la puissance de l'organisation. Après la guerre tout sera à l'organisation scientifique, dût-on même pour cela se mettre à l'école allemande. Mais là où la nécessité d'organisation aura été le mieux mise en lumière ce n'est pas tant dans le domaine de la production — on le savait déjà — que dans celui que nous regrettons le plus de voir traité comme négligeable, à savoir la consommation. Il n'est pas exagéré de dire que le mot si

souvent répété dans cette guerre : la victoire appartiendra à celui des deux qui saura tenir un quart d'heure de plus que l'autre, a dû être ainsi traduit : à celui qui aura su le mieux durer, c'est-à-dire *économiser*, en prenant ce mot, non plus dans son vieux sens d'épargne, mais dans celui d'aménagement méthodique, vraiment hédonistique, des ressources du pays. Ici encore il faut espérer que la leçon ne sera pas perdue, d'autant moins qu'elle se trouvera prolongée et intensifiée après la guerre par la double pression des prix et des impôts. Nous verrons se former dorénavant une politique de la consommation.

Enfin la guerre aura apporté une masse de faits nouveaux qui serviront soit à corroborer les connaissances acquises, soit à revivifier les discussions anciennes (peut-être celle même du bi-métallisme puisqu'elle a relevé presque au pair le métal argent qu'on croyait pour toujours disqualifié), soit aussi à en susciter de nouvelles, et, en tout cas, à fournir pendant un siècle et plus à tous les traités d'économie politique des illustrations appropriées.

C'est par là que ce livre, réimprimé au cours de la guerre, peut se présenter dans une certaine mesure comme un livre nouveau. Nous n'y avons pas fait de changements essentiels ni comme théories, ni comme présentation des faits, ni comme plan, ni comme opinions personnelles, mais nous avons tâché de l'enrichir en recueillant dans l'immense moisson de faits que le bouleversement du fonds et du tréfonds économique a fait surgir de terre, ceux qui nous ont paru les plus propres à éclairer et à compléter les explications données dans ce Cours.

Il n'y a qu'un petit nombre de chapitres qui aient été ajoutés, le cadre des anciens suffisant à recevoir les matériaux nouveaux, mais il y en a peu qui n'aient été écrits à nouveau ou au moins en partie.

Les notes ont dû être encore accrues. Peut-être trouvera-t-on qu'il y a abus. Le lecteur est libre de passer outre, et cela vaut peut-être mieux s'il doit y avoir une seconde lecture — mais elles me paraissent répondre à une nécessité, car elles sont destinées à servir de pièces justificatives et cela sous une triple forme : 1° comme citations d'auteurs et références bibliographiques ; 2° comme chiffres et statistique ; 3° comme faits confirmatifs et illustrations, mais qui, s'ils étaient insérés dans le texte, ralentiraient et obscurciraient l'exposition.

La conséquence de ces additions et remaniements a été celle que nous faisons prévoir dès la dernière édition : c'est qu'ayant dépassé les dimensions que comportait un seul volume, il a fallu en faire deux.

La coupure devrait correspondre à celle de l'enseignement de l'Économie Politique dans les Facultés de Droit, qui comporte deux années. Mais pour l'économie politique, à la différence du droit civil, aucun règlement ne fixe la répartition des matières entre les deux années, en sorte que chaque professeur les répartit à son gré. Comme il fallait bien cependant prendre un classement, nous

avons suivi celui de la Faculté de Droit de Paris. Il ne diffère d'ailleurs de celui de l'édition précédente que par le déplacement du chapitre sur le Commerce International qui se trouve reporté après le Crédit. On le trouvera donc au second volume.

Malgré le dédoublement du volume, l'immensité du champ compris dans l'enseignement économique est tel que nous avons dû nous borner pour chaque question, et surtout pour celles d'économie appliquée, à un exposé très succinct et par là trop souvent insuffisant ou à une condensation des matières fatigante à la lecture. Sans doute, comme l'a fait remarquer dans une critique très courtoise le professeur Adams, mieux eût valu, au point de vue scientifique, élaguer beaucoup de matières pour traiter le reste plus à fond, d'autant plus que les lignes simples de la science et sa belle ordonnance risquent d'être masquées sous le fouillis d'une végétation un peu parasitaire. Mais alors le livre n'eût pas atteint le but plus modeste que se proposait l'auteur et qui est de permettre aux étudiants la préparation à leurs examens, en leur présentant un exposé impartial, mais pourtant critique, de chaque question, en s'efforçant surtout de leur montrer ce qu'il y a de vivant et d'émouvant dans cette science qualifiée autrefois de « littérature ennuyeuse », et en leur inspirant d'ailleurs le désir d'aller chercher des explications complémentaires dans les livres indiqués en note <sup>1</sup>.

Peut-être pensera-t-on que c'eût été l'occasion de modifier le plan de ce livre. Quoique consacrée par J.-B. Say, par Stuart Mill et par beaucoup d'autres, la classification tripartite ou quadripartite paraît aujourd'hui surannée. C'est une vieille coupe d'habit qui n'est plus à la mode.

J'en aurais pris volontiers un autre si je n'avais eu à suivre que mon goût : c'eût été de commencer précisément par cette partie de l'économie politique à laquelle la guerre, comme nous venons de le dire, a conféré une importance si imprévue, c'est-à-dire par la consommation, et de là, par la répartition et la circulation, de remonter jusqu'à la source des richesses, à la production. Mais cet ordre, qui eût été l'inverse de celui suivi dans tous les enseignements, eût trop dérouté les lecteurs et il serait prématuré tant que l'étude de la consommation n'aura pas pris dans l'enseignement la place à laquelle elle a droit. On a dit que si l'Économie de la production avait trouvé son Adam Smith, l'Économie de la consommation attendait encore le sien. Je laisse à d'autres l'honneur de frayer cette voie.

Charles GIDE.

---

<sup>1</sup> La législation industrielle ne rentre pas dans ce Cours. Toutefois les questions les plus importantes de l'Économie Industrielle se trouvent sommairement indiquées dans le chapitre les Salariés et, avec plus de détails, dans un autre de nos livres, *Économie Sociale (Les Institutions de Progrès Social)*.

## NOTIONS GÉNÉRALES

---

### CHAPITRE 1 LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

---

#### I

### Objet de l'Économie politique.

[Retour à la table des matières](#)

Il peut paraître impertinent de dire, après quelques centaines de traités écrits sur la matière, qu'une définition exacte de l'Économie politique reste encore à trouver. Tel est pourtant le cas. Mais il ne faut pas s'en émouvoir, car il en est de même pour beaucoup d'autres sciences. Il suffit de localiser le domaine propre de l'Économie politique par quelques délimitations.

Les êtres qui constituent l'univers et les relations qui existent entre eux — corps célestes, globe terrestre, éléments contenus dans son sein, animaux et végétaux qui peuplent sa surface — voilà autant d'objets de sciences distinctes qui sont les *sciences physiques et naturelles*.

Mais, dans ce vaste monde, il y d'autres objets non moins dignes de notre étude : ce sont les hommes. Ils vivent en société, ils ne sauraient vivre autrement : des rapports se forment donc entre eux et voilà l'objet d'un nouveau groupe de sciences qui s'appellent les *sciences sociales* <sup>1</sup>. Autant de relations différentes entre les hommes — rapports moraux, juridiques, économiques, politiques, religieux, et relations de langage qui servent de véhicule à toutes les autres — autant de sciences distinctes qui s'appelleront *la Morale, le Droit, l'Économie politique, la Politique, la Linguistique, la Science des religions, etc.* <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> On les appelait autrefois *Sciences morales et politiques*, et c'est le nom que porte encore la section de l'Institut de France qui leur est spécialement affectée.

<sup>2</sup> Notons encore deux autres sciences, dites aussi Sciences sociales, l'*Histoire* qui étudie l'ordre de succession des faits, et la *Statistique* qui recueille et classe tous les faits susceptibles d'être exprimés en chiffres. Toutefois il faut remarquer que ces deux sciences, à la différence de celles

Il est vrai que les lignes de démarcation entre les sciences sociales qui ont toutes, en somme, un même objet, l'homme social, ne sauraient être aussi précises que celles que l'on peut tracer entre des sciences dont les objets sont dissemblables, telles que la géologie, la botanique, la zoologie. Cette classification sera toujours plus ou moins artificielle et plutôt faite pour faciliter l'étude et subvenir à la faible portée de notre entendement qu'imposée par une division naturelle.

Aussi Auguste Comte considérait-il comme irrationnelle toute séparation des sciences qui ont pour objet les sociétés humaines : il n'admettait qu'une science unique embrassant tous les aspects de ces sociétés, à laquelle il a donné le nom devenu classique de *Sociologie*<sup>1</sup>, et condamnait, notamment toute prétention de constituer l'Économie politique comme science distincte. Il n'a pas été suivi parce que, comme bonne méthode de travail, on ne saurait refuser aux sciences sociales déjà nommées le droit de se constituer à l'état de disciplines distinctes. Pour les trois sciences notamment qui se touchent de plus près — Morale, Droit et Économie politique — les frontières seront toujours, plus ou moins flottantes : comment étudier l'échange, le fermage, le prêt à intérêt, le salaire, sans parler de propriété, de contrat, d'obligation ? Toute la partie de l'Économie politique qu'on appelle la répartition n'est, comme son nom le dit assez, que l'étude des moyens par lesquels se réalise tant bien que mal le principe juridique *Cuique suum*, à chacun ce qui lui revient.

Mais si l'économiste, le jurisconsulte et le moraliste se rencontrent souvent sur le même terrain, ils s'y placent à des points de vue différents : faire son devoir, — exercer ses droits, — pourvoir à ses besoins — ce sont là trois fins assez différentes de l'activité humaine. Et c'est cette dernière qui fait l'objet propre de la science économique.

Disons donc — sans chercher plus de précision — que l'Économie politique a pour objet, parmi les rapports des hommes vivant en société, ceux-là seulement qui tendent à la satisfaction de leurs besoins matériels, à tout ce qui concerne leur

---

énumérées ci-dessus, non seulement n'ont pas pour objet une catégorie spéciale de faits sociaux, mais s'appliquent à tous. Car il y a une histoire non seulement de l'économie politique, mais de la religion, de la morale — et même il y a une « histoire naturelle » et une « paléontologie » qui est celle de la formation des espèces vivantes ou passées sur la terre.

Et de même il y a une statistique judiciaire, morale, politique, démographique, etc., aussi bien qu'une statistique économique ou financière.

<sup>1</sup> *La Sociologie* n'a plus tout à fait aujourd'hui l'ampleur que lui donnait son fondateur. Ce n'est plus une vaste synthèse de toutes les sciences sociales, quoique pourtant M. René Worms lui donne encore pour objet « de dégager les lois générales qui président à la constitution, au fonctionnement et à l'évolution des sociétés humaines ». Mais elle ne réalise pas, en général, de telles ambitions et se borne à étudier la formation spontanée des mœurs, des rites, des institutions, en remontant autant que possible à leurs origines préhistoriques. Voir les nombreuses discussions à ce sujet dans les *Annales de l'Institut international de Sociologie*.

bien-être. Elle est au corps social à peu près ce que la physiologie est au corps humain.

On définit souvent l'Économie politique en disant qu'elle a pour objet *la richesse*<sup>1</sup>. Mais le mot de richesse, comme nous le verrons tout à l'heure, n'exprime rien de plus qu'une relation entre une chose (ou un service) et certains besoins de l'homme. Cette définition ne diffère donc pas essentiellement de celle que nous venons de donner, et elle a l'inconvénient, tout, en semblant plus précise, de détourner l'attention du véritable objet de la science économique, qui est l'homme et ses besoins, pour la concentrer sur des objets extérieurs à l'homme, lesquels ne sont que des moyens pour satisfaire ses besoins. Ce qu'on appelle une loi économique, alors même qu'elle paraît avoir pour objet les choses, s'applique en réalité aux hommes. Dire que le blé hausse de prix, cela veut dire que les hommes ont quelque motif (qu'il s'agit de découvrir) pour le désirer davantage. Et ce n'est pas là une simple question de mots : ce déplacement du vrai point de vue a fait encourir à certains économistes le reproche justifié de raisonner comme si l'homme était fait pour la richesse et non la richesse pour l'homme<sup>2</sup>.

Cette science tend à se diviser aujourd'hui en deux disciplines ou ordres d'études.

D'une part, l'Économie politique *pure* (qu'on appelle aussi parfois *L'Économique*) étudie les rapports spontanés qui se forment entre des hommes vivant en masse, comme elle étudierait les rapports qui se forment entre des corps quelconques, « ces rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », comme disait Montesquieu. Elle ne se propose pas de les juger, pas plus au point de vue moral qu'au point de vue pratique, mais seulement *d'expliquer ce qui est*. — Par là, elle déclare se constituer comme science exacte et même prétend pouvoir employer la méthode mathématique.

D'autre part, *l'Économie sociale* étudie plutôt les relations volontaires que les hommes créent entre eux — sous forme d'associations, de législation ou d'institutions quelconque, — en vue d'améliorer leur condition. Elle se propose de rechercher et d'apprécier les meilleurs moyens pour atteindre cette fin. Par là, elle participe plutôt au caractère des sciences morales en recherchant *ce qui doit être*, et au caractère des arts en recherchant *ce qu'il faut faire*. Aussi est-elle désignée parfois, surtout par les économistes allemands, sous le nom de *Politique sociale*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Alors il faudrait dire la Ploutologie, comme on dit la Géologie. En effet, quelques économistes ont cru devoir la nommer ainsi. Tel est le titre qu'a donné à son excellent traité d'Économie politique, à tort oublié aujourd'hui, un professeur de Melbourne, Hearn (*Ploulology*, 1864).

<sup>2</sup> D'ailleurs, il y a un autre inconvénient à définir l'Économie politique par la richesse : c'est que le mot de richesse lui-même n'est guère facile à définir, comme nous le verrons ci-après.

<sup>3</sup> L'Économie sociale ou Politique sociale ne doit pas être confondue avec l'Économie politique *appliquée*. L'Économie politique appliquée indique les meilleurs moyens pratiques d'accroître la richesse d'un pays, tels que banques, chemins de fer, systèmes monétaires ou commerciaux, etc.



Cette séparation entre l'Économie pure et la Politique sociale s'impose dans tous les traités spéciaux en vertu du principe de la division du travail. Mais dans un traité didactique, comme celui-ci elle serait plutôt fâcheuse, car, en dissociant les théories des réalisations, elle nuirait à l'intérêt de l'exposition. Aussi parlerons-nous aussi souvent d'Économie sociale que d'Économie politique.

Le vaste champ de l'Économie politique doit être lui-même subdivisé pour permettre de s'y retrouver plus aisément. C'est à l'économiste français, Jean-Baptiste Say, qu'est due la division tripartite qui est restée classique : *production*, *répartition*, *consommation*, et qui répondent à ces trois questions primordiales : Continent les hommes produisent-ils la richesse ? De quelle façon se la partagent-ils ? Quel est l'emploi qu'ils en font ? — Depuis lors on a ajouté généralement une quatrième partie la *circulation*, qui embrasse tout ce qui se rapporte à l'échange, mais qui n'est qu'une branche détachée de la production, puisque, comme nous le verrons, échanger c'est produire : seulement cette production d'utilités n'implique pas, à la différence des opérations industrielles, des modifications matérielles de l'objet échangé.

Néanmoins la division est redevenue tripartite parce que la plupart des économistes ont supprimé la consommation comme n'étant qu'une étiquette sur un carton vide. En effet, disent-ils, s'il s'agit de consommation *reproductive*, telle que l'épargne et le placement, il faut la réintégrer dans la production où se trouve sa véritable place. Et s'il s'agit de consommation *improductive*, telle que le luxe ou l'aumône, elle relève de la morale plutôt que de l'Économie politique. Telle n'est, pas notre opinion. La consommation c'est la satisfaction des besoins et, par conséquent, le couronnement et la cause finale de toute économie. L'Économie politique n'avait regardé, jusqu'à présent, qu'au producteur, mais il y a lieu de penser que c'est le consommateur qui est appelé à tenir le premier rôle sur la scène économique. Et même on peut dire que cette révolution est déjà accomplie dans la doctrine nouvelle sur la valeur, puisque celle-ci fait, dépendre cette valeur non plus du travail, mais de l'utilité finale, c'est-à-dire de la demande du Consommateur <sup>1</sup>.

---

– tandis que l'Économie sociale cherche surtout à rendre les hommes plus heureux en leur procurant non seulement plus d'aisance, mais plus de sécurité, plus d'indépendance, plus de loisirs, et, par conséquent, s'occupe plus spécialement de la classe ouvrière. Ces deux sœurs vivent dans deux mondes différents et ne sympathisent guère ; l'une dans le monde des affaires et l'autre dans les comités de réformes sociales.

<sup>1</sup> C'est ce que n'a pas manqué de faire un des maîtres de cette école, Stanley Jevons, dans ses *Principes d'Économie politique*.

Le professeur Marshall, dans son *Economics of Industry*, traite de « la consommation ou demande » avant « l'offre ou production ».

Aussi est ce à regret que nous voyons cette branche de l'Économie politique presque toujours sacrifiée ou même absolument supprimée dans les traités d'Économie politique, dans les cours et dans les examens.

Ces divisions sont considérées aujourd'hui comme un peu surannées et dans les nouveaux traités d'économie politique, surtout à l'étranger, on les remplace par d'autres classifications ayant pour but de présenter les faits dans un ordre plus scientifique. Cela peut avoir des avantages, mais nous n'avons pas jugé utile, dans un livre comme celui-ci, de bouleverser les cadres anciens au risque de dérouter les étudiants auxquels il est particulièrement destiné. Nous avons cru seulement nécessaire d'ajouter une partie préliminaire, plutôt une introduction, sur les besoins et la valeur.

On aura beau distribuer un jeu de cartes en combinaisons ingénieuses, on y retrouvera toujours les quatre figures ; et, de même, de quelque façon qu'on présente les faits économiques, ils se distribueront d'eux-mêmes en trois ou quatre grandes catégories, si bien indiquées par la nature des choses qu'elles se retrouvent dans les rubriques de tous les journaux : questions *industrielles*, c'est la production ; questions *commerciales*, c'est la circulation ; questions *sociales*, c'est la répartition ; questions *d'économies*, auxquelles la guerre actuelle vient de conférer une importance énorme et imprévue, c'est la consommation <sup>1</sup>.

## II

### Comment s'est constituée la science économique.

[Retour à la table des matières](#)

C'est en 1615 que l'Économie politique a reçu pour la première fois le nom sous lequel elle est aujourd'hui connue, dans un livre français, le *Traité de l'Économie Politique*, par Antoine de Montchrétien.

Ce nom a été critiqué et on en a proposé beaucoup d'autres, soi-disant plus scientifiques, pour le remplacer. Il serait mieux évidemment comme terminologie que notre science fût désignée, de même que la plupart des sciences, par un seul mot : *l'Économie* ou *l'Économique*, d'autant mieux que le mot *Économie* était déjà

---

<sup>1</sup> On trouvera une discussion intéressante de ces classifications dans le savant traité de M. Pierson (qui vient de paraître en français, traduction de M. Suret ainsi qu'une très bienveillante critique de la classification adoptée dans notre livre. M. Pierson nous sait gré, d'avoir commencé par l'étude de la valeur, mais il trouve inutile la partie consacrée à la consommation. Et il estime que la répartition doit être étudiée avant la production, parce qu'on ne peut comprendre celle-ci (notamment le coût de production) sans celle-là. C'est vrai dans une certaine mesure, mais on pourrait en dire autant, et à plus forte raison, dans le cas où l'on adopterait l'ordre suivi par M. Pierson. Comment pourrait-on comprendre l'intérêt avant de savoir ce qu'est le capital, ou le salariat avant de connaître l'organisation de l'industrie ? Évidemment toutes les parties de l'Économie politique sont interdépendantes et c'est précisément ce qui montre l'unité de cette science. Mais puisqu'il faut tout de même commencer par l'une et finir par l'autre, il paraît vraiment bizarre de finir par la production.

usité dans l'antiquité et même un des livres de Xénophon porte ce titre ; mais les anciens entendaient par là l'économie domestique (en grec, maison ; en grec, règle, loi). Le qualificatif *politique*, choisi par Montchrétien, indique qu'il s'agit, non plus de l'économie de la maison, mais de celle de la nation, et il venait très à propos, car il annonçait une révolution historique : l'avènement des grands États modernes. On aurait pu dire, et on dit parfois *Économie Nationale*<sup>1</sup> Ou *Sociale*, au lieu d'Économie Politique : étymologiquement la signification est absolument la même (néanmoins l'adjectif « politique » est mieux assorti avec le nom « économie », puisque tous deux viennent du grec). Mais aujourd'hui ces qualificatifs sont employés avec des significations un peu différentes (Voir ci-dessus, p. 4)<sup>2</sup>.

Mais il faudrait se garder de croire que cette date du baptême de l'Économie politique marque aussi la date de sa naissance. En tant qu'étude de faits, l'Économie politique remonte à un passé beaucoup plus reculé ; en tant que science, c'est-à-dire de systématisation de ces faits, elle est de date plus récente.

Les faits économiques, tout au moins certains d'entre eux, tiennent une telle place dans la vie des hommes et même des hommes primitifs, qu'on pourrait croire qu'ils ont dû de tout temps les préoccuper. L'échange était pratiqué dès l'âge de pierre et la loi du travail se trouve inscrite dans la première page de la Genèse. Mais il ne suffit point qu'un fait nous soit familier pour qu'il fournisse matière à une science : tout au contraire, ce n'est qu'autant qu'il est extraordinaire qu'il éveille la curiosité et provoque le désir d'une explication. Il ne semble point que les subtils philosophes grecs aient éprouvé le besoin de s'expliquer à eux-mêmes pourquoi et comment les hommes libres s'étaient soustraits à la loi du travail par le régime de l'esclavage : cela leur paraissait « tout naturel ». Mais ils avaient observé et très finement analysé la nature de la monnaie, la division des métiers, les formes d'acquisition de la propriété. Ce furent les prophètes d'Israël d'abord et plus tard les Pères de l'Église et les Docteurs du Moyen Âge, sous la même inspiration religieuse, qui furent frappés par le contraste entre la richesse et la pauvreté : ils condamnèrent le luxe et surtout le prêt à intérêt, *usura vorax*.

Toutefois on n'avait pas cherché de lien entre ces différentes questions : on n'avait pas songé à en faire l'objet d'une science d'ensemble. Elles rentraient dans les attributions du sage plutôt que du savant. Elles relevaient de la morale, ou de la politique, ou de la théologie. Elles se présentaient sous la forme de bons conseils, donnés soit aux souverains, soit aux particuliers.

La découverte de l'Amérique provoqua pour la première fois, dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout du XVII<sup>e</sup> siècle, la formation d'une véritable théorie économique, d'un système, c'est-à-dire que ces conseils prirent la forme d'un

<sup>1</sup> Tel est exactement le nom adopté en Allemagne, *Volkswirtschaft*.

<sup>2</sup> [N.B. Tous les numéros de pages ou de notes de bas de page font références aux numéros de pages et de notes de l'édition de papier et non à cette édition numérique. MB]

ensemble-de préceptes coordonnés et raisonnés. Les pays, comme la France, l'Italie et l'Angleterre, qui voyaient d'un œil d'envie l'Espagne tirer des trésors de ses mines du Nouveau-Monde, se demandèrent par quels moyens ils pourraient se procurer aussi l'or et l'argent. C'est précisément le titre que porte le livre d'un Italien, Antonio Serra, antérieur de deux ans seulement à celui de Montchrétien (1613) : *Des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les royaumes où il n'y a point de mines*. Ils crurent trouver ce moyen dans la vente à l'étranger des produits manufacturés ; et à cette fin s'efforcèrent de développer le commerce extérieur et l'industrie manufacturière par tout un système compliqué et artificiel de règlements. C'est ce qu'on a appelé le *système mercantile* <sup>1</sup>.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous voyons se produire en France une vive réaction contre tous « les système ». On ne rêve plus que revenir « à l'état de nature » et on répudie tout ce qui paraît arrangement artificiel. Toute la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle est imprégnée de ce sentiment, mais la science politique aussi, avec Rousseau et Montesquieu, s'en inspira. *L'Esprit des Lois* commence par cette phrase immortelle : « Les lois sont les rapports nécessaires qui *dérivent de la nature des choses* ».

C'est alors seulement que la science économique va vraiment prendre naissance. Un médecin du roi Louis XV, le docteur Quesnay, en 1758, publia *Le Tableau Économique* <sup>2</sup> et eut pour disciples tout un groupe d'hommes éminents qui ne se donnaient entre eux que le nom d'*Économistes*, mais qui sont restés célèbres dans l'histoire sous celui de Physiocrates.

L'école des Physiocrates a introduit dans la science deux idées nouvelles qui étaient précisément à l'antipode du système mercantile :

1° L'existence d'un « Ordre naturel et essentiel des sociétés humaines » (c'est le titre même du livre d'un des physiocrates, Mercier de la Rivière), ordre qu'il suffit, de constater pour que l'évidence s'en impose et nous oblige à nous y conformer. Inutile donc d'imaginer des lois, règlements ou systèmes : il n'y a qu'à laisser faire. Le mot de Physiocratie est composé de deux mots grecs qui veulent dire précisément « gouvernement de la Nature ».

---

<sup>1</sup> Voir ci-après au chapitre de la *Politique commerciale*. Le système mercantile pourra bien redevenir un système actuel au lendemain de la guerre.

<sup>2</sup> Avant lui avait paru un livre *Essai sur la nature du commerce*, par Cantillon (publié en 1755, mais qui avait été écrit dès 1725). Ce livre vient d'être remis en lumière par les économistes anglais et a été appelé par l'un d'eux le premier traité méthodique d'Économie politique. Toutefois cet ouvrage resté généralement ignoré, n'a exercé une influence sur le développement de la science que par le canal de l'école physiocratique qui le connaissait et semble lui avoir beaucoup emprunté.

2° La prééminence de l'agriculture sur le commerce et l'industrie. Pour eux, la terre seule, la Nature, est la source des richesses ; seule elle donne un *produit net* : les classes de la société autres que la classe agricole sont des classes *stériles*.

Le premier de ces principes devait servir de fondement à tout l'édifice de la science économique : en effet, des faits quelconques ne peuvent, servir de base à une science qu'autant qu'on a reconnu entre eux des rapports d'interdépendance, « un ordre essentiel et naturel ». Et ce ne fut pas seulement une science nouvelle que le principe physiocratique inaugura, mais aussi une politique nouvelle qui devait durer un siècle et accomplir de grandes choses sous le nom de politique libérale <sup>1</sup>.

Malheureusement les Physiocrates avaient été moins heureusement inspirés dans leur conception exclusivement rurale de la production et de la richesse, comme nous le verrons ci-après. En ceci, ils furent plutôt en retard qu'en avance sur leur temps, car ils étaient à la veille de l'avènement du régime industriel et capitaliste. Cette erreur fondamentale entraîna le discrédit de leur système.

L'apparition du livre du professeur écossais Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, en 1776, marque une ère décisive dans l'histoire de l'Économie politique et va assurer à l'école anglaise une prééminence incontestée pendant près d'un siècle. Il a valu à son auteur le titre, un peu exagéré, de père de l'Économie politique.

Adam Smith, en effet, eut une vision géniale de la révolution économique qui allait s'opérer. Aussi rejette-t-il le second principe des Physiocrates en rendant à l'industrie sa place légitime dans la production des richesses, mais il confirme et développe magnifiquement le premier de ces principes, c'est-à-dire la croyance à des lois économiques naturelles et au laisser-faire, du moins comme règle de conduite pratique.

Il est d'ailleurs très supérieur aux Physiocrates au point de vue de l'observation des faits et des enseignements à tirer de l'histoire et a su élargir à tel point le champ de la science économique que les bornes n'en ont guère été reculées depuis lui.

Peu de temps après Adam Smith, apparaissent simultanément, en Angleterre, deux économistes dont les théories, exaltées par les uns, exécrées par les autres, vont marquer la science économique d'une empreinte séculaire : — Malthus, dont la fameuse loi sur l'accroissement de *la population* (1803), bien que spéciale en

---

<sup>1</sup> Un économiste illustre de la même époque, Turgot, sans partager les erreurs de l'école physiocratique, fut le premier à appliquer cette politique, d'abord comme intendant de Limoges, puis comme ministre de Louis XVI : premièrement en décrétant la *liberté des échanges* par l'abolition des douanes intérieures et droits sur les grains, ensuite en décrétant la *liberté du travail* par l'abolition des corporations.

apparence, devait avoir un retentissement considérable dans toute la science économique et provoquer des polémiques passionnées qui renaissent aujourd'hui plus vives que jamais ; — Ricardo (1817), encore plus célèbre par sa loi de *la rente foncière* qui, quoique aujourd'hui elle ne soit qu'une ruine, a servi de fondement à la science économique et aux doctrines mêmes qui l'ont remplacée — comme aussi par l'abus de la méthode abstraite et déductive.

En France, à la même époque, Jean-Baptiste Say publiait un *Traite d'Économie politique* (1803), bien français par la clarté de l'exposition, par la belle ordonnance du plan et par la classification des idées, mais qui dans la constitution de la science n'a pas apporté de contributions aussi fécondes que les coryphées que nous venons de nommer. Cependant, traduit dans toutes les langues d'Europe, il a été le premier traité d'Économie politique vraiment populaire et a servi plus ou moins de modèle aux innombrables manuels classiques qui se sont succédé depuis lors.

C'est dans ce dernier livre surtout qu'est mis en relief le caractère de *science naturelle*, c'est-à-dire purement descriptive, attribué à l'Économie politique. Adam Smith l'avait définie comme « se proposant d'enrichir à la fois le peuple et le souverain », lui assignant ainsi un but pratique et en faisant un art plutôt qu'une science. Mais J.-B. Say, corrigeant cette définition, écrit : « J'aimerais mieux dire que l'objet de l'Économie politique est de faire connaître les moyens par lesquels les richesses *se forment, se distribuent et se consomment* », voulant dire par là que dans l'ordre économique tout va de soi-même spontanément, automatiquement <sup>1</sup>, comme s'accomplissent les fonctions essentielles à la vie physique, la respiration, la circulation, la digestion.

À partir de cette époque, l'Économie politique peut être considérée comme définitivement constituée sous sa forme classique. Mais elle ne va pas tarder à se diviser en un grand nombre d'écoles dont nous indiquerons tout à l'heure les caractères distinctifs <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Tel est le titre significatif qu'il adonné à son livre : *Traité d'Économie politique – ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*.

<sup>2</sup> Pour compléter ces indications sommaires, ainsi que celles du chapitre suivant, nous renvoyons au livre *Histoire des Doctrines Économiques depuis les Physiocrates jusqu'à nos jours*, 2<sup>e</sup> édit. par MM. Gide et Rist.

### III

## S'il existe des lois naturelles en Économie politique.

[Retour à la table des matières](#)

Quand on donne à une branche quelconque des connaissances humaines le titre de « science », on n'entend point lui décerner simplement un titre honorifique, mais on prétend affirmer que les faits dont elle s'occupe sont liés entre eux par certaines relations constantes qui ont été découvertes et qui s'appellent des lois.

Il est certains domaines dans lesquels l'enchaînement des phénomènes est si apparent que les esprits les moins habitués aux spéculations scientifiques n'ont pu faire autrement que de le remarquer.

Il suffit de lever les yeux au ciel pour constater la régularité avec laquelle se déroule chaque nuit la marche des étoiles, chaque mois les phases de la lune, chaque année le voyage du soleil à travers les constellations. Aux jours les plus lointains de l'histoire, les pâtres en gardant leurs troupeaux ou les navigateurs en gouvernant leurs barques, avaient déjà reconnu la périodicité de ces mouvements et, par là, ils avaient jeté les bases d'une vraie science, la plus vieille de toutes, la science astronomique.

Les phénomènes qui se manifestent dans la constitution des corps bruts ou organisés ne sont pas aussi simples, et l'ordre de leur coexistence ou de leur succession n'est pas aussi facile à saisir. Aussi a-t-il fallu de longs siècles avant que la raison humaine, perdue dans le labyrinthe des choses, réussit à saisir le fil conducteur, à retrouver l'ordre et la loi dans ces faits eux-mêmes, et à édifier ainsi les sciences physiques, chimiques et biologiques.

Petit à petit, cette idée d'un ordre constant des phénomènes a pénétré dans tous les domaines, même dans ceux qui, à première vue, semblaient devoir lui rester toujours fermés. Même ces vents et ces flots, dont les poètes avaient fait l'emblème de l'inconstance et du caprice, ont reconnu, à leur tour, l'empire de cet ordre universel. On a pu constater les grandes lois auxquelles obéissent, à travers l'atmosphère ou les océans, les courants aériens ou maritimes, et la météorologie, l'océanographie, ont été à leur tour fondées.

Le jour devait venir enfin où cette grande idée d'un Ordre Naturel des choses, après avoir envahi peu à peu comme une puissance conquérante tous les domaines des connaissances humaines, pénétrerait dans la sphère des faits sociaux. C'est aux Physiocrates, comme nous le verrons, que revient l'honneur d'avoir reconnu et

proclamé les premiers l'existence de ce qu'ils nommaient le « gouvernement naturel des choses » ou, comme-on a dit de préférence après eux, les *lois naturelles*.

À la suite des physiocrates, les économistes se sont donné pour tâche de découvrir des lois naturelles en Économie politique et ils en ont indiqué un assez grand nombre dont l'existence leur a paru non moins certaine que celles découvertes dans les sciences physiques et naturelles et qui, comme celles-ci, seraient universelles, permanentes, inéluctables <sup>1</sup> — loi de l'offre et de la demande, loi de la division du travail, loi de la rente, loi de la décroissance du taux de l'intérêt, loi de la concurrence, loi monétaire de Gresham, etc., etc. Et non seulement ils ont trouvé partout des lois, mais encore bon nombre d'économistes, surtout de l'école française, ont démontré que ces lois étaient « bonnes », harmoniques et providentielles, comme disait Bastiat, c'est-à-dire qu'elles allaient au-devant de nos vœux, qu'elles arrangeaient les choses bien mieux que nous ne saurions le faire par nos lois écrites, et même qu'elles travaillaient à réparer nos sottises.

Une telle conception finaliste et apologétique des lois économiques ne pouvait manquer de provoquer une vive réaction. C'est ce qui eut lieu, en effet, et comme toujours elle dépassa la mesure. C'est l'école allemande qui, à partir du milieu du siècle dernier, s'est appliquée à dénoncer comme une erreur et comme une ridicule manie cette recherche des lois naturelles <sup>2</sup>. Ils la déclarent tout à fait stérile et ne veulent connaître d'autres lois, si tant est qu'on tienne à leur donner ce nom, que les lois *historiques*, spéciales par conséquent à chaque peuple, qui n'ont rien d'universel, ni d'inéluctable, qui ne gouvernent pas les hommes, mais ne sont, au contraire, que l'expression de leurs mœurs, de leurs caractères nationaux, mais peuvent fournir l'explication de leurs actes collectifs.

Nous ne saurions, pour notre compte, renoncer à l'idée que les faits économiques sont gouvernés par des lois et renier ainsi l'effort magnifique fait

<sup>1</sup> « Les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses sont aussi bonnes qu'inéluctables, elles amènent l'élévation graduelle du niveau humain » (Leroy-Beaulieu, *Précis d'Économie politique*).

Il faut noter que cette tendance, qui a trouvé son expression typique et d'ailleurs émouvante dans les *Harmonies* de Bastiat, est beaucoup moins accentuée dans l'école anglaise. Ricardo, Malthus et même Stuart Mill, ne présentent nullement leurs lois comme faites pour le bonheur des hommes : les principales d'entre elles sont au contraire plutôt redoutables.

<sup>2</sup> « La manie de vouloir trouver absolument des lois de la vie sociale est simplement de la métaphysique... La chasse aux lois sociologiques sera remplacée par l'historisme qui se contente de décrire le cours du développement social et de grouper des phénomènes homogènes » (Simmel, dans la *Revue de Sociologie*, mars 1908). Voir aussi Schmoller, traduction française, *Politique Sociale*, dernier chapitre.

Un économiste belge, mais de la même école, le regretté Émile de Laveleye, écrivait : « Les lois dont s'occupe l'Économie politique ne sont pas les lois de la nature : ce sont celles qu'édicte le législateur. Les unes échappent à la volonté de l'homme, les autres en émanent (*Éléments d'Économie politique*, p. 17).



depuis deux siècles pour constituer l'Économie politique à l'état de science au sens propre de ce mot. Mais il importe en effet de changer l'idée qu'on s'en faisait.

Tout d'abord ; il faut cesser de leur attribuer un caractère normatif, c'est-à-dire de les assimiler aux lois édictées par les législateurs pour le bonheur des peuples. S'il y a dans le monde économique des lois naturelles analogues à celles du monde physique, alors elles ne peuvent être que, comme celles-ci, parfaitement indifférentes à nos préoccupations, et, la tâche qui s'imposera à nous sera plus souvent de lutter contre elles que de nous faire servir par elles.

Il ne faut pas non plus se les représenter assises sur des trônes d'où elles gouvernent le monde. Il faut les débarrasser de ce caractère impératif qui caractérise les lois civiles ou pénales et qui, dans toutes les images de la loi, est symbolisé par le glaive.

Le mot de loi ne doit suggérer d'autre idée qu'une *relation constante entre certains faits*, de telle sorte que, l'un de ces faits étant donné, les autres l'accompagnent ou le suivent <sup>1</sup> — par exemple un rapport entre la quantité d'un produit et son prix, ou encore entre son prix et la demande qui en est faite.

D'ailleurs, il en est exactement de même des lois du monde physique. Celles-ci aussi n'expriment rien de plus que certains rapports qui s'établissent spontanément entre les choses, rapports qu'on peut dire nécessaires *seulement si certaines conditions préalables sont remplies*. Les atomes d'oxygène et d'hydrogène ne sont pas forcés de faire de l'eau, mais si un atome du premier de ces éléments et deux du second sont mis en présence sous certaines conditions de température, de pression, etc., alors ils formeront de l'eau. De même, les hommes ne sont pas forcés à vendre et à acheter, mais si un homme disposé à vendre est mis en présence d'un homme disposé à acheter, et si leurs prétentions ne sont pas

---

<sup>1</sup> Nous avons vu que Montesquieu avait déjà donné une définition à peu près semblable : « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ». Toutefois, cette définition générale prête aujourd'hui à la critique, en ce sens qu'elle semble impliquer que, pour trouver les lois, il faut d'abord connaître la nature des choses. Or, ce sont, à l'inverse, les rapports entre les choses qui peuvent seuls nous renseigner sur leur nature : encore est-il douteux qu'ils nous la révèlent jamais.

L'idée de loi était présentée autrefois plutôt sous cette formule « il n'y a pas d'effet sans cause ». Et il s'agissait, connaissant l'effet, de découvrir la cause – ou inversement. Mais en Économie politique, peut-être plus qu'ailleurs, les mêmes phénomènes peuvent être réciproquement causes et effets. C'est ainsi que si l'offre et la demande sont causes du prix, à son tour le prix détermine l'offre et la demande. C'est pourquoi, au lieu de courir à la poursuite des causes, on se contente de rechercher quels sont les faits qui sont dépendants les uns des autres, qui varient « en fonction » les uns des autres.

inconciliables, ils concluront nécessairement un marché à un certain prix qu'on peut déterminer — et ce n'en sera pas moins un libre contrat <sup>1</sup>.

Sans doute, l'homme n'est pas libre de changer le jeu de la loi une fois qu'elle est déclenchée. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, le prix de chaque chose et les variations de ce prix ne sont assurément pas le simple résultat du hasard, comme les numéros qui sortent dans une loterie. Et ce prix n'est pas non plus le résultat de la volonté du vendeur, ni de celle de l'acheteur, ni de celle des deux à la fois, puisqu'il y a, comme l'on dit, un cours, un prix coté dans les Bourses, un prix qui s'impose sur le marché et auquel, malgré quelques oscillations en sens opposé, tous ceux qui veulent vendre ou acheter sont obligés de se conformer. C'est ce qu'on veut dire quand on dit qu'il y a une loi des prix <sup>2</sup>.

Quelques-uns protestent cependant contre ce qualificatif de lois et veulent n'y voir seulement que des *tendances*, parce que les lois naturelles ne comportent pas d'exceptions et comportent des prévisions certaines, tandis que les prétendues lois économiques, au contraire, comportent beaucoup d'exceptions et qu'en fait de prévisions elles ne comportent que de simples conjectures trop souvent démenties par les événements. Mais cette double objection ne nous paraît pas fondée.

La loi économique ne comporte pas *d'exceptions* en un autre sens que les lois naturelles, c'est-à-dire qu'elle agit toutes les fois qu'elle n'est pas mise en échec par une force contraire. Ce n'est pas une exception à la loi de la gravitation quand l'avion se décroche de terre. Ce n'est pas une exception non plus à la loi du travail lorsque des hommes trouvent le moyen de s'en affranchir en faisant travailler d'autres hommes à leur place. C'est une loi que la demande d'une marchandise augmente en raison de la baisse des prix — néanmoins il peut arriver « exceptionnellement » qu'une baisse de valeur refroidisse la demande au lieu de la stimuler, comme ce serait le cas, sans doute, pour les diamants, le jour où ils seraient fabriqués industriellement. Mais, même en ce cas, la loi de la demande n'est pas violée : seulement une autre loi, celle qui lie le luxe à un certain degré de rareté, se sera mise en travers.

---

<sup>1</sup> Ainsi on coupe court à une discussion qui occupait bien des pages des traités d'Économie politique, celle de savoir si la conception de lois économiques est compatible avec celle de la liberté.

Du reste, la croyance au déterminisme, c'est-à-dire à un enchaînement de tous les phénomènes tel qu'il n'aurait pu être autrement et qu'une intelligence assez puissante pourrait les prévoir avec certitude, a perdu beaucoup de terrain dans la philosophie ; l'existence de plusieurs voies ouvertes à l'évolution et indéterminées, parce que également possibles, n'apparaît plus comme incompatible avec la véritable science. Voir notamment les livres bien connus dont les titres, à eux seuls, sont assez significatifs : Boutroux, *De la contingence des lois de la nature* ; Bergson, *L'évolution créatrice*.

<sup>2</sup> « Une loi de la science sociale c'est l'affirmation que les hommes appartenant à un groupe social se conduiront d'une certaine façon sous certaines conditions » (Marshall, *Principles of Economics*).

Et, d'autre part, la loi économique comporte des *prévisions* tout comme les lois du monde physique. Sans doute il n'est pas question de prévisions semblables à celles qui permettent à l'astronomie d'annoncer cent ans à l'avance la minute et la seconde d'une éclipse de lune ou de soleil. Mais toutes les sciences sont loin de cette certitude. Le botaniste ne sait pas toujours ce qui sortira de ses hybridations. Et les prévisions des météorologistes, à moins que ce ne soient celles des almanachs de villages, ne dépassent guère deux ou trois jours : pourtant personne ne met en doute que le vent, la pluie, la grêle ou les orages ne soient régis par des lois naturelles. Or on peut prédire plus longtemps à l'avance l'arrivée d'une crise commerciale que celle d'un cyclone, et le transit du chemin de fer de Lyon à Marseille est moins variable, certes, que le débit du Rhône dont il suit les rives : pourtant l'un est alimenté par les hommes et l'autre par le ciel. Si nos prévisions en fait d'Économie politique sont toujours incertaines et à courte vue, il n'en faut donc point conclure que les faits économiques ne relèvent que du hasard et de la fantaisie, mais seulement que les mobiles qui déterminent les actes des hommes sont trop nombreux et trop inextricablement embrouillés pour que nous puissions en démêler l'écheveau. Au reste, si un jour les hommes pouvaient devenir infiniment sages, il est vraisemblable que la prévision économique s'exercerait avec autant de sûreté que pour les corps célestes <sup>1</sup>.

Il est vrai qu'il serait absurde de vouloir prédire à l'avance les faits et gestes de Pierre ou de Paul : mais cela n'a aucun intérêt pour l'économiste. Il n'est pas un diseur de bonne aventure. La seule chose qui lui importe pour formuler ses lois comme pour fonder ses institutions, c'est la *conduite des hommes considérés en masse*.

Remarquez d'ailleurs que les gens dits pratiques qui dénie le plus vivement aux économistes la possibilité de prévision dans les questions économiques ne manquent pas pourtant d'en user dans le train ordinaire de leur vie et dans la conduite de leurs affaires quotidiennes. Quiconque spéculé — et qui ne spéculé pas ? — exerce tant bien que mal la prévision scientifique. Ce financier qui achète une action de tel chemin de fer prévoit la continuité et l'augmentation progressive d'un certain trafic suivant une direction déterminée et, en payant ce titre fort cher, il affirme par là, qu'il le veuille ou non, sa ferme confiance dans la régularité d'une loi économique. Pourtant, il est bien certain que toute personne ou tout colis qui circulera sur cette route ne le fera que par suite d'un acte de volonté. Et le ministre des Finances qui augmente la taxe sur l'alcool ou le prix des timbres-poste sait parfaitement que la consommation de l'alcool et la circulation des lettres sont et

<sup>1</sup> On donne comme argument, pour nier l'existence de lois naturelles en matière sociale, ce fait que beaucoup de choses tournent autrement qu'elles n'avaient été *prévues*. Cela prouve simplement notre ignorance. Mais pensez plutôt combien de fois des choses tournent autrement qu'elles n'avaient été *voulues* par leurs auteurs ! Cela ne prouve-t-il pas que dans ce monde il y a à l'œuvre des causes plus fortes que la volonté des hommes ?

resteront facultatives : néanmoins il prévoit qu'elles diminueront : il est même obligé, pour établir son budget, de calculer le montant de ces diminutions.

Enfin est-il besoin de dire que l'existence de lois naturelles n'est aucunement incompatible avec l'initiative et l'activité individuelles et que tout au contraire elle est la condition *sine qua non* de leur efficacité ? Comment l'homme pourrait-il agir utilement sur les faits si ceux-ci n'étaient liés entre eux par une chaîne de rapports connus et constants ? <sup>1</sup>

Sans doute, il est certains faits qui échappent, par leur immensité ou leur éloignement, à toute action de notre part, tels que les phénomènes de l'ordre astronomique ou géologique ou même météorologique : nous n'avons ici qu'à les subir en silence et notre faculté de prévision ne saurait nous permettre d'échapper au choc d'une comète ou à un tremblement de terre — mais que d'autres domaines où notre science est quasi souveraine ! La plupart des composés de la chimie inorganique, et les plus importants, ont été créés par le savant dans son laboratoire. Quand on voit l'éleveur de bétail dans ses étables, l'horticulteur dans ses jardins, modifier sans cesse les formes animales ou végétales et créer des races nouvelles, il semble que la nature vivante se laisse pétrir aussi docilement que la matière inerte. Même les phénomènes atmosphériques n'échappent pas absolument à l'empire de l'industrie humaine : celle-ci émet la prétention, par des défrichements ou des reboisements appropriés, de modifier le régime des vents et des eaux et, renouvelant le miracle du prophète Élie, de faire descendre à son gré du ciel la pluie et la rosée !

À plus forte raison, notre activité peut-elle s'exercer sur les faits économiques, précisément parce que ce sont des faits de l'homme et que nous avons immédiatement prise sur eux <sup>2</sup>. Sans doute, ici comme dans le domaine des phénomènes physiques, cette action est renfermée dans certaines limites que la science cherche à déterminer et que tous les hommes, soit qu'ils agissent individuellement par des entreprises privées, soit qu'ils agissent collectivement par des règlements législatifs, devraient s'efforcer de respecter. C'est le cas de répéter le vieil adage de Bacon : *Naturæ non imperatur nisi parendo* (pour gouverner la nature, il faut commencer par lui obéir). L'alchimie s'efforçait de convertir le plomb en or : la chimie a abandonné cette vaine recherche depuis qu'elle a constaté que ces deux corps sont des éléments simples ou du moins irréductibles, mais elle

<sup>1</sup> Comme le fait remarquer spirituellement M. Espinas (*Sociétés animales*) si l'activité humaine était incompatible avec l'ordre des phénomènes, il faudrait considérer comme un miracle le fait de faire cuire un œuf.

<sup>2</sup> Même les représentants de l'école déterministe, même ceux qui nient le libre arbitre (et tel, certes, ne saurait être le cas de l'école qui s'intitule « libérale ») reconnaissent à l'homme le pouvoir de modifier l'ordre des choses dans lequel il vit. Ils font seulement cette réserve que tout acte modificateur de l'homme est lui-même prédéterminé nécessairement par certaines causes, mais ceci est une question de pure métaphysique dans la discussion de laquelle nous n'avons pas à entrer ici. Voir d'ailleurs ce que nous en disons p. 14, note 1.

n'a pas renoncé à convertir le charbon en diamant, parce qu'elle a constaté qu'il n'y a là qu'un même corps sous deux états différents <sup>1</sup>. L'utopiste torture inutilement la nature pour lui demander ce qu'elle ne peut lui donner : l'homme de science ne lui demande que ce qu'il sait être possible. Mais la sphère de ce possible est infiniment plus vaste que ne le pensait l'école classique.

---

<sup>1</sup> Au reste, depuis que l'on a découvert le radium et constaté qu'il est une transformation de l'uranium et peut-être l'argent une transformation du plomb, la « transmutation des métaux » ne paraît plus si absurde, ni les alchimistes si ridicules.

## CHAPITRE II

### LES DIVERSES ÉCOLES ÉCONOMIQUES

---

#### I

#### Les écoles au point de vue de la méthode.

[Retour à la table des matières](#)

On appelle « méthode », dans le langage scientifique, le chemin qu'il faut suivre pour arriver à la découverte de la vérité.

La méthode *déductive* part de certaines données générales, admises comme indiscutables, pour en déduire, par voie de raisonnement logique, une série indéfinie de propositions. La géométrie peut être citée comme type des sciences qui emploient la méthode, déductive. On peut citer aussi, comme exemple familier à des étudiants en droit, le Droit lui-même, surtout le droit romain dans lequel on voit le jurisconsulte, partant de quelques principes posés par la loi des Douze Tables ou par le *jus gentium*, construire tout ce prodigieux monument qui s'appelle les *Pandectes*. On l'appelle, aussi méthode *abstraite*, parce qu'elle s'efforce de simplifier les phénomènes en les réduisant au seul élément qu'on veut étudier et en écartant tous les autres,

La méthode *inductive* est celle qui part de l'observation de certains faits particuliers pour s'élever à des propositions générales — par exemple, du fait que tous les corps tombent, à la loi de la gravitation.

C'a été une grande querelle aujourd'hui un peu oubliée, que de savoir laquelle de ces deux méthodes convient le mieux à la science économique.

Il est certain que c'est par la méthode déductive que l'Économie politique a été constituée. C'est sur un petit nombre de principes, considérés comme axiomatiques ou suggérés par des observations très générales — tels que l'accroissement de la population, le rendement non proportionnel de la terre — que les économistes de

l'école classique ont dressé les colonnes et la charpente de leur beau monument <sup>1</sup>. Et même pour construire toute l'Économie politique pure, ils se seraient contentés, à la rigueur, d'un seul principe, à savoir que « l'homme cherche en toute circonstance à se procurer le maximum de satisfaction avec le minimum de la peine ». Les économistes classiques ont cherché ainsi à simplifier l'objet de leur étude en considérant l'homme comme un être mû uniquement par son intérêt, *homo æconomicus*, identique à lui-même en tous pays et en tout temps, et en faisant abstraction de tout autre mobile qui serait perturbateur.

Mais il y a un demi-siècle on a commencé à contester l'efficacité de cette méthode et on a préconisé la méthode *inductive*, celle-là que Bacon avait introduite dans les sciences physiques et naturelles depuis quelques siècles et qui a donné de si merveilleux résultats. Dans le domaine économique, cette méthode s'appelle aujourd'hui, surtout en Allemagne où elle est, généralement pratiquée, *réaliste*. Elle s'enferme dans l'observation patiente et accumulée de tous les faits sociaux, tels qu'ils nous sont révélés — dans leur état actuel, par les statistiques ou les renseignements des voyageurs — dans leur état passé, par l'histoire. Elle s'appelle aussi *école historique* parce qu'elle déclare que c'est l'histoire qui, en nous apprenant comment se sont formées les institutions économiques et sociales et comment elles se transforment, peut seule nous éclairer sur le véritable caractère des faits sociaux <sup>2</sup>.

Il en résulte que le double caractère d'universalité et de permanence que l'école classique attribuait aux phénomènes économiques, et qu'elle décorait du nom de lois naturelles, s'évanouit <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Un des théoriciens les plus absolus à cet égard fut Nassau Senior, professeur à Oxford (1830-1840). Il ramène toute l'Économie politique à quatre axiomes – dont aucun aujourd'hui n'est admis, ou du moins ne l'est plus sans de nombreuses corrections.

<sup>2</sup> C'est en Allemagne qu'elle a pris naissance, de même aussi que dans la science du *Droit* avec Savigny. Elle date de la publication du Précis (*Grundriss*) d'Économie politique du professeur Roscher, en 1813, et peut-être mieux du *Système national d'Économie politique* de List, en 1841. Elle compte comme principaux représentants en Allemagne, les professeurs Bücher, Brentano, Schmoller et Wagner (celui-ci plus spécialement socialiste d'État. Pour la France, on peut y rattacher notre collègue M. Cauwès (*Cours d'Économie politique*, 1883, 1<sup>re</sup> éd.)

En France, à peu près à la même date, la méthode historique dans les sciences sociales avait été brillamment inaugurée par la publication du livre de Le Play sur *Les Ouvriers européens* (1885) et elle a été depuis fidèlement appliquée par l'école dite « de Le Play », en mémoire de son fondateur, principalement sous la forme de « monographies de familles ouvrières ». Néanmoins, l'emploi de la méthode historique a ici un caractère si différent de celui de l'école allemande que ce serait une grande erreur de les confondre. Le Play, partant de ce principe qu'en matière sociale il n'y a rien à inventer, cherche surtout dans le passé des leçons et des exemples et se montre très conservateur comme programme d'action. L'école allemande cherche dans le passé seulement le germe ou les racines de ce qui est devenu le présent et se montre au contraire, dans son programme, progressiste et même-radical.

<sup>3</sup> À la méthode historique et réaliste il convient de rattacher celle qui, sous le nom de *matérialisme historique*, a été préconisée par le socialisme dit scientifique ou plutôt marxiste (voir ci-après).

Cette méthode est sans doute plus sûre que l'autre puisqu'elle s'abstient de toute généralisation téméraire. Mais est-elle aussi féconde ? Il est permis d'en douter. C'est en effet une illusion de croire que l'emploi de la méthode purement inductive puisse jamais être aussi efficace dans les sciences sociales que dans les sciences physiques et naturelles : et cela pour deux raisons.

D'abord parce que l'observation des faits y est plus difficile — bien qu'il puisse sembler paradoxal au premier abord de déclarer plus difficile l'observation des faits qui nous touchent de plus près et à l'égard desquels nous sommes non pas seulement spectateurs, mais acteurs. Mais voilà justement la raison qui nous empêche de les bien voir ! — De plus, ils sont infiniment plus diversifiés. Qui a vu un seul hanneton les a tous vus : mais qui a vu un seul ouvrier mineur n'a rien vu. À vrai dire, l'observation des faits économiques et sociaux est une tâche qui dépasse infiniment les forces individuelles et qui ne saurait être que l'œuvre collective de milliers d'hommes réunissant leurs observations, ou des États employant à cet effet les puissants moyens d'investigation dont ils disposent. C'est toute une science nouvelle qui s'appelle la *Statistique* (voir p. 2). Par exemple, le plus simple de tous les faits que puissent étudier les sciences sociales c'est assurément le *nombre de personnes* qui composent une société. Cependant, n'est-il pas évident qu'un observateur isolé est dans l'impuissance absolue d'arriver à cette détermination ? Les administrations publiques peuvent seules entreprendre cette tâche, et encore les recensements officiels sont loin d'offrir des garanties de parfaite certitude ; — moins encore quand il s'agit de faire le dénombrement de certaines catégories spécifiées, par exemple, de celles des propriétaires fonciers ou des millionnaires.

De plus, l'observation pure des faits n'aurait jamais donné dans les sciences naturelles les merveilleux résultats que nous admirons sans le secours d'un mode particulier d'observation, pratiqué dans certaines conditions artificielles, et qui s'appelle *l'expérimentation*. Or, précisément dans les sciences sociales, l'expérimentation directe est impossible. Le chimiste, le physicien, le biologiste même (quoique pour ce dernier ce soit déjà plus difficile), peuvent toujours placer le phénomène qu'ils veulent étudier dans certaines conditions artificiellement déterminées et variables à volonté — par exemple, pour étudier la respiration d'un animal, placer celui-ci sous la cloche d'une machine pneumatique et faire varier à leur gré la pression de l'air. Mais l'économiste, fût-il même doublé d'un législateur ou d'un despote tout-puissant, n'a point cette faculté. On parle cependant sans cesse en Économie politique des « données de l'expérience ». On dit que tel peuple a fait l'expérience du système protectionniste ou de la réglementation du travail et qu'il s'en est bien ou mal trouvé. Mais *l'expérience* n'est pas *l'expérimentation scientifique* : tant s'en faut <sup>1</sup> ! Et la preuve c'est que depuis des siècles que tant de

---

<sup>1</sup> M. Pierson fait observer avec beaucoup de raison que la plupart des erreurs, ou du moins qu'on considère aujourd'hui comme telles, ont passé jadis pour les fruits de l'expérience.



peuples ont fait l'expérience du protectionnisme et d'autres du libre-échange, la solution de la question n'est guère plus avancée qu'au premier jour.

L'économiste doit se contenter comme expérimentations, si tant est qu'on puisse leur décerner ce nom, de comparer les résultats donnés par des législations ou des systèmes différents : par exemple, en France, il regardera quels sont les résultats sur le réseau des chemins de fer de l'État et sur ceux des grandes Compagnies — ou bien ceux du système des retraites pour les ouvriers en Belgique et en Allemagne. Mais les conclusions qu'il pourra en tirer seront toujours incertaines et discutables parce que les conditions de part et d'autre ne sont jamais tout à fait semblables <sup>1</sup>.

Les économistes de la nouvelle école ridiculisent souvent les « Robinsonades » auxquelles se plaisent les économistes classiques. C'est pourtant un hommage rendu à la méthode expérimentale, car qu'est-ce que l'histoire de Robinson sinon une expérimentation, imaginaire il est vrai ? Ne pouvant mettre l'oiseau sous la cloche pneumatique, nous supposons qu'il y est et regardons comment il réagit à l'égard de tel ou tel phénomène économique.

Il n'y a pas si loin qu'on pense de l'abstraction à l'expérimentation, car l'une et l'autre procèdent de la même façon, en isolant un fait de la trame des faits connexes dans laquelle il se trouve engagé. Seulement l'une l'isole en réalité, l'autre l'isole en hypothèse.

En raillant donc, comme elle le fait, les procédés et les méthodes de l'école déductive, l'école nouvelle montre trop de prétentions et même quelque ingratitude, car, en somme, elle se meut toujours dans les catégories que la vieille école avait posées ; elle n'a pas refait la science, elle y a seulement apporté un esprit nouveau : c'est beaucoup, d'ailleurs ! Elle-même, de son côté, l'école historique donne prise à la critique en ce que, à force d'appliquer son attention à l'observation des faits et aux variations des peuples et des temps, elle tend trop à verser dans l'érudition et à perdre de vue les conditions générales qui déterminent partout les phénomènes économiques. Elle risque de rester purement descriptive. On aura beau accumuler des millions de faits, il n'y aura une science que du jour où on aura découvert entre eux certaines relations. S'il fallait renoncer à découvrir, sous les manifestations changeantes des phénomènes, des rapports permanents et des lois générales, il faudrait renoncer définitivement à constituer l'Économie politique comme science : or, si dangereuses que puissent être pour la science des

---

<sup>1</sup> Cependant la guerre actuelle, par les perturbations énormes qu'elle aura apportées dans toute l'organisation économique, — suppression totale ou partielle des échanges internationaux, suppression totale ou partielle de la loi de l'offre et de la demande sur le marché intérieur par les réquisitions, taxations et rationnements, émission sans précédent de billets, suspension des lois de protection ouvrière, etc. — aura été un champ d'expérimentation incomparable pour les économistes du présent et du plus lointain avenir.

hypothèses téméraires, elles le seraient infiniment moins que c'est avec d'impuissance (voir ci-dessus, p. 13). Si justifiées qu'elles puissent être, à certains égards, les railleries que l'on a dirigées contre l'homme abstrait, *homo æconomicus* de l'école classique, il faut bien admettre cependant qu'il y a certains caractères généraux propres à l'espèce humaine. Et la meilleure preuve qu'on puisse en trouver est précisément dans l'histoire, puisque celle-ci nous montre que partout où des sociétés humaines se sont trouvées placées dans des conditions analogues, elles ont reproduit des types similaires : — régime féodal en Europe au XII<sup>e</sup> siècle et au Japon jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, formes successives de la propriété et du mariage, emploi simultané des métaux précieux comme monnaie, coutumes funéraires, et jusqu'aux conte de fées, comme celui du petit Poucet, que les Folkloristes retrouvent aujourd'hui, plus ou moins identiques, sur tous les points du globe.

On ne peut donc pas rejeter absolument l'emploi de la méthode abstraite et ces « Supposons que ... », familiers à l'école de Ricardo et que l'école historique a en horreur. Le labyrinthe des faits économiques est bien trop inextricable pour que nous puissions jamais arriver, par le seul concours de l'observation, à nous y reconnaître et à démêler ces rapports fondamentaux qui constituent la matière de toute la science. Ce n'est pas seulement à l'abstraction, mais à l'imagination, c'est-à-dire à l'hypothèse, qu'il faut faire appel pour porter la lumière dans ces ténèbres et l'ordre dans ce chaos.

L'opposition entre la méthode déductive et inductive est quelque peu scolastique. Il n'y a qu'une méthode, laquelle procède par trois étapes :

1° *Observer* les faits, sans idée préconçue, et ceux-là surtout qui paraissent à première vue les plus insignifiants ;

2° *Imaginer* une explication générale qui permette de rattacher entre eux certains groupes de faits dans des rapports de causes à effet : en d'autres termes, formuler une *hypothèse*.

3° *Vérifier* le bien-fondé de cette hypothèse, en recherchant — sinon par l'expérimentation proprement dite, tout au moins par l'observation conduite d'une façon spéciale — si l'application correspond exactement aux faits.

Du reste, c'est ainsi que l'on procède même dans les sciences physiques et naturelles. Toutes les grandes lois qui constituent les bases des sciences modernes, à commencer par la loi de la gravitation de Newton, ne sont que des hypothèses *vérifiées*. Disons plus, même : les grandes théories qui ont servi de bases aux découvertes scientifiques de notre temps — par exemple l'existence de l'éther dans

les sciences physiques ou la doctrine de l'évolution dans les sciences naturelles — ne sont que des hypothèses encore *non vérifiées* <sup>1</sup>.

Le tort de l'école classique ce n'est donc point, d'avoir trop usé de la méthode abstraite, mais seulement d'avoir pris trop souvent l'abstraction et l'hypothèse pour la réalité : par exemple, après avoir supposé son *homo æconomicus* mû uniquement par l'intérêt personnel, ce qu'elle était en droit de faire, d'avoir cru à son existence réelle et de n'avoir plus vu que lui dans le monde économique.

Aussi la méthode déductive n'est point morte : elle revit aujourd'hui sous deux méthodes nouvelles.

D'abord la méthode dite *mathématique*. Celle-ci considère les relations qui s'établissent entre les hommes en toute circonstance donnée comme des *relations d'équilibre*, semblables à celles qu'on étudie dans la mécanique et, comme celles-ci, susceptibles d'être mises en équations algébriques. Pour cela il faut réduire le problème à un certain nombre de conditions données et faire abstraction de toutes les autres, exactement comme on fait d'ailleurs dans la mécanique <sup>2</sup>.

La méthode *psychologique* (dite aussi *autrichienne* d'après la nationalité de ses représentants les plus éminents <sup>3</sup>) s'attache exclusivement à la théorie de la valeur dont elle fait le centre de toute la science économique ; et comme la valeur, selon elle, n'est que l'expression des désirs de l'homme, elle est tout naturellement conduite à réduire la science économique à une étude des désirs des hommes, des causes qui les tendent ou les détendent, c'est-à-dire à une analyse psychologique très subtile. D'ailleurs le vieux principe classique, qu'elle a rajeuni sous le nom de

<sup>1</sup> Voir l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de Claude Bernard, et *Le rôle de l'hypothèse* de H. Poincaré. — Comme l'a fait observer Stanley Jevons, dans ses *Principles of Science*, la méthode qu'on emploie pour arriver à la découverte de la vérité dans les sciences est semblable à celle qu'emploient inconsciemment ceux qui cherchent l'explication de ces rébus ou de ces langages chiffrés qui figurent à la dernière page des journaux illustrés. Pour deviner quel peut être le sens de ces énigmes, nous *imaginons* un sens quelconque, puis nous vérifions si en effet il s'accorde avec les chiffres ou les images que nous avons sous les yeux. S'il ne s'accorde pas, c'est une hypothèse à rejeter. Nous en imaginons alors quelque autre jusqu'à ce que nous soyons plus heureux ou que nous perdions courage.

Le chercheur ne trouvera jamais rien dans les faits s'il n'a pas déjà dans la tête l'image pressentie de la vérité. M. Pierre Janet a dit : on ne voit que ce qu'on regarde ; et on ne regarde que ce qu'on a dans l'esprit.

<sup>2</sup> Inaugurée par Cournot, en France, il y a longtemps (*Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, 1838), mais alors sans aucun succès, la méthode mathématique a été plus récemment mise en honneur par Stanley Jevons, Marshall et Edgeworth en Angleterre, Walras à Lausanne (mais français), Pantaleoni et Vilfredo Pareto en Italie, Gossen et Launhardt en Allemagne, Irving Fisher aux États-Unis. Voir le petit traité traduit en français de Vilfredo Pareto.

<sup>3</sup> Les professeurs Kart Menger, de Böhm-Bawerk, Wieser. Les théories subtiles de cette école ont été très bien résumées dans un petit livre du regretté professeur de Glasgow, W. Smart, *Introduction to the theory of Value*.

principe *hédonistique* (d'un mot grec qui signifie plaisir, jouissance) — obtenir le maximum de satisfaction avec le minimum d'effort — était déjà tout à fait psychologique.

On voit donc que ces deux écoles se servent de la méthode déductive poussée à ses extrêmes conséquences. Toutefois, il faut leur rendre cette justice qu'elles n'ont pas commis la faute, comme l'avait fait la vieille école déductive, de se laisser prendre au piège de leurs propres spéculations. Elles ne donnent leur principe hédonistique et leurs abstractions que comme des hypothèses nécessaires pour établir la science pure <sup>1</sup>.

D'autre part, si la méthode abstraite de Ricardo revit dans les écoles mathématique et psychologique, on peut dire aussi que la méthode naturaliste de J.-B. Say revit dans l'école *organiciste* qui fait de l'Économie politique une annexe de l'histoire naturelle et de la biologie, en assimilant les sociétés humaines à des êtres vivants, chacune de leurs institutions n'étant qu'un organe adapté à une certaine fonction. Elle transpose ainsi les lois physiologiques en lois sociales : le réseau artériel et veineux ce sont les chemins de fer, les fils télégraphiques c'est le système nerveux, les riches c'est le tissu adipeux », et enfin la Bourse c'est « le cœur » <sup>2</sup> !

<sup>1</sup> « L'économie politique pure, dit Léon Walras dans ses *Éléments d'Économie politique pure*, est essentiellement la théorie de la détermination des prix sous un régime *hypothétique* de libre concurrence absolue ». M. Pantaleoni fait même cet aveu, inouï jusqu'ici (*Principii di Economia pura*) : « Que l'hypothèse hédonistique et psychologique, d'où se déduisent toutes les vérités économiques, coïncide *ou non* avec les motifs qui déterminent réellement les actions de l'homme... c'est là une question qui ne touche point à l'exactitude des vérités ainsi déduites ».

<sup>2</sup> Voir le grand ouvrage de Schæffle, *Bau und Leben des Sociales Körpers* ; René Worms, *Organisme et Société*. – Cette école développe notamment les thèses suivantes :

Tout corps organisé se compose d'innombrables cellules ayant chacune leur vie propre et leur individualité, en sorte que tout être vivant n'est véritablement qu'une *association* de millions et de milliards – plus nombreuses par conséquent que les plus grandes sociétés humaines – d'individualités infiniment petites qui, comme le dit Claude Bernard, « s'unissent et restent distinctes comme des hommes qui se tiendraient par la main ».

Tout être organisé est soumis à la loi de la *division du travail*. Ce n'est que dans les organismes tout à fait inférieurs que toutes les fonctions sont confondues dans une masse informe et homogène ; mais, à mesure que l'organisation se perfectionne, les fonctions diverses de nutrition, de reproduction, de locomotion, etc., se différencient et chacune dispose d'un organe spécial, en sorte que la perfection de l'organisme est d'autant plus grande que le travail physiologique est plus divisé.

Tout être vivant est le siège d'un mouvement perpétuel *d'échange* et de *circulation*, échange de services et même de matériaux : il faut bien en effet, pour qu'une fonction de l'organisme puisse être spécialisée dans un seul organe, comme nous venons de le voir, que les autres organes s'acquittent des autres fonctions essentielles à la vie et lui en communiquent les bienfaits.

Le *crédit* lui-même serait indispensable au fonctionnement des êtres vivants, comme à celui de l'organisme social. « Si un organe du corps de l'animal ou du corps politique, dit encore Spencer, est subitement appelé à fournir une action considérable, il faut qu'il reçoive un supplément de matériaux qu'il consomme en fonctionnant, il faut qu'il ait un *crédit* ouvert sur la fonction qu'il remplit ».

Mais cette dernière école, qui a eu un moment d'éclat, a fort décliné. Bon nombre de sociologues protestent aujourd'hui contre cette assimilation. Herbert Spencer, lui-même, qui avait le plus brillamment développé ces analogies dans ses *Principes de Sociologie*, a protesté plus tard contre toute idée d'assimilation entre les organismes vivants et les sociétés humaines <sup>1</sup>.

## II

### Les écoles au point de vue des solutions.

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est pas seulement sur la méthode à suivre, mais plus encore sur le programme d'action, sur la *politique sociale*, comme disent les Allemands, sur les solutions à proposer, que les économistes sont divisés en nombreuses écoles — presque autant que les philosophes. En 1821, un économiste anglais, le colonel Torrens, écrivait : « la période des controverses va bientôt être close et celle de l'entente unanime approche rapidement. Dans vingt ans d'ici il ne restera pas un seul point litigieux dans les principes essentiels de l'Économie politique ». Vingt ans, quelle foi dans la force de la vérité ! Or, voici bientôt cent ans que cette prophétie a été énoncée et l'entente unanime ne paraît pas plus près de nous. Il ne suffit pas de dire, pour se consoler, que l'Économie politique n'a guère plus d'un siècle d'existence et que ce défaut passera avec l'âge. D'autres sciences qui ne sont guère plus vieilles, qui ont à peine dépassé une vie d'homme, sont arrivées déjà, à constituer un ensemble de principes assez certains pour l'adhésion presque unanime de tous ceux qui les cultivent. Il ne faut pas désespérer de réaliser le même accord entre économistes, tôt ou tard, en ce qui concerne l'observation des phénomènes et l'explication des rapports qui les unissent. Malheureusement, un tel espoir n'est guère possible quant aux divergences qui portent sur les fins à poursuivre, sur l'idéal désirable et sur les moyens propres à le réaliser. Celles-ci ne pourraient cesser que le jour où l'unité morale, politique, sociale du genre humain serait réalisée <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Et un sociologue éminent, M. Tarde, a rompu plus résolument encore avec cette tendance en déclarant que « la science sociologique ne se développera que du jour où on aura coupé définitivement le cordon ombilical qui la rattache à sa mère, la biologie ». Mais c'est encore trop concéder, car nous ne croyons pas du tout que la biologie soit « la mère » de la sociologie !

<sup>2</sup> Citons en outre, et seulement parmi les morts : en France, Dunoyer (*Liberté du travail*, 1845), Bastiat (*Harmonies*, 1848), Courcelle-Seneuil et Léon Say ; en Angleterre, Mac Culloch, Senior et Cairnes ; en Italie, Ferrara ; aux États-Unis, Carey et Walker. L'école libérale anglaise est désignée parfois sous le nom d'*École de Manchester*, parce que c'est là qu'elle fit triompher le libre-échange.

C'est en France que cette école a conservé jusqu'à maintenant le plus grand nombre de fidèles, presque tous les économistes de l'Institut et ceux de la Société d'Économie politique, etc. M. de

On peut distinguer dans le mouvement économique contemporain cinq écoles, ou, si l'on veut, cinq tendances, assez nettement caractérisées.

## § 1. École libérale.

[Retour à la table des matières](#)

La première de ces écoles, qu'on appelle parfois *classique* parce que tous les fondateurs de l'Économie politique, les physiocrates, Adam Smith, Ricardo, J.-B. Say, Stuart Mill, lui appartiennent <sup>1</sup>, parfois aussi *individualiste* parce qu'elle voit dans l'individu à la fois le moteur et le but de l'activité économique — et que ses adversaires appellent ironiquement orthodoxe, à raison du caractère dogmatique de ses affirmations et parce qu'elle exclut de la science tous ceux qui la comprennent autrement qu'elle — a déclaré à maintes reprises n'accepter d'autre qualificatif que celui *d'école libérale*. Il convient donc de lui donner exclusivement, ce dernier titre, parce que d'ailleurs il la caractérise fort bien et, s'accorde avec, la formule fameuse qui lui a servi longtemps de devise : Laisser faire, laisser passer. Mais est-ce bien « une école ? » Ses partisans s'en défendent avec hauteur et prétendent représenter la science elle-même. Ils se donnent à eux-mêmes, et leurs adversaires leur concèdent même le plus souvent le titre de « économistes » tout court. Il est vrai que les origines de cette école se confondent, avec celles de la science économique elle-même. Sa doctrine est simple et peut se résumer en trois points :

1° L'école libérale croit à l'existence d'un Ordre Naturel en ce sens que les sociétés humaines sont gouvernées par des *lois naturelles* que nous ne pourrions point, changer quand même nous le voudrions, parce que ce n'est pas nous qui les avons faites, et que d'ailleurs nous n'avons point, intérêt à modifier quand même nous le pourrions, parce qu'elles sont bonnes ou du moins les meilleures possibles. La tâche de l'économiste se borne à découvrir le jeu de ces lois naturelles, et le devoir des individus et des gouvernements est de s'appliquer à régler leur conduite d'après elles <sup>2</sup>.

---

Molinari, ex-directeur du *Journal des Économistes*, décédé récemment, en fut le doyen, et son successeur, M. Yves Grayot, en est le plus pur représentant.

<sup>1</sup> Voir le chapitre final de l'*Histoire des doctrines économiques*, Gide et Rist.

<sup>2</sup> Cette tendance optimiste s'est surtout affirmée dans l'école française. Elle a atteint son apogée dans le livre de Bastiat, les *Harmonies économiques*, et dans celui de Dunoyer, la *Liberté du travail*, mais elle se retrouve dans les écrits de plusieurs économistes français contemporains, par exemple dans le livre de M. Paul Leroy-Beaulieu sur la répartition des richesses qui porte ce sous-titre significatif ou tendance à une moindre inégalité des conditions ».

Cette tendance est beaucoup moins accusée dans l'école anglaise qui, à certains égards, se montre au contraire nettement *pessimiste*, notamment dans les théories de Ricardo, de Malthus et même de Stuart Mill que nous verrons plus loin, telles que les lois de la population, de la rente, du salaire nécessairement limité aux moyens de subsistance, du rendement non proportionnel, de l'état stationnaire etc., mais qui néanmoins les accepte comme des nécessités inéluctables.

2° L'école libérale est individualiste en ce sens qu'elle voit dans *l'effort individuel* le premier et même l'unique moteur de l'évolution sociale. Elle ne croit point se mettre par là en contradiction avec la doctrine précédente des lois naturelles, car ces lois, telles qu'elle les conçoit, n'enchaînent point la liberté humaine : elles ne sont, au contraire, que l'expression des rapports qui s'établissent spontanément entre les hommes vivant en société, partout où ces hommes sont laissés à eux-mêmes et libres d'agir suivant leurs intérêts. Ces intérêts individuels, antagoniques en apparence, sont en réalité convergents et entre eux s'établit une harmonie qui constitue précisément l'ordre naturel, lequel est de beaucoup supérieur à toute combinaison artificielle que l'on pourrait imaginer <sup>1</sup>.

3° Le rôle du législateur, s'il veut assurer l'ordre social et le progrès, se borne donc à développer autant que possible ces initiatives individuelles, à écarter tout ce qui pourrait les gêner, à empêcher seulement qu'elles se portent préjudice les unes aux autres, et par conséquent *l'intervention de l'autorité doit se réduire à un minimum* indispensable à la sécurité de chacun et à la sécurité de tous, en un mot à « laisser faire ».

Une telle conception ne manque, certes, ni de simplicité, ni de grandeur. Quelle que soit la destinée qui lui soit réservée, elle aura du moins le mérite d'avoir servi à constituer la science économique et, si d'autres doctrines doivent la remplacer un jour, elle n'en restera pas moins le fondement sur lequel celles-ci auront bâti.

Nous ne lui reprocherons donc point, comme l'a fait l'école allemande, d'avoir abouti seulement à une stérile métaphysique des lois naturelles. Mais, par le développement logique des principes mêmes que nous venons de résumer, l'école libérale s'est trouvée poussée à faire l'apologie de toutes les institutions économiques actuelles, à nier ou à atténuer les griefs dont se plaignent les classes ouvrières, et même là où leurs misères ne sont pas niables, à y voir la conséquence inévitable du progrès général et comme la sanction nécessaire de la loi qui impose aux hommes la prévoyance et le travail <sup>2</sup>. Par là, cette école s'est attiré l'épithète

<sup>1</sup> « Nous disons qu'il suffit de les observer (ces lois naturelles) en aplanissant les obstacles naturels qui s'opposent à leur action, et surtout en n'y ajoutant point les obstacles artificiels, pour que la condition de l'homme soit aussi bonne que le comporte l'état d'avancement de ses connaissances et de son industrie. C'est pourquoi notre Évangile se résume en ces quatre mots : Laisser faire, laisser passer » (De Molinari, *Les lois naturelles*). Et ailleurs (*Comment se résoudra la question sociale*, p. VII) : « Elles (les lois naturelles) travaillent sans bruit, par une action presque toujours inaperçue, à résoudre la question sociale ».

On a dit de même, dans une formule quelque peu paradoxale : l'Économie politique n'est pas plus l'art d'organiser les sociétés que l'astronomie n'est l'art de faire tourner les planètes. Tout le célèbre ouvrage de Bastiat, les *Harmonies économiques*, n'est que le développement de cette idée.

<sup>2</sup> « Il est bon qu'il y ait dans la société des lieux inférieurs où soient exposées à tomber les familles qui se conduisent mal. La misère est ce redoutable enfer ». (Dunoyer, *Liberté du Travail*).

« d'école dure », qualificatif sans doute tout à fait impropre, puisqu'il s'agit d'une conception scientifique, mais qui doit être entendue en ce sens qu'elle s'est rendue haïssable à ceux qui souffrent et qui attendent un soulagement à leurs maux. Peu importe, serait-elle en droit de répondre, si telle est la vérité ! Sans doute, mais il semble que cette attitude ait été inspirée moins par un esprit vraiment scientifique que par le parti pris de justifier l'ordre social existant. Voici, en effet, ce qu'il faut répondre :

1° L'idée que l'ordre économique existant est un ordre *naturel* — en ce sens qu'il serait le résultat spontané des lois naturelles et de la liberté et que par conséquent il est, sinon tout ce qu'il devrait être, du moins *tout ce qu'il peut être* — ne paraît pas fondée. L'histoire montre que très souvent ce que l'on appelle les institutions fondamentales de l'ordre social, propriété foncière, salariat, etc., sont le résultat — soit de faits de guerre et de conquête brutale (par exemple, l'appropriation du sol de l'Angleterre et de l'Irlande par un petit nombre de landlords, ou celui des provinces polonaises et lithuaniennes, a pour origine historique la conquête, l'usurpation ou la confiscation) ; — soit de lois positives édictées par certaines classes de la société à leur profit (lois successorales, lois fiscales, etc.). Si donc le monde était à refaire et s'il pouvait être refait dans des conditions de liberté absolue, rien ne prouve qu'il fût semblable à celui qui existe aujourd'hui.

2° Même en admettant l'existence de lois naturelles, et même en admettant, comme nous l'avons fait, que ces lois puissent être définies comme des rapports constants et nécessaires entre certains faits, il n'y a nullement lieu d'en conclure que ces faits eux-mêmes soient constants ni nécessaires, et par conséquent elles n'impliquent aucunement ce caractère définitif pour nos institutions sociales que l'école libérale se plaît à leur prêter. Une loi économique peut être aussi bien révolutionnaire que conservatrice. En tout cas, si, comme l'affirme, l'enseigne la science contemporaine, la loi naturelle par excellence est celle de l'évolution, alors il faudrait dire que les lois naturelles, bien loin d'exclure l'idée de changement, le supposent toujours. L'école libérale voit, par exemple, dans le salariat un état définitif ; les socialistes et coopératistes y voient au contraire un état transitoire, comme ceux de l'esclavage ou de servage qui l'ont précédé. Ce n'est pas le moment de donner raison aux uns ni aux autres mais ce qu'on peut dire c'est que les lois naturelles peuvent aussi bien être invoquées par les seconds que par les premiers. De même pour la propriété foncière.

3° Moins encore est-on en droit, même, en admettant l'existence de lois naturelles, d'en conclure qu'elles sont nécessairement bonnes ou du moins les meilleures possibles, et que par conséquent ce qu'il y a de mieux à faire pour le bien de tous, c'est de ne pas y toucher. La toile d'araignée est un fait tout à fait naturel, mais à la mouche qui s'y débat cette consolation importe peu. Or le monde



économique est rempli de toiles d'araignée : y porter le balai n'a rien d'anti-scientifique <sup>1</sup>.

Quant à la *vis medicatrix naturæ* dont s'inspire le laisser-faire, c'est-à-dire à la croyance que la Nature est le meilleur des médecins, il n'y a aucun savant qui ne la considérât aujourd'hui comme une superstition de bonne femme. Sans doute il y a dans tout corps vivant des énergies qui luttent spontanément contre le mal et la mort — s'il n'en était pas ainsi, toute vie aurait disparu de la terre ou, pour mieux dire, n'aurait jamais pu éclore. Mais lorsqu'on laisse à la Nature le soin de guérir les malades dans une épidémie ou de panser les blessés au soir de la bataille, peu en réchappent <sup>2</sup>. Il en est exactement de même dans la vie sociale. Tout ce qu'on peut dire c'est que la science économique étant moins avancée encore que la science médicale, ce peut être de la part des gouvernants une sage politique que de s'abstenir là où ils ignorent.

## § 2. Écoles socialistes.

[Retour à la table des matières](#)

L'école socialiste est aussi ancienne que l'école classique : on peut même dire que chronologiquement elle l'a précédée, car il y avait des socialistes longtemps avant qu'on connût des économistes. Cependant ce n'est qu'après que la science économique a pris un caractère scientifique que le socialisme s'est affirmé, par le fait même de son antagonisme avec elle. Les doctrines de cette école ayant surtout un caractère critique et étant très divergentes, il est beaucoup plus difficile de les

<sup>1</sup> Auguste Comte dit : « Les économistes ont méconnu radicalement la tendance de l'ordre naturel à devenir de plus en plus modifiable à mesure qu'il se complique davantage. Rien ne peut excuser le blâme doctoral que la métaphysique oppose à l'intervention continue de la sagesse humaine dans les diverses parties du mouvement social. Les lois naturelles auxquelles ce mouvement est en effet assujéti, loin de nous détourner de la modifier sans cesse, doivent au contraire nous servir à y mieux appliquer notre activité ».

<sup>2</sup> On cite sans cesse le rôle, émouvant en effet, de ces globules blancs, les phagocytes, qui se précipitent sur les bacilles nuisibles pour les détruire — mais ils n'y réussissent pas toujours, tant s'en faut ! Et que d'exemples on pourrait citer de cas où la Nature fait très mal son œuvre réparatrice. « La Nature n'est pas un bon médecin. Elle applique ses remèdes avec une brutalité qui peut emporter le malade. La fièvre est un de ses remèdes : cependant elle peut monter à un tel degré qu'au lieu de guérir le malade, elle le tue. La toux, un des procédés naturels pour débarrasser les bronches des matières qui les encombrent, empêche tout sommeil, produit des lésions et répand la contagion... Un ulcère de l'intestin peut guérir sans aide, dans de favorables circonstances, mais la cicatrisation qui en résulte graduellement étrangle le passage... En somme, dans la plupart des cas, la Nature est l'adversaire du médecin ». C'est ainsi que s'exprime le D<sup>r</sup> Maverich dans *The Medical Record*.

formuler que celles de l'école précédente. Voici cependant comment on peut les résumer <sup>1</sup> :

1° Toutes les écoles socialistes voient la cause essentielle du désordre social dans la concentration des biens entre les mains d'un petit nombre de parasites qui donne à ceux-ci le pouvoir d'exploiter la masse en la faisant travailler à leur profit : *paucis humanum genus vivit*.

En conséquence, elles attendent un ordre de choses nouveau dans lequel la propriété capitaliste, et son autre face le salariat, seront, sinon complètement abolis, du moins de plus en plus limités. Et suivant que ces écoles se montrent plus ou moins exigeantes sur le droit de propriété, elles peuvent être ainsi classées par une gradation décroissante en exigences : le *communisme* qui veut la suppression de la propriété privée pour tous les biens ; le *collectivisme* qui réclame la suppression de la propriété seulement pour les biens qui servent à la production ; le *socialisme agraire* qui se contente de la suppression de la propriété seulement pour la terre.

Au reste, les socialistes ne se préoccupent plus guère de savoir quels seront les traits de la société future. Ce sont les anciens socialistes (Thomas Morus, Saint-Simon, Fourier), qu'on qualifie dédaigneusement d'utopistes et dont les doctrines sont d'ailleurs injustement discréditées, qui s'étaient complu à la construire de toutes pièces d'après tel ou tel principe de justice *a priori* ; ils proposaient des *systèmes*. Les autres, qui prennent fièrement le titre de socialisme *scientifique* (les marxistes), se refusent à proposer des systèmes, mais ils se bornent à montrer comment la société future se fera d'elle-même et comment elle s'élabore déjà sous nos yeux <sup>2</sup>.

2° Ces écoles socialistes ne prétendent point, comme le leur reprochent les économistes, que l'ordre social ne puisse être changé par des modes pacifiques et qu'une révolution soit indispensable <sup>3</sup>. Elles croient aussi à l'évolution : seulement,

<sup>1</sup> Le socialisme, en laissant de côté toute la lignée des précurseurs qu'on peut faire remonter jusqu'à Platon, a eu comme principaux représentants dans le dernier siècle : – en France : Saint-Simon (*Système industriel*, 1821) ; Fourier (*Association Domestique Agricole*, 1822) ; Proudhon (*Qu'est-ce que la propriété ?* 1840 ; – en Angleterre, Owen (son principal ouvrage, *New Views of Society*, est de 1812) ; – en Allemagne : Rodbertus, *Lettres sociales à Kirchmann*, 1850, traduit en partie en français sous le titre *Le Capital*, par M. Chatelain ; Karl Marx (*Le Capital*, vol. I, 1867, plus trois volumes posthumes, plusieurs éditions françaises). C'est la France qui a donné la plus vigoureuse impulsion au socialisme jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais depuis lors ce sont les Allemands qui ont donné au socialisme contemporain, dit souvent le *marxisme*, sa physionomie caractéristique.

<sup>2</sup> Voir cependant diverses descriptions anticipées de cette société future, au point de vue collectiviste, dans la *Quintessence du Socialisme* par Schæffle et dans *Le régime socialiste* de George Renard.

<sup>3</sup> Il est permis de sourire avec une certaine mélancolie quand on traite les collectivistes de révolutionnaires ; ils le sont si peu !... Ils se contenteront de modifier la surface sociale du

elles pensent que la révolution, en entendant par là le brusque déclenchement d'un travail latent et lentement mûri, constitue précisément un des modes normaux de l'évolution ; et cela non pas seulement dans l'évolution sociale, mais aussi dans l'évolution biologique où géologique. Les tremblements de terre et le soulèvement des montagnes ont été un des facteurs qui ont déterminé la forme actuelle de notre globe, et le poussin, pour sortir de l'œuf, doit casser sa coquille à coups de bec. Toute naissance est une sorte de révolution, et la violence ne serait que l'intervention de l'accoucheur lorsque la société nouvelle est arrivée à son terme dans le sein de la société ancienne.

On peut même dire que les écoles socialistes sont plus déterministes que l'école libérale en ce sens qu'elles affirment la toute puissance du milieu sur l'individu. C'était déjà la doctrine d'Owen et de Fourier et, dans l'école marxiste, elle s'est affirmée sous le nom de *matérialisme historique*. On veut dire par là que les faits d'ordre économique, et plus spécialement encore ceux relatifs à la production et à la technique industrielle, déterminent tous les faits sociaux, même les plus éloignés et les plus élevés dans la hiérarchie, tels que ceux de l'ordre politique, moral, religieux, esthétique. Marx a écrit : « En changeant leur mode de production, les hommes changent tous leurs rapports sociaux. Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur, la société avec le capitaliste industriel ». Et on se fait fort d'expliquer ainsi, par des causes purement économiques, l'avènement du Christianisme ou la Réforme, la Renaissance, les luttes des partis, Guelfes et Gibelins ou whigs et tories, et tout ce qu'on voudra <sup>1</sup>.

Cependant, ce déterminisme n'a pas le caractère fataliste qu'on lui prête, car, même si l'évolution sociale est déterminée par le moulin à vapeur se substituant au moulin à bras, il ne faut pas oublier que l'un et l'autre moulin sont des produits de l'industrie humaine, et que, par conséquent, l'action collective de l'homme est elle-même le premier facteur de cette évolution qui l'entraîne et la dépasse.

3° Les écoles socialistes sont généralement disposées à étendre autant que possible les attributions des pouvoirs collectifs représentés soit par l'État, soit par

---

phénomène ; ils n'en sauraient modifier les lois internes et profondes ; n'est pas révolutionnaire qui veut » (Jaurès, *L'Organisation socialiste*).

<sup>1</sup> On trouvera notamment dans un livre de M. Achille Loria (traduit en français *Bases essentielles de la constitution sociale*) des exemples curieux et imprévus de cette façon de rattacher les plus grands faits de l'histoire à certaines causes économiques qui sont bien les dernières auxquelles en aurait songé.

Cette doctrine du matérialisme historique contient évidemment une part de vérité en ce sens que pour faire n'importe quoi l'homme doit d'abord manger et qu'ainsi les faits économiques sont le fondement sur lequel tout le reste est bâti. Mais autre chose est de dire qu'une certaine infrastructure économique est la base nécessaire de toute civilisation, autre chose est de dire qu'elle détermine cette civilisation. C'est simplement le terrain sur lequel les flores les plus diverses peuvent s'épanouir. Au reste, les socialistes marxistes eux-mêmes ne prennent plus cette doctrine dans un sens absolu et elle n'a plus guère de valeur que comme Protestation contre la Méthode *idéologique*.

les communes, soit par les associations ouvrières, puisqu'en effet leur but est d'arriver à transformer en services publics tout ce qui est aujourd'hui du ressort de l'entreprise privée.

Il est pourtant tout à fait inexact de définir le socialisme, comme on le fait fréquemment, en disant qu'il veut tout faire faire par l'État. Il est si loin de vouloir tout remettre entre les mains de l'État qu'il veut, au contraire, le supprimer ! S'il appuie généralement les projets de loi qui étendent les attributions de l'État, c'est seulement comme mesure transitoire pour transformer les entreprises individuelles en entreprises collectives. Car, loin d'être étatiste, il professe le plus grand mépris pour l'État tel qu'aujourd'hui, l'État bourgeois, comme il l'appelle, c'est-à-dire l'État politicien et patron s'inspirant des mêmes intérêts que les individus. Il évite même, dans ses plans de réorganisation sociale, de prononcer le mot d'État et il emploie de préférence celui de Société. L'État, dans le plan socialiste, devra perdre tout caractère politique pour devenir simplement économique : il ne sera rien de plus que le Conseil d'administration d'une sorte d'immense société coopérative embrassant le pays tout entier. C'est par là que le pur socialisme, le socialisme ouvrier (on dit en Allemagne « socialisme démocratique »), se distingue du *socialisme d'État* que nous allons voir tout à l'heure.

4° Enfin, le caractère le plus saillant du socialisme actuel est qu'il est exclusivement *ouvrier*, c'est-à-dire qu'il n'admet pas d'autres intérêts que ceux de la classe ouvrière et considère les intérêts des autres classes de la société comme en antagonisme nécessaire avec ceux des travailleurs <sup>1</sup>. Les classes bourgeoises ou capitalistes ont eu leur rôle, qui a été de former la société actuelle, mais devenues parasitaires elles doivent être éliminées. De là, l'affirmation de *la lutte de classes* qui est le principe essentiel du programme socialiste. Il faut remarquer que ce caractère n'existait pas dans le socialisme ancien ni dans celui de 1848, ni même sous la forme intellectuelle qu'on appelle *l'anarchisme* <sup>2</sup>. Le caractère ouvrier ou

<sup>1</sup> Le communisme de Platon était absolument aristocratique, celui des cités d'Utopie et même encore celui de 1848 était offert à tous. Fourier voulait un monde où tout le monde fût heureux, « même les riches ».

Proudhon seulement, par la dignité qu'il attribue au travail et surtout au travail manuel, peut être considéré comme un précurseur du socialisme ouvrier, et pourtant Karl Marx n'a cessé de le traiter de « petit bourgeois ».

<sup>2</sup> Entre les diverses écoles socialistes *l'anarchisme* se distingue par des caractères si tranchés qu'il faudrait lui réserver une catégorie à part. Le nom même de socialiste ne lui convient guère puisqu'il a au contraire pour caractéristique l'individualisme à outrance, l'horreur de toute réglementation et de toute contrainte. Il apparaît plutôt comme une sorte d'outrance de l'école libérale, car, comme elle, il veut la parfaite liberté (aussi s'appelle-t-il volontiers socialisme *libertaire*) : seulement, tandis que l'école libérale se contente de réduire au minimum le rôle du législateur, l'école libertaire supprime toute loi. Celle-ci partage d'ailleurs le même optimisme et exalte aussi l'harmonie des instincts naturels livrés à eux-mêmes. Mais où elle diffère grandement de l'école libérale et s'apparente au socialisme, c'est qu'elle croit que la propriété individuelle est incompatible avec la pleine indépendance de l'individu, ou du moins ne peut la

prolétarien ne s'est affirmé que depuis l'avènement du socialisme marxiste et il s'est mieux précisé de nos jours dans le *syndicalisme* qui, comme son nom l'indique, a pris pour organe le syndicat parce que le syndicat, par définition même, ne peut admettre que des ouvriers. Et par la même raison, la Révolution s'annonce aujourd'hui sous une forme spécifiquement ouvrière, celle de la grève générale.

Il est impossible d'apprécier dans ce chapitre la valeur des griefs que l'école socialiste fait valoir contre l'ordre social actuel : nous les retrouverons sans cesse au cours de ce livre. Disons cependant dès à présent que le rapide essor du socialisme par tout pays ne peut guère s'expliquer que par la part de vérité qu'il contient, et que, en tant que doctrine *critique*, il a exercé une influence plutôt salutaire sur les esprits et les tendances de notre temps.

Mais en tant que doctrine *positive*, c'est-à-dire en tant que plan d'organisation économique destiné à remplacer le régime sous lequel nous vivons, il n'a pu aboutir. Tous les systèmes proposés autrefois, après avoir recruté quelques disciples enthousiastes, ont été abandonnés ou ne subsistent qu'à l'état de vagues espérances ; et quant au socialisme dit scientifique, il s'est refusé à formuler un plan d'organisation ou même a dû désavouer ceux que de plus hardis avaient prématurément esquissés. Nous reprendrons d'ailleurs cette discussion sur le collectivisme au Livre III.

### § 3. Socialisme d'État. — Du rôle de l'État.

[Retour à la table des matières](#)

Cette doctrine ne se confond nullement avec la précédente. Au contraire, elle se présente comme son antidote et est généralement aussi bien vue des gouvernants, parfois même des despotes, que l'autre l'est des révolutionnaires.

Elle se rattache étroitement par ses origines à *l'école historique*, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent et même se confond avec elle. Celle-ci ne s'était séparée d'abord de l'école classique que sur la question de méthode, mais elle n'a pas tardé à s'en différencier par ses tendances et son programme. Elle a

---

donner à l'un sans l'enlever aux autres. Comme l'a dit spirituellement un socialiste chrétien, M. Wilfred Monod, ce qu'on appelle la propriété « privée » n'est-elle pas celle qui « prive » autrui ? En outre, comme nous le disons ci-dessus, l'anarchisme se distingue du socialisme actuel en ce qu'il n'a rien de spécifiquement ouvrier.

*L'anarchisme* est généralement considéré comme d'origine russe, d'abord parce qu'il a été surtout enseigné par deux Russes : Bakounine (mort en 1876) et Kropotkine (les ouvrages de tous les deux ont été publiés en français) ; et aussi parce qu'on le confondait autrefois avec le nihilisme, quoiqu'il n'eût aucun rapport avec cette doctrine qui était surtout politique – mais, en réalité, l'anarchisme ne s'est guère propagé que dans les pays de race latine, France, Espagne, Italie.

commencé par rejeter absolument le principe caractéristique de l'école libérale, le « laisser faire ». Elle assigne à la science un *but pratique* : elle considère comme surannée, du moins quand il s'agit des sciences sociales, la vieille distinction entre l'art et la science et revient par là à la conception des premiers économistes. Elle estime, en effet, que nous ne pouvons songer à modifier les institutions économiques dans un autre sens que celui indiqué par l'histoire, mais, dans ce sens-là, nous pouvons et nous devons créer l'histoire. Par conséquent, la science renferme l'art de la même façon que le passé renferme l'avenir. Ce qui est, ce qui sera, ce qui *doit être*, tout cela est inséparable. Par exemple, tandis, que l'école classique considère la propriété foncière, le salariat, comme des institutions définitives dues à des causes nécessaires et générales, l'école historique les considère comme de simples « catégories historiques » dues à des causes diverses et qui ont affecté des formes très variables suivant les temps et suivant les pays <sup>1</sup>.

Elle n'accepte pas la séparation entre la science et la morale, entre l'utile et le juste, qui est une des caractéristiques de l'école libérale et individualiste. Elle se fait une conception *éthique* de l'Économie politique. Elle estime que la lutte contre l'injustice et les abus de l'organisation économique existante, tels qu'ils se sont peu à peu enracinés au cours de l'histoire, la défense de l'intérêt public contre l'action prépondérante de l'intérêt individuel, constitue la tâche principale de la politique sociale. Elle n'admet pas que la répartition des richesses soit abandonnée uniquement à la concurrence, c'est-à-dire à la chance et à la force <sup>2</sup>.

Précisément en raison du peu d'importance qu'elle attache à la notion de loi naturelle (voir ci-dessus, p. 14), elle en attache une d'autant plus grande aux lois positives émanées du législateur et y voit un des facteurs les plus efficaces de l'évolution sociale. Elle est donc portée à étendre considérablement les attributions de l'État et ne partage nullement à cet égard les antipathies ou les défiances de l'école libérale <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Et mieux que cela ! À en croire l'école historique, le principe hédonistique lui-même n'est nullement un instinct inné, universel et de tous les temps, Dans les sociétés primitives (et même aujourd'hui là où les mœurs primitives se sont conservées), l'homme n'a point pour principe de vie de rechercher le profit maximum. C'est seulement dans ses rapports avec l'étranger, c'est-à-dire avec l'ennemi (ces deux mots étant synonymes chez les anciens) qu'il l'a appris ; et c'est au fur et à mesure que le commerce extérieur s'est étendu jusqu'à englober et à dominer les rapports individuels que la règle féroce du marché (*marché*, marche, frontière), où l'on n'échangeait que la lance au poing, est devenue la loi des rapports économiques (Voir Brentano, *Une leçon sur l'Économie classique*, *Revue d'Économie politique*, 1889).

<sup>2</sup> Voir notamment les lettres du professeur Schmoller en réponse aux critiques dirigées par les professeurs Treitschke et Lasson contre l'école des Socialistes de la Chaire issue du Congrès d'Eisenach, 1872 (lettres traduites en français sous le titre *Politique Sociale et Économie Politique*)

<sup>3</sup> « L'État est le centre et le cœur de toutes les institutions : c'est à lui qu'elles viennent aboutir. Il a une influence directe et puissante sur la répartition des richesses... Comme législateur et comme administrateur il exerce la plus grande influence sur les mœurs, sur le droit et sur toutes les institutions sociales. Et c'est là le point décisif » (Schmoller, *La Politique Sociale*, p. 288).

C'est l'école allemande qui a marqué avec le plus de force ce caractère éthique de l'Économie politique, en l'opposant à l'école individualiste. Et ces préoccupations morales et démocratiques, ce souci de protéger les faibles, d'assurer les bons rapports entre les différentes classes de la nation, ces protestations indignées contre les doctrines de la libre concurrence, de la lutte pour la vie, du chacun pour soi — tous ces caractères qu'il faut reconnaître à la politique sociale allemande, forment un contraste vraiment inattendu (et qui ne paraît pourtant pas avoir été souvent remarqué) avec les doctrines allemandes sur les rapports des nations entre elles telles qu'elles sont enseignées par ces mêmes Universités dans des livres si souvent cités en ces derniers temps.

Cette école a exercé une grande influence dans ces derniers temps, non seulement sur les esprits, mais sur la législation. Le grand mouvement qui date du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'on appelle la *législation ouvrière*, les traités conclus entre États pour une réglementation internationale du travail, l'appui moral et souvent pécuniaire prêté par l'État à une foule d'institutions sociales, lui sont dus en grande partie. Elle a certainement rendu grand service à la science en élargissant le point de vue étroit, factice, d'une simplicité voulue et d'un optimisme irritant, auquel l'école classique s'était toujours complu. Elle a fait sortir la science de cette abstention systématique où elle s'enfermait et à cette question posée depuis si longtemps par la misère humaine : Que faire ? elle a cherché une autre réponse qu'un stérile « laisser faire ».

Elle a été utile aussi en démontrant que cette défiance extrême de l'État manifestée par l'école libérale — ne lui laissant guère d'autre rôle que de préparer son abdication progressive — ne paraît pas établie, ni scientifiquement ni historiquement. Le rôle de l'État a toujours été très grand et, malgré certaines apparences, il va grandissant.

D'abord c'est l'État qui toujours a fait les lois et c'est la loi qui crée le droit. Or quelle influence n'exercent pas sur les rapports sociaux, même au point de vue purement économique, la Loi et le Droit, par la propriété, par l'hérédité, et par tous les contrats, ventes, prêts, location ? On dit, il est, vrai, que l'État ne crée pas les lois ni le droit, mais se borne à donner une sorte de formule de consécration à ce que les mœurs avaient déjà créé. C'est pour cette raison, disaient les Physiocrates, qu'on dit *législateurs* et non *légisfateurs*. — Sans méconnaître la part de vérité contenue dans cette doctrine, il est facile de montrer combien cette conception libérale est insuffisante. Quand nous voyons aujourd'hui l'État prohiber par des lois l'absinthe, les publications pornographiques, le malthusianisme, les jeux, pense-t-on qu'il ne fasse que suivre et consacrer les mœurs ? Et ne lutte-t-il pas plutôt contre elles ?

Dans la préface à la dernière édition de son *Cours*, M. Colson dit : « Tout en reconnaissant la grande importance du rôle de l'État, on ne peut le considérer ni

comme ayant sa fin en lui-même, ni comme doué, en vertu de quelque inspiration mystérieuse, de qualités très supérieures à celles de ses membres ».

Mais ni les interventionnistes ni moins encore les socialistes n'ont émis de telles prétentions. Il est vrai que la doctrine allemande, en tant qu'elle s'inspire d'Hegel, enseigne que l'État a sa fin en soi et même qu'il est la conscience de la nation mais pour nous l'État n'est qu'un moyen, une organisation qui ne diffère en rien par sa nature, mais seulement par l'étendue, d'une société coopérative, d'une société de secours mutuels, d'un syndicat. Par conséquent nous ne saurions lui attribuer d'autres qualités que celles de ses gouvernants et de ses agents. Pourtant il ne semble pas excessif d'espérer que si l'État est politiquement bien constitué, ses agents et gouvernants pourront avoir des talents un peu supérieurs à la moyenne. Et si l'État est politiquement mal constitué, ceci n'est plus l'affaire de l'Économie politique.

Tel quel, et si mal organisé qu'il ait pu être, il ne faut pourtant pas oublier que l'État dans l'histoire a fait, même à s'en tenir au domaine économique, de très grandes et très belles choses que l'initiative individuelle avait été impuissante à réaliser, qu'il a mis fin à des iniquités que l'intérêt personnel et le désir du profit avaient précisément couvées — abolition de l'esclavage, du servage, des maîtrises, réglementation du travail, protection des enfants, établissement des routes, hygiène des cités <sup>1</sup>. Sans doute, ces réformes ont été provoquées d'abord par les individus : comment pourrait-on oublier, dans l'abolition de l'esclavage des noirs, le rôle de Wilberforce et M<sup>me</sup> Beecher-Stowe ? et dans la libération des enfants de la fabrique, celui de lord Shaftesbury ? Sans doute l'État ne se met en branle qu'après les individus et ne peut agir lui-même que par l'organe d'individus — l'État c'est toujours quelqu'un, héros ou scribe — mais néanmoins c'est par sa puissance que ces bonnes volontés individuelles parviennent à se réaliser <sup>2</sup>.

Voici les deux principaux griefs contre le socialisme d'État.

L'une, de principe, c'est que l'État, même lorsqu'il réalise des réformes bonnes en elles-mêmes, ne le peut faire généralement que par la loi, c'est-à-dire par *la contrainte*. Mais il faut remarquer que toutes les fois qu'il s'agit d'entreprises collectives et même sous le régime de l'association libre, la contrainte ne peut être évitée puisqu'il faut bien que la minorité se soumette à la volonté de la majorité. De plus, il est inexact de croire que l'État agisse toujours par voie de contrainte en ordonnant ou en défendant de faire ceci ou cela : très souvent il agit par voie d'*exemple* — ainsi comme patron dans ses chantiers ou ateliers — ou par voie

<sup>1</sup> Voir en ce sens Dupont White, *L'individu et l'État* (1865).

<sup>2</sup> Dans la guerre actuelle qui bouleverse le monde, le socialisme d'État a pris une extension inimaginable, dans la libérale Angleterre guère moins qu'en Allemagne. Sans doute on dira que l'état de guerre n'est pas gouverné par les mêmes lois que l'état de paix. Mais pourtant le salut public est-il autre chose que le superlatif de l'intérêt public ?



d'*aide*, quand il crée les routes, les ports, les canaux, les télégraphes, subventionne certaines industries, tels les chemins de fer, ou des institutions dues à l'initiative privée, telles les sociétés de secours mutuels, caisses de crédit, de chômage, de retraite, ou quand il organise directement certaines institutions pour les mettre à la disposition des intéressés, telles les écoles professionnelles, caisses d'épargne ou d'assurances.

L'autre grief, celui-ci pratique, contre le socialisme d'État, c'est que souvent l'État a montré la plus déplorable incapacité en matière économique et souvent aussi s'est fait l'instrument des partis plutôt que l'organe de l'intérêt général <sup>1</sup>. Ce n'est que trop vrai, mais ce sont là des vices tenant moins à la nature de l'État qu'à son organisation. Assurément il n'est pas facile de remplacer, comme moteur d'activité, l'intérêt personnel par l'intérêt public. Mais c'est une façon trop facile de remporter la victoire dans toute discussion sur l'interventionnisme que de signaler les sottises commises par les administrations publiques. Elles sont, certes, innombrables et parfois déconcertantes. Mais, pense-t-on que si on faisait le compte de toutes les fautes commises dans les entreprises privées, tant sous forme de sociétés que sous forme individuelle, on n'en trouverait autant et plus ? Seulement la presse n'en dit rien. Il est vrai que les sottises commises par les entreprises privées trouvent leur sanction dans la ruine, tandis que celles commises par l'État, se trouvant exemptes de cette sanction, peuvent durer plus longtemps <sup>2</sup>.

Il ne faut pas oublier que l'État et les municipalités, même dans les pays les plus avancés au point de vue démocratique (surtout dans ceux-là, faudrait-il dire), n'ont été organisés *qu'en vue de leurs fonctions politiques et nullement de leurs fonctions économiques* — et même que celles-ci sont subordonnées à celles-là : il suffit de voir l'influence des intérêts électoraux quand il s'agit d'établir un chemin de fer ou de réduire le personnel des arsenaux ! La forme encore embryonnaire de la division du travail dans le gouvernement, l'arbitraire avec lequel sont distribuées les fonctions publiques, l'instabilité du pouvoir, l'organisation grossière du suffrage dit universel, lequel trop souvent ne représente même pas la volonté de la majorité, peuvent rendre l'État actuellement impropre à poursuivre des fins économiques. Mais il est permis d'espérer que du jour où il serait constitué en vue de ses nouvelles fonctions, il pourrait exercer une action plus économique et plus efficace que celle à laquelle il s'est essayé jusqu'à présent.

Nous nous bornons ici à ces notions générales, mais nous retrouverons l'intervention de l'État, et les critiques qu'elle provoque, dans chacune des quatre grandes divisions de ce livre :

<sup>1</sup> Voir le célèbre pamphlet d'Herbert Spencer, *L'Individu contre l'État*.

<sup>2</sup> C'est pourquoi dans les pays où le socialisme municipal est en voie de développement, comme en Italie, ce n'est pas au conseil municipal, corps politique, mais à des organisations indépendantes de tout parti politique et de toute préoccupation électorale (*ente autonome*) qu'est remise l'exploitation du service économique. Il faudrait faire de même pour l'État. Voir ci-après *La Production par l'État*.

Dans la *production*, l'État entrepreneur d'industrie ou subventionnant et contrôlant certaines industries privées ;

Dans la *circulation*, l'État réglementant le commerce international et les banques et fabriquant lui-même la monnaie ;

Dans la *répartition*, l'État intervenant dans la distribution des fortunes par les lois sur les propriétés, les successions, le prêt à intérêt, les fermages, les salaires, et se faisant à lui-même sa part par l'impôt prélevé sur le revenu de chaque citoyen ;

Et même, dans la *consommation*, l'État prohibant ou contrôlant certaines consommations.

#### § 4. Christianisme social.

[Retour à la table des matières](#)

Cette école est subdivisée en deux tendances très divergentes dans leur orientation, quoique ayant le même point de départ, et qui correspondent naturellement aux deux grandes confessions religieuses chrétiennes entre lesquelles se répartissent les pays les plus avancés au point de vue économique.

§ 1. L'école catholique croit fermement, comme l'école classique, à l'existence de lois naturelles, qu'il faut appeler lois providentielles.

Seulement, elle croit que le jeu de ces lois providentielles peut être profondément troublé par le mauvais emploi de la liberté humaine, et que, en fait, c'est précisément ce qui est arrivé : par la faute de l'homme, par le péché d'Adam, le monde n'est, pas ce qu'il devait être, ce que Dieu aurait voulu qu'il fût. À la différence de l'école libérale, elle n'est donc nullement optimiste : elle ne considère point l'ordre social comme bon ni même comme tendant naturellement vers le mieux. Le devoir de l'homme n'est pas de suivre sa nature mais de la dompter. Donc elle n'a aucune confiance dans le laisser-faire pour rétablir l'harmonie et assurer le progrès, puisqu'elle voit au contraire dans la foi orgueilleuse en la liberté, qu'elle appelle le *libéralisme*, la véritable cause de la désorganisation sociale.

La véhémence des critiques que l'école catholique dirige contre l'organisation actuelle, contre le capitalisme, contre le profit, contre l'intérêt qu'elle flétrit, comme au moyen âge, du nom d'usure (*usura vorax*), contre les sociétés par actions, contre le libre-échange et toutes les formes de l'internationalisme, et surtout contre la concurrence, lui a valu de la part des économistes libéraux le nom de *Socialisme catholique*. Elle s'en défend cependant très vivement et, en effet, malgré certains points de vue qui leur sont communs, elle diffère de l'école

socialiste *toto orbe* : — d'abord en ce qu'elle ne propose nullement d'abolir les institutions fondamentales de l'ordre social actuel, propriété, hérédité, salariat, mais bien plutôt de les consacrer dans l'esprit chrétien ; — ensuite, en ce qu'elle ne croit nullement à l'évolution ni au progrès indéfini de l'espèce humaine et cherche beaucoup moins son idéal dans le futur que dans une renaissance de l'esprit qui animait les institutions du passé et qui a procuré aux hommes une vie relativement heureuse : par exemple le retour à la vie rurale et aux *corporations professionnelles* de patrons et d'ouvriers.

Elle ne se montre pas hostile en général à l'intervention de l'État qui est, après l'Église, « le ministre de Dieu pour le bien »<sup>1</sup>, et la réclame même formellement pour assurer aux classes ouvrières le repos dominical, la réglementation du travail et même un juste salaire. Cependant, une fraction de l'école catholique se montre non moins opposée que l'école libérale elle-même à l'intervention de l'État. Et cette question a provoqué même des querelles très vives dans son sein<sup>2</sup>.

C'est à cette branche libérale (dans le sens économique de ce mot) de l'école catholique que se rattache l'école de Le Play, dont nous avons déjà parlé à propos de la méthode. Celle-ci reste néanmoins en communion avec l'école catholique : — 1° par la part prédominante qu'elle fait au sentiment religieux et moral dans l'ordre économique ; — 2° par sa méfiance à l'égard de l'évolution, du progrès naturel, et une vive hostilité contre « les faux dogmes » de la Révolution française ; — 3° par l'importance extrême qu'elle attache à l'organisation et à la stabilité de la famille (*famille souche*), à la conservation du patrimoine et à la liberté de tester<sup>3</sup>. Préoccupée surtout de rétablir l'ordre et la paix sociale, elle espère y arriver par un triple patronage : celui du *père* dans la famille, du *patron* dans l'atelier, de l'*Église* dans la société, mais sous la condition de devoirs réciproques de la part de ces « autorités sociales ».

L'objection la plus forte que l'on puisse adresser à cette école, en écartant toute controverse qui porterait sur le terrain politique ou religieux, a été formulée, il y a longtemps déjà, par Stuart Mill quand il a dit qu'il n'y a pas d'exemple qu'une classe quelconque en possession du pouvoir se soit jamais servie de ce pouvoir dans l'intérêt des autres classes de la société. Il serait fort à craindre que le patronage des classes dirigeantes, si jamais on se fiait uniquement à elles du soin

<sup>1</sup> Parole de l'apôtre Paul, Épître aux Romains, chap. XIII, verset 4.

<sup>2</sup> Voir pour l'école catholique interventionniste le *Cours* du Père Antoine, et pour celle libérale et anti-interventionniste le *Cours d'Économie politique* de M. Rambaud.

<sup>3</sup> L'école de Le Play s'est elle-même divisée en deux :  
L'une qui, au point de vue des solutions et de la politique sociale, est restée fidèle aux enseignements de Le Play et a pour organe la revue *Réforme sociale* ;  
L'autre, dissidente, qui s'est attachée plus spécialement à la méthode et à la classification des faits sociaux ; elle avait pour chefs Demolins et l'abbé de Tourville et pour organe la revue *Science Sociale*.

de résoudre la question sociale, ne fût que confirmer une fois de plus le fait douloureux signalé par Stuart Mill.

§ 2. L'école sociale protestante semblerait devoir se tenir beaucoup plus loin encore du socialisme que l'école catholique, puisque le protestantisme est généralement considéré comme la religion de l'individualisme et du libéralisme. Mais elle n'est cependant pas moins hostile au libéralisme économique en tant que ce libéralisme se fonde sur la confiance dans les lois naturelles, car, plus encore que l'école catholique, elle a le sentiment que la nature c'est le péché et que c'est contre elle qu'il faut lutter <sup>1</sup>. Mais ce péché n'apparaît plus à la jeune école comme purement individuel, mais comme surtout péché social et, par conséquent, comme appelant un salut social.

Elle croit que le monde devra se transformer radicalement pour se rapprocher de ce « Royaume de Dieu » dont tous les fidèles doivent attendre et préparer déjà sur cette terre l'avènement. Elle dénonce aussi la concurrence et la poursuite du profit. Elle accepte la propriété, mais à titre de *fonction sociale*.

Cependant elle ne présente pas dans son programme, comme on peut le penser, la même unité que l'école catholique. Elle revêt des aspects assez différents selon les pays <sup>2</sup> et qui vont du coopératisme jusqu'au communisme.

En Angleterre, les socialistes chrétiens, comme on les appelait (les pasteurs Charles Kingsley et Maurice), ont pris une grande part au mouvement coopératif anglais *du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, et aujourd'hui encore l'association coopérative apparaît aux chrétiens sociaux anglais et américains comme la mieux adaptée aux desiderata d'une société chrétienne en tant qu'éliminant la compétition et le profit et pratiquant l'aide mutuelle, supérieure en tant qu'idéal à l'association professionnelle qui lui paraît plutôt de nature à développer l'égoïsme corporatif. On a même été jusqu'à voir dans le coopératisme la forme laïque du christianisme. Chaque église protestante, association cultuelle d'après la loi, n'est-elle pas d'ailleurs une association coopérative ? — Cependant dans l'église anglicane, il y a aussi un mouvement important pour la nationalisation de la propriété foncière : « la terre est à moi, dit, l'Éternel ! ».

En Allemagne, l'école sociale protestante s'est d'abord présentée, avec le pasteur Stoecker, sous un aspect plutôt antisémite, mais elle a évolué rapidement

<sup>1</sup> La Confession de Foi des Églises Réformées de France, lue chaque dimanche du haut de la chaire, dit : « Nous reconnaissons et confessons que nous sommes de pauvres pécheurs, enclins au mal, incapables par nous-mêmes de faire le bien ». Elle ne fait d'ailleurs que répéter la déclaration de saint Paul.

<sup>2</sup> En France, quoique les protestants y soient en petit nombre, il n'y a pas moins de trois associations socialo-chrétiennes dont la plus ancienne, fondée en 1887, s'en tient au coopératisme, tandis que la seconde, et surtout la troisième, toute petite, il est vrai, va jusqu'au communisme. Voir la revue dirigée par M. le pasteur Gounelle, *Le Christianisme Social*.

vers le socialisme démocratique (ancien marxisme) qui d'ailleurs, tend, depuis la guerre, à se confondre dans le nationalisme.

En Suisse, le protestantisme social, représenté par plusieurs pasteurs éminents, notamment M. Ragatz, de Zurich, incline de plus en plus vers le socialisme tout court, c'est-à-dire vers le collectivisme.

## § 5. Solidarisme.

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette revue, quoique sommaire, nous ne pouvons passer sous silence une école qui ne date que de quelques années, mais dont le nom revient sans cesse, tout au moins en France : c'est celle qui prend pour devise le mot de solidarité.

Le fait de la solidarité, c'est-à-dire de la dépendance mutuelle des hommes, qui apparaît si clairement dans la division du travail, dans l'échange — et, pour ce qui concerne les générations successives, dans l'hérédité — avait déjà été signalé par Leroux, Bastiat, Auguste Comte. Mais on y voyait une loi naturelle qui n'avait pas besoin du concours des individus pour opérer et qui, d'ailleurs, était loin de pouvoir toujours être considérée comme un bien, car la solidarité dans le mal (exemple, la transmission des maladies par la contagion ou l'hérédité) est plus visible que la solidarité dans le bien. Et, au point de vue moral, elle paraissait contraire à la justice qui veut que chacun ne réponde que de ses propres actes.

L'école solidariste, au contraire, veut que la solidarité, qui n'était qu'un fait brutal, devienne une règle de conduite, un devoir moral, voire même une obligation juridique sanctionnée par la loi. Quelle raison en donne-t-elle ? C'est que la solidarité, loi naturelle, nous ayant montré clairement que chacun de nos actes se répercute en bien ou en mal sur chacun de nos semblables, et réciproquement, notre responsabilité et nos risques se trouvent énormément accrus. S'il y a des misérables, nous devons les aider — 1° parce que nous sommes probablement en partie les *auteurs* de leur misère, par la façon dont nous avons dirigé nos entreprises, nos placements, nos achats, ou par l'exemple que nous leurs avons donné ; donc, étant responsables, notre devoir est de les relever ; 2° parce que nous savons que nous ou nos enfants serons exposés à être *les victimes* des misères d'autrui : leur maladie nous empoisonnera, leur dépravation nous démoralisera. Donc, notre intérêt bien compris est de les guérir.

Il faut donc transformer la société des hommes en une sorte de grande société de secours mutuels où la solidarité naturelle, rectifiée par la bonne volonté de chacun ou, à son défaut, par la contrainte légale, deviendra la justice, où chacun sera appelé à prendre sa part, dans le fardeau et à recueillir sa part aussi du profit d'autrui. Et à ceux qui craignent de diminuer par là l'individualité, l'énergie qui

compte d'abord sur soi, le *self-help*, il faut répondre que l'individualité ne s'affirme et ne se développe pas moins en aidant autrui qu'on s'aidant soi-même <sup>1</sup>.

Le solidarisme se distingue du socialisme en ce qu'il maintient ce qu'on appelle les bases de l'ordre social actuel, propriété, hérédité, liberté de disposer, et les inégalités qui en résultent, mais il atténue ces inégalités en liant les faibles aux forts par les mille liens d'associations volontaires. Cependant il admet aussi l'intervention de l'État toutes les fois que, sous forme de réglementation sur le travail, sur les logements insalubres, ou sur les falsifications de denrées, la loi peut prévenir la dégradation des masses, ou même encore quand, par certaines formes d'assurance ou de prévoyance obligatoires, la loi tend à inculquer dans les diverses classes de la nation l'esprit de solidarité. On ne saurait oublier que l'État n'est lui-même que la forme la plus antique et la plus grandiose de la solidarité entre les hommes. Sans doute la solidarité n'acquiert toute sa valeur morale qu'autant qu'elle devient *voulue*, mais la solidarité imposée par la loi peut être indispensable pour préparer le terrain sur lequel s'épanouira plus tard la coopération libre <sup>2</sup>.

Le solidarisme est donc très proche du socialisme d'État. Comme celui-ci, il a inspiré la plupart des lois de protection ouvrière, d'assurance, d'assistance, d'éducation, promulguées en France au cours de ces dernières années, et il vient de recevoir une consécration grandiose dans l'engagement pris par l'État de rembourser aux habitants des régions envahies tous les dommages causés par la guerre.

M. Léon Bourgeois a cherché à donner une forme juridique au concept un peu vague de la solidarité. Tout homme, dit-il, *naît débiteur de la Société* en vertu d'un contrat tacite (qu'il appelle un *quasi-contrat*) et ce contrat tacite résulte des avantages collectifs, fruit du labeur de tous, dont il recueille sa part. Il doit donc commencer par payer cette dette — par exemple en contribuant à l'assurance, à l'assistance, à l'instruction de ses frères, et par tous autres modes de contribution à déterminer. C'est seulement après avoir satisfait à cette condition préalable que la liberté économique et la propriété privée pourront se donner libre carrière <sup>3</sup>.

L'objection à cette théorie ingénieuse c'est qu'il ne peut y avoir de débiteurs sans qu'il n'y ait des créanciers. Or, il n'est pas facile de savoir quels sont ceux qui, dans la société, devront être considérés comme créanciers ? Et quels comme débiteurs ? Ou mieux, chacun ne devrait-il pas être considéré comme étant à la fois

<sup>1</sup> Vinet, le théologien protestant de Lausanne, a dit admirablement : « Pour se donner il faut s'appartenir ».

<sup>2</sup> Voir dans un petit volume, *Quatre Écoles d'Économie sociale* (Genève, 1890, par Claudio Jannet, Frédéric Passy, Stiegler et Gide, le programme que nous avons présenté sous ce titre : *L'École Nouvelle*.

<sup>3</sup> Voir *La Solidarité*, par Léon Bourgeois, et aussi le volume *Essai d'une philosophie de la Solidarité*, série de leçons faites par des solidaristes en 1902, à l'École des Hautes Études sociales.

créancier et débiteur, auquel cas la dette se trouverait éteinte par confusion ? À première vue, on pourrait croire que les riches sont les débiteurs et les pauvres les créanciers, puisqu'on appelle généralement ceux-ci « les déshérités ». Mais rien n'est moins certain, car il est très possible que l'homme riche ait en réalité beaucoup plus donné à la société qu'il n'en a reçu — tel grand inventeur, par exemple — et qu'inversement l'homme pauvre soit un incapable ou un infirme qui n'a jamais rien donné en échange de ce qu'il a reçu.

Cette doctrine a eu le rare privilège de rallier, en France tout au moins, des adhérents venus de tous les points de l'horizon : les fidèles au vieux socialisme idéaliste français de Fourier et de Leroux, les disciples d'Auguste Comte, les mystiques et les esthètes qui s'inspirent de Carlyle, de Ruskin ou de Tolstoï, ceux qui vont à l'église comme ceux qui sortent des laboratoires de biologie, et les coopératistes dont nous sommes. Mais peut-être doit-elle cette bonne fortune au fait que son programme est encore assez indéterminé <sup>1</sup>. Et c'est pour cela qu'elle n'a fait que peu de recrues dans les rangs des économistes professionnels.

---

<sup>1</sup> Et aussi elle a servi à fournir à un grand parti politique, le parti dit radical (dont M. Léon Bourgeois est précisément un des *leaders*), le programme social et économique dont il avait besoin pour se distinguer à la fois du libéralisme individualiste et du socialisme collectiviste. Elle lui a permis de maintenir le principe de la propriété individuelle tout en reconnaissant les droits des prolétaires, et de prendre pour but l'abolition du salariat tout en rejetant comme moyen la lutte de classes.

## CHAPITRE III

### LES BESOINS ET LA VALEUR

---

#### I

#### Les besoins de l'homme.

[Retour à la table des matières](#)

Les besoins de l'homme constituent le moteur de toute activité économique et par conséquent le point de départ de toute la science économique. Dans ce chapitre on pourrait donc faire rentrer toute l'Économie politique.

En effet, tout être, pour vivre, se développer et atteindre ses fins, a *besoin* d'emprunter au monde extérieur certains éléments et, quand ceux-ci font défaut, il en résulte une souffrance d'abord et finalement la mort. Depuis la plante et même depuis le cristal jusqu'à l'homme, à mesure que l'individualité grandit, cette nécessité va grandissant aussi. Tout besoin, tant qu'il n'est pas satisfait, engendre donc chez l'être vivant une excitation qui cherche son objet et qui, dès que celui-ci est trouvé, devient un *désir*<sup>1</sup>. Ce désir suscite à son tour l'effort nécessaire pour se procurer l'objet propre à le satisfaire.

---

<sup>1</sup> Les mots de *besoin* et de *désir*, quoique le plus souvent employés l'un pour l'autre, comportent pourtant des significations un peu différentes.

Le besoin est plutôt d'origine physiologique : il consiste dans le sentiment qu'il *manque* quelque chose à l'organisme, et dans une appétence de ce qui manque.

Le désir est plutôt d'ordre psychologique et vise un objet déterminé. J'ai besoin de manger : mais, une fois à table, je désire tel ou tel plat. J'ai besoin d'un habit pour aller dans le monde, mais je désire celui de tel ou tel tailleur. Ainsi le besoin de manger existe naturellement, mais le désir du pain ou celui du pâté de foie gras ne peut prendre naissance qu'après que le blé a été découvert ou que l'art culinaire a enseigné à torturer les oies. Ainsi il y a chez tous les hommes un besoin physiologique de stimulant et de narcotique, dont les causes sont d'ailleurs mal connues, mais qui s'ignore aussi longtemps que l'alcool, le tabac, l'opium, la morphine, etc., n'ont pas été trouvés : de ce jour seulement ces objets ont été désirés et, à cause d'eux, le petit verre, la pipe à fumer ou la seringue Pravaz. L'indépendance est un besoin naturel, mais ce n'est que du jour où la propriété d'une terre apparaît à l'homme comme le plus sûr moyen d'assurer cette indépendance que la terre est désirée passionnément.



Et parce que l'effort est toujours plus ou moins pénible, l'homme s'ingénie à obtenir le maximum de satisfaction avec le minimum d'effort. Cette loi du moindre effort », que les économistes désignent sous le nom de principe hédonistique (en grec, plaisir, satisfaction), est la base de toute la science économique — et de l'industrie aussi, puisque toute découverte mécanique, tout perfectionnement dans l'organisation, tout progrès économique, en un mot, dérive de ce principe.

L'économie politique serait-elle donc fondée sur la paresse ? Non, car la loi du moindre effort n'est pas précisément la répugnance à l'effort mais la sage économie de l'effort, c'est-à-dire la meilleure utilisation du temps et du travail. Les hommes les plus actifs en affaires, tout comme les sportsmen les mieux entraînés, sont ceux qui appliquent le mieux la loi du moindre effort.

Les besoins de l'homme ont divers caractères dont l'importance est grande, car de chacun de ces caractères dépend quelque grande loi économique :

1° Ils sont illimités en *nombre*. — C'est là ce qui distingue l'homme de l'animal et c'est là le ressort de la civilisation dans le sens le plus exact de ce mot, car civiliser un peuple — voyez la colonisation — ce n'est rien de plus que de faire naître chez lui des besoins nouveaux.

Il en est des besoins de l'humanité comme de ceux de l'enfant. À sa naissance, il n'en a point d'autres qu'un peu de lait et une chaude enveloppe, mais peu à peu des aliments plus variés, des vêtements plus compliqués, des jouets, lui deviennent nécessaires : chaque année fait surgir quelque besoin, quelque désir nouveau. Dans les sociétés primitives, l'homme n'a guère que les besoins primaires, c'est-à-dire physiologiques dont nous venons de parler. Les autres s'ignorent encore. Mais plus nous voyons, plus nous apprenons, plus notre curiosité s'éveille et plus aussi nos désirs grandissent et se multiplient. De même aussi nous éprouvons aujourd'hui mille besoins de confort, d'hygiène, de propreté, d'instruction, de voyage, de correspondance, inconnus à nos aïeux — le goût des fleurs est de date toute récente — et il est certain que nos petits-fils en ressentiront davantage encore. Si nous pouvions connaître dans quelque planète un être supérieur à l'homme, nul doute que nous ne découvrions en lui une infinité de besoins dont nous ne pouvons nous faire en ce monde aucune idée <sup>1</sup>.

---

Comment le désir trouve-t-il son objet ? Il est révélé à l'animal par l'instinct, à l'homme par l'invention. C'est en ce sens que Tarde a pu formuler cette proposition, au premier abord un peu paradoxale : « La première cause de tout désir économique, c'est l'invention » (*Logique Sociale*, ch. VIII).

<sup>1</sup> Il serait très utile, tant au point de vue économique qu'au point de vue moral, de pouvoir dresser une échelle, une hiérarchie des besoins. Mais nous n'avons aucun étalon pour cela. Peut-être cependant serait-on en droit de penser que l'importance des besoins peut être mesurée par l'ordre de leur apparition dans l'histoire ou dans la préhistoire si la Sociologie nous fournissait des documents assez précis. Il est évident que le besoin de *nourriture* a été le premier. Celui de la *défense* de l'individu contre les animaux ou, contre ses semblables a dû le

Cette multiplication indéfinie des besoins a donc créé la civilisation moderne et tout ce qu'on appelle le progrès. Cela ne veut pas dire qu'elle rende les hommes plus heureux. On a souvent fait la remarque que la multiplication des désirs et des objets de ces désirs, autrement dit des richesses, n'a pas de lien nécessaire avec l'accroissement du bonheur <sup>1</sup>. Il est même permis de se demander si la nature, ici comme pour la multiplication de l'espèce, ne fait pas de l'homme sa dupe, puisqu'au fur et à mesure qu'un besoin est satisfait elle en fait surgir quelque autre et qu'ainsi elle fouette l'homme pour le faire courir après un but qui fuit sans cesse devant lui. Et n'est-ce pas un exemple frappant que l'état d'âme de nos contemporains où, à chaque degré de l'échelle sociale, les revendications vont grandissant à mesure que le bien-être augmente ? Ne faut-il donc pas souhaiter que cette multiplication des besoins s'arrête un jour ou du moins se ralentisse ? Ne vaudrait-il donc pas mieux s'appliquer non à augmenter les richesses, mais à diminuer les besoins ?

Telle était l'opinion des sages de l'antiquité et, après eux, de ceux inspirés par la doctrine chrétienne. Il est vrai que d'autres, surtout depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, ont au contraire affirmé que la frugalité est solidaire de la fainéantise et de la routine <sup>2</sup>.

Mais c'est là une question qui relève de la Morale et non plus de l'Économie politique. Nous admettons cependant qu'il est souhaitable que les besoins économiques, c'est-à-dire ceux qui ont pour unique fin la poursuite de la richesse, se réduisent en nombre et en intensité et occupent dans la vie des individus et des peuples une place moindre que celle qu'ils accaparent à présent. Mais à une condition ! C'est *qu'ils feront place à d'autres plus nobles* (voir ci-après, p. 33), car si on se bornait à les supprimer sans les remplacer, on ferait rétrograder la vie sociale vers la vie animale. Malheur aux races satisfaites à trop bon marché qui

---

suivre de près. C'est ce qui explique l'importance très antique et effrayante du besoin de *l'armement*, qui déjà sans doute prenait dans la vie et le travail des hommes de l'âge de pierre une place égale et peut-être supérieure à celle qu'il accapare dans les budgets des pays civilisés du XX<sup>e</sup> siècle. Mais ce qui est curieux et inattendu c'est que le besoin de la parure a précédé celui du vêtement. Ce besoin est le premier de ceux par lesquels l'homme s'est séparé de l'animal. Comme le fait remarquer Théophile Gauthier : « Aucun chien n'a eu l'idée de se mettre des boucles d'oreilles et les Papous stupides, qui mangent de la glaise et des vers de terre, s'en font avec des coquillages et des baies colorées ». Au contraire, beaucoup plus tardif, mais, dans ces derniers temps, merveilleusement grandissant, a été le besoin de *mise en communication rapide* des hommes entre eux.

<sup>1</sup> Voir par exemple un très instructif chapitre sur ce sujet dans le livre de M. Durkheim (*La Division du Travail*, liv. II, ch. I).

<sup>2</sup> Dans un livre du XVIII<sup>e</sup> siècle qui fut célèbre, la *Fable des Abeilles* de Mandeville, l'auteur dit que l'histoire prouve « qu'il n'y a pas eu dans le monde une nation frugale qui ne fût en même temps pauvre » – il veut dire non pas frugale parce que pauvre, ce qui va de soi, mais pauvre parce que frugale. – Voir en ce même sens Voltaire, *Défense du Mondain*, et ci-après le chapitre sur *le Luxe*. – Mais, en sens contraire, Jean-Jacques Rousseau a vu « la faiblesse de l'homme dans l'inégalité entre sa force et ses désirs, et en conclut qu'il sera d'autant plus fort qu'il diminuera ses désirs.

n'étendent pas leur désir au delà du cercle étroit d'un horizon prochain et qui ne demandent qu'une poignée de fruits mûrs pour vivre et un pan de mur pour y dormir à l'abri du soleil ! Elles n'ont pas seulement supprimé les besoins, ce qui pourrait n'être pas un mal, elles ont supprimé l'effort qui est l'agent de tout progrès matériel et même moral <sup>1</sup>. Elles ne tarderont pas à disparaître d'une terre dont elles n'ont pas su tirer parti.

Du reste, il faut remarquer que même les besoins purement économiques ne sont pas dépourvus de toute valeur morale. En effet, chaque besoin nouveau constitue *un lien* de plus entre les hommes ; puisque nous ne pouvons généralement y satisfaire que par l'aide de notre prochain, et par là augmente le sentiment de la solidarité. L'homme qui n'a pas de besoins, l'anachorète, se suffit à lui-même : c'est justement ce qu'il ne faut pas. Et en ce qui concerne les classes ouvrières, il faut se réjouir, non s'attrister, que des besoins et des désirs nouveaux sans cesse les tourmentent : sans cela, elles seraient restées dans une éternelle servitude.

2° Les besoins sont *limités en capacité*. — C'est ici une des propositions les plus importantes de l'Économie politique puisque, comme nous le verrons, c'est sur elle que se fonde la théorie nouvelle de la valeur.

Les besoins sont limités en capacité en ce sens que, pour satisfaire chacun d'eux, une quantité déterminée d'un objet quelconque suffit. Il ne faut à l'homme qu'une certaine quantité de pain pour le rassasier et une certaine quantité d'eau pour le désaltérer.

Il y a plus. Tout besoin va décroissant en intensité au fur et à mesure qu'il se satisfait jusqu'au point où il y a *satiété*, c'est-à-dire où le besoin s'éteint et est remplacé par le dégoût ou même la souffrance <sup>2</sup>. C'est le pire des supplices que de souffrir du manque d'eau ; mais c'était aussi une des pires tortures du moyen âge que celle dite « de l'eau » quand on l'ingurgitait de force dans l'estomac du patient.

Plus le besoin est naturel, je veux dire *physiologique*, et plus la limite est nettement marquée. Il est facile de dire combien de grammes de pain et de centilitres d'eau sont nécessaires et suffisants pour un homme. Plus le besoin est artificiel, je veux dire social, plus la limite devient élastique. Il n'est assurément guère possible de dire quel est le nombre de chevaux pour un sportsman, de mètres

<sup>1</sup> C'est en quoi le paresseux diffère de l'ascète, car celui-ci, en supprimant le besoin, ne supprime pas l'effort : seulement au lieu de diriger cet effort sur le monde extérieur pour le faire servir à ses satisfactions, il retourne cet effort sur lui-même et l'emploie à vaincre ses désirs.

<sup>2</sup> C'est comme ces séries bien connues des mathématiciens qui vont diminuant jusqu'à zéro, puis recommencent à croître au-dessous de zéro, mais en prenant une valeur négative. Les différents degrés du besoin, ce sont les termes positifs de la série : les différents degrés du dégoût, ce sont les termes négatifs : entre les deux se trouve le zéro qui est la satiété.

de dentelle pour une femme du monde, de rubis pour un rajah de l'Inde, surtout de pièces d'or ou d'argent pour un homme civilisé quelconque, qui pourra être considéré comme suffisant et qui les fera s'écrier : assez ! Cependant, on peut affirmer que même pour ces biens il y a une limite, que la satiété pour eux aussi est inévitable et, en tout cas, qu'à chaque nouvel objet ajouté à ceux déjà possédés, le plaisir ressenti va décroissant rapidement.

C'est pour l'argent que la satiété est la plus rare et paraît presque invraisemblable. Pourquoi ? Par cette raison bien simple que, l'argent est la seule richesse qui ait la propriété de répondre, non à un besoin défini, mais à tous les besoins possibles, et par conséquent, il ne cesse d'être désiré qu'au moment où tous les désirs sont satisfaits, ce qui recule la limite presque à l'infini. Néanmoins, il est évident qu'une pièce de cent sous *en plus* ne procure pas à un millionnaire un plaisir comparable, à beaucoup près, à celui qu'elle cause à un pauvre diable. Buffon, qui n'était pas économiste, mais qui était un grand esprit, l'avait déjà remarqué : « L'écu du pauvre destiné à payer un objet de première nécessité et l'écu qui complète le sac d'un riche financier sont, aux yeux d'un mathématicien, deux unités de même ordre, mais, au moral, l'un vaut un louis, l'autre ne vaut pas un liard ». Bien entendu, c'est seulement pour son riche possesseur que l'écu ne vaut pas un liard, car son pouvoir d'acquisition sur le marché est resté le même <sup>1</sup>.

3° Les besoins sont *concurrents*, ce qui veut dire que le plus souvent un besoin ne peut se développer qu'au détriment d'autres besoins qu'il abolit ou absorbe ; et ils sont très souvent *interchangeables*, comme les pièces des fusils ou des bicyclettes, ce qui leur permet de se substituer aisément l'un à l'autre. Comme « un clou chasse l'autre », dit le proverbe, ainsi un besoin en chasse un autre. Et voilà la base d'une loi économique très importante dite *loi de substitution*. On a constaté souvent et en divers pays que le goût de la bicyclette et de l'automobile avait porté un préjudice, considérable non seulement au commerce des chevaux de selle et à la carrosserie, mais même, ce qui était plus inattendu, à la fabrication des pianos <sup>2</sup> !

<sup>1</sup> C'est précisément un des arguments sur lesquels est fondée aujourd'hui la politique de l'impôt *progressif* opposé à l'impôt proportionnel. Le principe de l'impôt proportionnel est qu'il faut prélever un écu sur chaque sac d'écus. Que le sac appartienne à un riche ou à un pauvre, peu importe : puisque le riche a beaucoup de sacs, il aura à donner autant d'écus qu'il a de sacs, c'est juste ! — Non, répond la doctrine de l'impôt progressif, car l'écu du riche ne vaut pas autant que l'écu du pauvre, et, par conséquent, cent écus prélevés sur les cent sacs du riche ne représentent pas cent fois la valeur de l'écu pris sur l'unique sac du pauvre. L'impôt n'est donc proportionnel qu'arithmétiquement, mais non économiquement, et c'est l'impôt progressif qui rétablira la véritable proportionnalité.

<sup>2</sup> Il importe de distinguer la substitution *d'un besoin à un autre besoin* d'avec la substitution *d'un objet à un autre objet* (d'un *succédané*, comme on dit) pour la satisfaction d'un même besoin. Celle-ci est moins intéressante. La guerre actuelle en a fourni d'innombrables exemples et sur la plus grande échelle : pain de seigle ou même de pommes de terre substitué au pain de froment, l'ortie au coton comme textile, la cellulose au coton pour les explosifs, la saccharine au sucre, etc.

Cette loi de substitution a une importance capitale en ce qu'elle fonctionne comme une sorte de soupape de sûreté pour le consommateur, lorsque la satisfaction d'un besoin devient trop onéreuse par les moyens habituels. Le consommateur en est quitte pour se rabattre sur quelque autre objet, répondant peut-être un peu moins bien au besoin, mais y satisfaisant tout de même. Quand il s'agit des besoins d'ordre physiologique, le champ des substitutions possibles est assez borné, mais quand il s'agit des besoins de luxe, il est illimité. Il peut très bien se faire qu'un homme substitue le théâtre à la chasse, ou une femme une automobile à un collier de perles. On a vu se substituer l'électricité à la bougie, le journal au livre, le café-concert au théâtre, etc. La loi de substitution permet aussi d'échapper aux exigences du producteur quand celui-ci est investi d'un monopole et que, par conséquent, la loi de concurrence entre producteurs, qui suffit d'ordinaire à protéger le client, ne fonctionne plus. C'est ainsi que la toute-puissance des trusts est limitée par la loi de substitution.

L'hygiène et la morale utilisent cette loi en s'efforçant de remplacer les besoins inférieurs et brutaux par des besoins d'ordre supérieur. Ainsi, pour combattre l'alcoolisme, par exemple, les sociétés d'abstinence n'ont rien trouvé de mieux que d'ouvrir des « cafés de tempérance » dans lesquels on s'efforce d'habituer les consommateurs à boire du thé ou du café. Remarquez qu'un besoin matériel peut être remplacé par un besoin intellectuel, — par exemple le cabaret par le cabinet de lecture — ou par un besoin moral, par exemple un ouvrier se prive d'une « consommation » au café pour verser sa cotisation à une caisse de prévoyance, de résistance ou de propagande.

4° Les besoins sont *complémentaires*, c'est-à-dire qu'ils marchent généralement de compagnie et ne peuvent, que malaisément se satisfaire isolément. À quoi sert un soulier ou un gant dépareillé ? À quoi sert une voiture sans cheval ou une automobile sans essence ? Pour se défendre du froid, il ne suffit pas d'avoir un bon pardessus, il faut avoir bien dîné. Le besoin de manger, chez l'homme civilisé du moins, implique le besoin d'un grand nombre d'objets mobiliers, tels que table, chaise, serviette, nappe, assiettes, verres, couteaux, fourchettes, et même, pour atteindre son maximum de satisfaction, il doit — tel dans les banquets — s'associer à certaines jouissances esthétiques, fleurs, lumières, cristaux, toilettes, musique, etc. <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Tarde dit, avec ce bonheur d'expression qui lui est familier : « Le bien-être poursuivi par l'activité économique consiste en un chœur, et non un solo, de besoins harmonieusement satisfaits » (*Psychologie Économique*, t. I, p. 95). Cette loi des besoins complémentaires avait été signalée et analysée par Fourier. Il l'appelait *la Composite* et en faisait une « passion » spéciale : la plus belle des douze passions, celle qui rehausse le prix de toutes les autres... Elle ne naît que de l'assemblage des plaisirs des sens et de l'âme ». — Ce que Fourier appelait les passions et dont il a fait une analyse minutieuse, mais d'une psychologie puérile, n'étaient que des besoins poussés à l'état aigu.

Il ne faut pas confondre les biens dits complémentaires en ce qu'ils sont solidaires dans la consommation, avec ceux dits complémentaires en ce qu'ils sont solidaires dans la production,

5° Tout besoin s'apaise ou même s'éteint momentanément par la satisfaction, mais il ne tarde pas à renaître et d'autant plus impérieux qu'il a trouvé plus fréquemment et plus régulièrement l'occasion de se satisfaire ; et quand maintes fois il a trouvé à se satisfaire de la même manière, il tend à se fixer en *habitude*, ce qui veut dire qu'il ne peut plus supporter d'interruption sans que l'organisme en ressente une souffrance physiologique, si factices d'ailleurs que puissent être ces besoins : le dicton est vrai qui dit que « l'habitude est une seconde nature ». Cette loi a aussi une grande importance, notamment au point de vue du salaire. C'est elle qui fait que le niveau d'existence, le *standard of life*, ne se laisse pas rabaisser aisément. Il fut un temps où les ouvriers ne portaient ni linge, ni chaussure, où ils n'avaient ni, café, ni tabac, où ils ne mangeaient ni viande, ni pain de froment, mais aujourd'hui ces besoins sont si bien invétérés et incorporés que l'ouvrier qui ne pourrait plus les satisfaire et qui se trouverait ramené brusquement à la condition de ses pareils du temps de saint Louis ou de Henri IV périrait sans doute.

Si l'on ajoute enfin qu'une habitude transmise pendant une longue suite de générations tend à se perpétuer par *l'hérédité*, que les sens deviennent plus subtils et plus exigeants, on comprendra quelle puissance despotique peut acquérir à la longue tel besoin qui paraissait à l'origine le plus futile ou le plus insignifiant.

Mais s'il est vrai que tout besoin s'intensifie dans la mesure même où il trouve à se satisfaire, il est également vrai qu'il s'éteint quand il n'en trouve plus le moyen. Il en est comme du feu qui grandit dans la mesure où on l'entretient et s'éteint faute d'aliments. Sans doute, quand il s'agit d'un besoin physiologique et essentiel, il n'est pas possible de le supprimer et s'il ne trouve pas à se satisfaire avec un certain objet il faudra, sous peine de mort, qu'il en trouve un autre. Mais quand il s'agit de besoins factices ou nocifs, tels que ceux qui ont pour objet l'alcool, l'opium, on sait que le meilleur et même le seul moyen de les supprimer, c'est de leur refuser toute satisfaction <sup>1</sup>.

---

tels que la houille et le gaz, le blé et la paille, la viande et le cuir, et généralement ce qu'on appelle les *sous-produits* (Voir ci-après *l'Intégration de l'industrie*).

<sup>1</sup> Le philosophe genevois Amiel a écrit : « tout besoin s'apaise et tout vice grandit par la satisfaction ». L'opposition établie ici entre le besoin et le vice est exagérée, car ce ne sont pas seulement les besoins vicieux mais beaucoup d'autres besoins innocents qui grandissent par la satisfaction et s'éteignent par la privation, tels que ceux du luxe ou même du confort.

## II

### De l'utilité.

[Retour à la table des matières](#)

Utilité, valeur, valeur d'échange, prix, richesse — autant de mots dont les significations sont si voisines qu'ils sont souvent pris l'un pour l'autre, mais qu'il faut apprendre à distinguer. Parlons d'abord de l'utilité.

Nos besoins et nos désirs ont un objet en dehors de nous, qui généralement est une chose, mais qui peut être aussi un acte, un service, de nos semblables.

Cette propriété remarquable, propre à certains objets, de satisfaire à l'un quelconque de nos besoins, de servir à l'entretien de notre vie ou à l'accroissement de notre bien-être, s'appelle *l'utilité* (du mot latin *uti*, se servir de).

Malheureusement ce mot est une cause de confusions parce qu'il a déjà reçu dans le langage ordinaire une signification qui ne concorde pas du tout avec sa signification économique. Le mot *utile* est généralement opposé, d'une part, à celui de *nuisible*, d'autre part, à celui de *superflu*. Il implique un jugement moral, un rapport de convenance de l'objet avec certains besoins jugés bons. Ainsi, on répugnerait à parler de « l'utilité » des dentelles ou de celle de l'absinthe. Au contraire, dans son acception économique, le mot d'utilité ne signifie rien de plus que la propriété de répondre à un besoin ou à un désir quelconque, et cette utilité se mesure uniquement à l'intensité de ce besoin ou de ce désir.

Pour éviter ce malentendu perpétuel, il serait bon de remplacer le mot utilité par quelque autre. Les anciens économistes disaient *valeur d'usage* (en l'opposant à valeur d'échange). Ce qualificatif disait assez bien ce qu'il doit dire et il est peut-être à regretter qu'il ait été abandonné. Nous avons proposé, dès la première édition de ce livre (en 1883), celui de *désirabilité*<sup>1</sup> qui a le double avantage de ne rien

<sup>1</sup> M. Landry cependant, dans son *Manuel d'Économie*, reproche au mot désirabilité d'exprimer « ce que nous *devons* désirer plutôt que ce que nous désirons effectivement ». En effet, « désirable, dit le Dictionnaire de Littré, est ce qui *mérite* d'être désiré », et c'est ce qu'il ne faut pas, car le mot choisi doit précisément exclure toute idée de mérite, toute signification normative. Peut-être le mot de *désidérabilité*, que nous avons essayé dans une des anciennes éditions, conviendrait-il mieux parce qu'il se rattache étymologiquement non à l'adjectif « désirable » mais au substantif latin *desiderium* qui n'exprime rien d'autre que le désir ; mais c'est un mot peu avenant. Il est regrettable que la langue française ait laissé perdre le vieux mot *désirance* que nous trouvons dans Littré, il aurait bien convenu. On pourrait bien dire *désirance* comme on dit « attirance ».

préjuger quant aux caractères moraux ou immoraux, raisonnables ou déraisonnables du désir, mais il n'a pas acquis droit de cité. M. Vilfredo Pareto a proposé celui d'*ophélimité*<sup>1</sup>, mot grec qui exprime « le rapport de convenance » entre une chose et un désir quelconque. Mais ce vocable n'a pas eu beaucoup plus de succès.

Quel que soit le nom qu'on veuille lui donner, analysons maintenant cette propriété fondamentale.

Toutes les choses qui nous entourent, animaux, végétaux, corps bruts, ne la possèdent pas, tant s'en faut !

Pour qu'une chose soit utile, il faut trois conditions :

1° Il faut qu'il existe une certaine relation entre les qualités quelconques d'une chose et l'un de nos besoins. Si le pain est utile, c'est, d'une part, que nous avons besoin de nous nourrir, et, d'autre part, que le blé contient justement les éléments éminemment propres à notre alimentation. Si le diamant est très recherché, c'est qu'il est dans la nature de l'homme, comme d'ailleurs dans celle de certains animaux, d'éprouver du plaisir à contempler ce qui brille et que le diamant, à raison de son pouvoir réfringent, supérieur à celui de tout autre corps connu, possède précisément la propriété de jeter des feux incomparables.

Remarquez bien que des deux termes de ce rapport, c'est l'homme et non la chose qui est de beaucoup le plus important (voir p. 3, note). On pourrait croire le contraire : on pourrait croire que la satisfaction que nous attendons tient à certaines propriétés des choses, que l'utilité de l'or est de même nature que son poids ou son éclat et son inoxydabilité, que l'utilité doit être attachée aux objets comme une qualité sensible. Nullement : elle naît seulement quand le désir s'éveille, elle s'évanouit, sitôt qu'il s'éteint. Elle le suit et se promène avec lui de chose en chose, comme l'ombre suit le papillon, et ne demeure que là où il se pose. Elle est *subjective* et non *objective*. C'est pour cette raison encore que le mot de *désirabilité* serait bien plus clair, parce que des deux termes du rapport, l'homme et la chose, il met au premier plan le premier, tandis que le mot utilité met au premier plan le second.

La preuve, c'est que cette correspondance de la chose à nos besoins n'est pas toujours dite à la nature : elle peut être imposée par les usages sociaux, par la mode, ou par les croyances. Des reliques plus ou moins authentiques ont été pendant bien des siècles, et sont encore aujourd'hui dans certains pays, considérées comme des richesses incomparables à raison des vertus qu'on leur prête. Il ne manque pas d'eaux minérales et de produits pharmaceutiques qui sont très

---

<sup>1</sup> *Cours d'économie politiques*, 1896.



recherchés, quoique leurs propriétés curatives soient loin d'être démontrées. Costumes qu'on ne porte plus, livres qu'on ne lit plus, tableaux qu'on n'admire plus, monnaies qui ne circulent plus, remèdes qui ne guérissent plus... que la liste serait longue de ces richesses dont l'utilité est aussi éphémère et fugitive que le besoin qui l'a créée ! Et pourtant, même alors, si par aventure le désir du collectionneur, le plus intense de tous les désirs, vient à se fixer sur ces richesses mortes il leur rend une nouvelle vie et elles reprennent aussitôt une valeur bien supérieure à celle qu'elles avaient au cours de leur première existence.

L'alcool et les boissons qui en dérivent ne possèdent, au dire des savants et des hygiénistes, aucune des vertus qu'on leur prête ; ils ne sont ni fortifiants ni réchauffants. Mais qu'importe ? Il suffit malheureusement que des millions d'hommes par tous pays croient qu'ils ont ces utilités pour qu'ils constituent les richesses et même des richesses qui se chiffrent par milliards et dans lesquelles les États eux-mêmes puisent une partie de leurs revenus.

2° Il ne suffit pas que cette relation entre une chose et l'un de nos besoins existe : il faut que nous *le sachions* (ou, si elle est imaginaire, comme dans les exemples que nous venons de citer, que nous *le croyions*). Une des maximes d'Aristote, souvent répétée au moyen âge, était : *nil amatum nisi precognitum*, « rien ne peut être aimé (désiré) qui ne soit préalablement connu » <sup>1</sup>.

Il est, probable que dans le vaste monde qui nous enveloppe, il n'y a pas une seule chose qui ne pût être utilisée pour les besoins de l'homme si sa science était plus perspicace et qui ne pût par conséquent accroître nos richesses. Mais tant qu'elles sont incognitas, elles restent aussi inutiles que les terres fertiles ou les métaux précieux dont l'astronome, à l'aide du télescope ou de l'analyse spectrale, découvrirait l'existence dans Mars ou dans Vénus. En fait, il n'y a qu'un très petit nombre de corps qui aient été classés comme utilités — par exemple, sur quelques centaines de milliers d'espèces que compte le règne animal, à peine 200 sont utilisées pour notre alimentation, pour nos travaux ou même pour notre récréation. Et pour les plantes et les minéraux, la proportion est infiniment moindre encore.

Cependant le nombre des utilités s'accroît rapidement avec les progrès de la science. L'exemple du charbon en est un des plus remarquables. Son emploi d'abord comme combustible domestique, puis comme force motrice, est de date toute récente — et c'est de hier seulement qu'on a découvert dans cette pierre noire et qu'on a su en tirer, comme du chapeau d'un escamoteur, d'abord la lumière, sous

<sup>1</sup> Il est vrai que La Rochefoucauld, intervertissant ironiquement cette maxime, a dit : « Nous ne désirerions guère de choses avec ardeur, si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons ». Mais il vise par là moins les objets de nos désirs économiques que ceux de nos ambitions.

forme de gaz, puis toutes les couleurs, tous les parfums, toutes les drogues pharmaceutiques, et finalement presque tous les explosifs <sup>1</sup>.

3° Il ne suffit pas encore que nous sachions qu'une chose a la propriété de satisfaire nos besoins : il faut que nous puissions, en fait, l'appliquer à la satisfaction de ces besoins. Il ne suffit pas qu'une chose soit reconnue utile : il faut qu'elle puisse *être utilisée*. Ce n'est pas toujours le cas. Il y a bien des forêts qui pourrissent sur place faute de pouvoir être exploitées. Beaucoup de rivières, même en France, roulent de l'or qu'on ne peut en retirer économiquement. Nous savons que des forces énormes sont latentes dans le flux et le reflux des mers, dans les ruisseaux des campagnes, dans les attractions moléculaires, mais de tout cela nous ne pouvons tirer parti, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Nous savons bien que l'aluminium se trouve dans l'argile qui fait la boue de nos rues, mais nous n'avons pas trouvé le moyen de l'en extraire. Et il n'y a que peu de temps qu'on a réussi à extraire l'azote du réservoir inépuisable de l'atmosphère.

Cette propriété de satisfaire à nos besoins, de nous procurer une jouissance, n'appartient-elle qu'aux *choses* (*res* comme disaient les jurisconsultes romains) ? — Assurément elle appartient aussi aux actes, aux faits et gestes des autres hommes, de nos semblables. Nul doute que beaucoup d'entre eux ne nous procurent beaucoup de joies et même ne nous soient *utiles*, dans le sens économique de ce mot, en satisfaisant directement nos besoins et sans l'intermédiaire d'aucune richesse matérielle : le médecin nous procure la santé ; le professeur, la connaissance ; le juge, la justice ; l'agent de police, la sécurité ; le littérateur ou l'artiste, les plus hautes et les plus pures jouissances ; et le domestique fait nos commissions.

L'homme est ce qu'il y a de plus utile à l'homme. Nul doute que ces satisfactions ne soient d'un rang égal, ou même d'un ordre supérieur à celles que nous procurent les choses et que nous ne les estimions autant en plus, puisque nous les payons fort cher s'il le faut. On emploie plus volontiers ici, il est vrai, le mot de service que celui d'utilité. Mais qu'importe ? Ne dit-on pas tous les jours d'un objet quelconque, d'une bicyclette, d'un couteau de poche, d'un stylo, qu'il nous « rend bien service » — de même qu'en sens inverse nous disons à nos amis (simple formule de politesse, il est vrai, mais très correcte scientifiquement) : « usez de moi, je vous prie » ! Et même on peut dire que les choses ne font, pas autre chose que ce que font les personnes, elles nous rendent des services : ce qu'on appelle leur « utilité » n'est pas autre chose.

<sup>1</sup> La benzine, la naphthaline et tous les colorants qui dérivent de l'aniline : rouges, bleus, violets, etc. ; — la vaniline et toutes les essences, de rose, violette, muguet, cannelle, etc. ; — le phénol et tous ses dérivés, soit sous forme de médicaments nouveaux : phénacétine, autipyrine, aspirine, soit sous forme d'explosifs : acide picrique, fulmicoton.

### III

## Qu'est-ce que la valeur ?

[Retour à la table des matières](#)

En quoi la valeur diffère-t-elle de l'utilité ou désirabilité ? En ce que l'utilité implique une relation entre un homme et une chose, tandis que la valeur implique un *rapport* entre deux choses, entre deux utilités.

Toutes les choses désirables ne sont pas également désirées. Nous établissons entre elles un ordre, un classement. Sur notre table nous avons nos plats préférés, dans notre bibliothèque nos livres de chevet. Robinson lui-même dans son île s'était fait une échelle comparative des objets qu'il possédait et il avait eu à l'appliquer lorsqu'il lui avait fallu les retirer du vaisseau naufragé en commençant par ceux auxquels il tenait le plus.

Pourtant Robinson ne pouvait pratiquer l'échange. L'idée de valeur n'implique donc pas nécessairement l'échange. Elle existerait assurément non seulement dans l'île de Robinson, — mais dans le régime de l'économie domestique, ou communiste où il n'y a point d'échange puisqu'il n'y a point de propriété individuelle. Pourquoi donc dit-on toujours « valeur d'échange », tellement que de notables économistes déclarent ces deux mots inséparables ? <sup>1</sup> C'est parce que la comparaison entre deux utilités reste à l'état vague aussi longtemps qu'elle n'est pas forcée de se préciser quantitativement dans un échange, sous la forme du prix.

Néanmoins l'échange ne fait qu'extérioriser la notion de valeur qui existait déjà dans notre for intérieur. Ajournant donc au chapitre de l'Échange l'étude de la valeur d'échange proprement dite, cherchons dès à présent à analyser l'idée pure de valeur qui est la plus importante, mais malheureusement aussi la plus obscure de toute la science économique.

La valeur est d'abord une notion *relative*, de même ordre que la grandeur ou la pesanteur. S'il n'existait qu'un corps au monde, on ne pourrait dire s'il est grand ou petit : on ne pourrait pas dire non plus s'il a peu ou beaucoup de valeur.

<sup>1</sup> Ainsi l'économiste Stanley Jevons demandait-il que le mot de valeur fût rayé de la nomenclature économique, à cause des malentendus auxquels il donne lieu, et qu'il fût remplacé par l'expression *rapport d'échange*. On n'y gagnerait guère en clarté, car le mot de rapport ne signifie rien si on ne sait quels sont les deux termes du rapport.

C'est par là qu'elle se distingue de l'utilité, car celle-ci existe par elle-même, tout comme le besoin auquel elle répond. Quand je dis que telle chose est utile, un fusil, un cheval, j'énonce une proposition parfaitement claire et définitive. Mais si je dis qu'une perle *vaut*, cette proposition est suspensive et même inintelligible, car elle vaut... quoi ? Il faut, pour être compris, ajouter qu'elle vaut tant d'argent ou, si nous sommes chez les sauvages, tant de pièces de cotonnades ou de dents d'éléphants, c'est-à-dire la comparer à quelque autre richesse.

Il est vrai qu'on dit couramment d'un objet quelconque qu'il a « une grande valeur » — sans rien ajouter d'autre ; mais le terme de comparaison, pour être sous-entendu, n'en existe pas moins. On entend par là que le diamant a une grande valeur relativement à l'unité monétaire, auquel cas on le compare à cette autre valeur qui s'appelle une pièce de monnaie ; — qu'il occupe un rang élevé dans l'ensemble des richesses, auquel cas on le compare à toutes les autres richesses considérées collectivement. De même, quand on dit d'un corps, comme le platine, qu'il est très lourd, sans exprimer aucune comparaison, on entend par là qu'il représente un nombre considérable de kilogrammes, c'est-à-dire que nous le rapportons au poids d'un litre d'eau ; ou que, si l'on dressait la liste de tous les corps à nous connus, il occuperait, au point de vue de la pesanteur, le premier rang.

De ce caractère relatif de la valeur il résulte qu'une hausse ou une baisse *simultanée* de toutes les valeurs est impossible ; une semblable proposition serait dénuée de sens.

Il faut prendre garde cependant à ce qu'on veut dire par là. Si l'on entendait que la somme *des valeurs* est une quantité fixe qui ne peut jamais augmenter ni diminuer, ce serait une grande absurdité, car il en résulterait alors que depuis le jour où ont apparu les premiers objets échangeables — quelques silex taillés et quelques peaux de bêtes — la somme des valeurs n'a plus varié et ne variera plus jusqu'à la fin des temps. Il est clair, au contraire, que quand nous faisons, comme aux États-Unis, le recensement décennal des richesses d'un pays, nous voyons le chiffre augmenter considérablement d'année en année.

Si l'on entend par là que la valeur des choses en tant qu'expression et mesure des désirs des hommes, en tant *qu'utilité finale* au sens où nous avons défini ce mot, est invariable — ce serait non moins erroné. Car le pouvoir d'attraction, d'aimantation, que les choses exercent sur nous non seulement varie sans cesse pour chaque objet particulier, mais peut très bien augmenter ou diminuer pour la totalité des biens. Supposez, par exemple, que la population s'accroisse dans un pays et nécessairement la somme des désirs augmentant en raison du nombre des hommes, toute chose sera plus désirée.

Et si, pour prendre une hypothèse inverse, les sociétés modernes sont en marche vers « l'état stationnaire » prédit par Stuart Mill où les âmes ne seront plus tourmentées par le souci de la richesse et du profit, alors toutes choses sans

exception seront moins désirées, sans que pour cela leurs rapports d'échange dussent changer.

Cette formule fameuse « qu'il ne peut y avoir une hausse générale ni une baisse générale des valeurs » doit donc être entendue simplement en ce sens que toutes les fois que l'on échange ou que l'on compare deux choses, la valeur de l'une ne peut augmenter qu'autant que la valeur de l'autre diminue. Et ainsi comprise la loi est évidente ; on pourrait même dire que c'est une tautologie, car la valeur d'échange d'une chose n'est autre que la quantité d'une autre chose qu'elle permet d'acquérir. Donc dire que celle-là vaut plus, c'est dire aussi que celle-ci vaut moins. C'est ainsi que, lorsque la monnaie, qui sert à acquérir toute chose, augmente de valeur, il faut dans tout achat donner plus de toute autre marchandise pour la même somme ; ce qui revient à dire que la valeur de celle-ci aurait baissé. Une hausse de valeur de la monnaie implique donc une baisse générale des prix, et *vice versa*.

Il en est de la valeur comme du poids : les poids *respectifs* de deux choses ne peuvent pas changer à la fois, puisque ce serait supposer que les deux plateaux de la balance montent ou descendent simultanément.

## IV

### Qu'est-ce que la richesse ?

[Retour à la table des matières](#)

Ce mot, qui sert à désigner l'objet même de la science économique, la science de la richesse, est lui-même des plus difficiles à définir.

Dans le langage courant il comporte des significations très diverses. Tantôt il est synonyme de valeur ; c'est en ce sens qu'on dit d'un homme qu'il a de grandes richesses, ou qu'on évalue en chiffres la richesse totale d'un pays. Tantôt il désigne non une chose, mais un état, une situation, et est alors synonyme de fortune, en s'opposant à la pauvreté ; c'est en ce sens qu'on parle des classes riches ou de la richesse des nations (c'est le titre du livre d'Adam Smith).

Dans le langage économique le mot de richesse est pris simplement comme synonyme d'utilité — bien entendu de l'utilité prise dans le sens que nous avons défini, celui de désirabilité ou valeur d'usage : la richesse c'est donc toute chose qui répond à un désir de l'homme <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Peut-être le mot de *biens*, employé par les juristes (bona en latin, goods en anglais), conviendrait-il mieux pour cette qualification — en ne laissant alors au mot de richesse que son acception courante, celle de fortune.

Toute « chose », disons-nous. Mais pourquoi le mot de richesse ne s'appliquerait-il qu'aux choses, et non aux actes de l'homme, aux services rendus ? On le peut sans doute, on peut dire que la voix d'une diva ou l'habileté d'un chirurgien sont des « richesses » ; cependant cette expression ne sera guère comprise que dans un sens elliptique, et il semble qu'il soit plus correct de dire que ce sont non des richesses mais des moyens d'acquérir la richesse. Au reste c'est là une vieille question, et qui a fait l'objet de controverses fastidieuses chez les économistes des générations précédentes, que celle de savoir si les richesses ne pouvaient être que matérielles ou si elles ne pouvaient être aussi bien immatérielles <sup>1</sup>. Aujourd'hui, cette argumentation pour et contre paraît purement scolastique. Nous la retrouverons d'ailleurs à propos de la question de savoir quels sont les travaux qui peuvent être qualifiés de productifs.

Mais ce qui est plus important c'est la distinction entre la richesse et la valeur. Dans le langage courant les deux mots, comme nous venons de le dire, sont synonymes ; dans le langage économique ils sont très différents et même, en un sens opposés.

La richesse est liée nécessairement à l'idée *d'abondance* ; on est d'autant plus riche qu'on a plus de biens — tandis que l'idée de valeur, comme nous le verrons plus loin, est liée au contraire à l'idée de *rareté* <sup>2</sup>. Et pourtant, la richesse n'est-elle pas une somme de valeurs ? Il est vrai, mais il en résulte cette conséquence paradoxale que si des produits de même nature sont trop abondants, la valeur de chacun d'eux se trouvant avilie, la richesse représentée par la somme de ces valeurs pourra se trouver amoindrie ; et inversement, une réduction dans la quantité des objets possédés peut avoir pour résultat un accroissement de richesse pour leur possesseur <sup>3</sup>. Cette loi était déjà connue et pratiquée par les marchands

<sup>1</sup> Voir, par exemple, dans la *Revue d'Économie Politique* de 1892, un article étendu de M. Turgeon sur ce sujet.

C'est l'école française, avec J.-B. Say, qui a d'abord soutenu la thèse des richesses immatérielles, puis Bastiat qui l'a poussée à l'extrême, en disant que *toute* richesse était immatérielle, puisqu'elle ne consistait qu'en services rendus, même quand ces services étaient rendus en apparence par des choses. Enfin, la conception moderne de l'Économie politique comme science psychologique l'a consacrée, puisqu'elle situe la richesse non dans les choses, mais en nous-mêmes.

<sup>2</sup> Ricardo a été le premier à appeler l'attention sur ce point dans le chapitre : « Valeurs et richesses : leurs propriétés distinctives ». La différence essentielle pour lui c'est que la valeur tient à la difficulté de production et, au contraire, la richesse à la facilité de production.

<sup>3</sup> C'est ainsi que si nous regardons dans les statistiques du Ministère de la Marine les chiffres relatifs à la pêche de la sardine, nous voyons que les années qui ont donné le maximum de quantités pêchées ne sont pas celles qui ont donné le produit brut maximum, tant s'en faut. Ainsi, l'année de la pêche maxima depuis quinze ans, en 1898, a donné 51 millions de kilos qui n'ont produit que 7.900.000 fr., le prix des mille sardines étant tombé à 3 fr. 88, tandis que l'année 1908, avec une pêche trois fois moindre (17 millions de kilos), a donné un produit brut double, 15.500.000 fr., le prix du mille ayant monté à 21 fr. 91. Et c'est précisément ce qui

d'épices des Indes hollandaises qui détruisaient une partie de la récolte quand ils la jugeaient surabondante, et elle est encore aujourd'hui la raison d'être des associations de fabricants, dites Cartels, qui limitent, sous peine d'amende, la production.

Cependant ce sont là des cas exceptionnels, qui tiennent à ce que la demande n'est pas susceptible d'extension, ou à ce que la conservation des produits est impossible. Généralement la dépréciation de la valeur en raison de la quantité n'est pas telle que leur accroissement constitue leur possesseur en perte et, par conséquent, malgré la diminution de valeur de chaque unité, leur valeur totale est accrue. S'il n'en était pas ainsi, la grande industrie n'aurait jamais pu se développer ni même naître.

Même si cette éventualité se réalise parfois pour les individus, elle n'est pas à redouter pour l'ensemble d'un pays. L'abondance des biens ne risque jamais d'appauvrir les nations ni, par conséquent, la disette ne peut les enrichir. Si l'année est « bonne » pour toutes les récoltes, celles de l'industrie comme celles de la terre, non seulement le pays se trouvera enrichi dans la mesure de cette abondance, mais même les producteurs individuels n'auront plus à redouter l'avilissement des prix, car les valeurs n'étant, comme nous allons le voir, que des rapports, elles ne changent pas lorsque les termes de ce rapport sont affectés des mêmes variations <sup>1</sup>.

Si toutefois on veut supposer, faisant un conte bleu, que par le progrès indéfini de la science et de l'industrie, tous les objets devinssent aussi abondants que l'eau des sources ou le sable des plages et que les hommes, pour satisfaire leurs désirs, n'eussent qu'à puiser à volonté, en ce cas, il est évident que toutes choses auraient perdu toute valeur d'échange, car on n'échange pas ce qui est gratuit pour tous.

---

provoque l'exaspération des pêcheurs. Cet avilissement des prix tient à l'impossibilité de consommer ou même de mettre en boîtes une pêche surabondante.

Les mêmes constatations pourraient être faites pour le marché des vins : tous les agriculteurs savent que les années de grande récolte sont souvent de « mauvaises années ».

M<sup>me</sup> de Sévigné, qui ne s'inquiétait guère d'Économie politique, comprenait cela à merveille quand elle écrivait de son château de Grignan (octobre 1673) : « Tout crève ici de blé et je n'ai pas un sol ! Je crie famine sur un tas de blé ! ».

Cette spéculation, qui consiste à accaparer une récolte, puis à en détruire une partie pour faire monter le prix, est désignée quelquefois sous le nom bizarre de *Dardanariat*, en souvenir d'un accapareur semi-légitime dont quelques auteurs latins nous ont transmis le nom (voir Landry, *L'utilité sociale de la propriété*).

<sup>1</sup> C'est la question que J.-B. Say considérait comme la plus épineuse de l'Économie politique et qu'il posait en ces termes : « La richesse étant composée de la valeur des choses possédées, comment se peut-il qu'une nation soit d'autant plus riche que les choses y sont à plus bas prix ? » (Cours d'Économie politique, 3<sup>e</sup> partie, chap. V). Et Proudhon, dans ses *Contradictions économiques*, avait mis au défi tout économiste sérieux » d'y répondre.

Cependant J.-B. Say y avait déjà répondu lui-même par sa loi des débouchés (voir ci-après) en montrant que tout accroissement de production fournit un accroissement de demande pour d'autres produits et que, par conséquent, une surproduction *générale* est impossible.

Elles n'en auraient ni plus ni moins que cette même eau des sources ou ces mêmes grains de sable. Et comme une somme de zéros ne peut jamais faire que zéro, il n'y aurait plus, en effet, ni valeur ni richesse *individuelle*. Dans ce pays de Cocagne, il n'y aurait plus de riches, puisque tous les hommes seraient égaux devant la non-valeur des choses, de même qu'aujourd'hui le roi et le mendiant sont égaux devant la lumière du soleil. Mais la richesse sociale, quoique n'étant plus évaluable en monnaie, serait à son maximum !

Même en prenant le mot de richesse dans son acception ordinaire de situation privilégiée, de fortune, il importe de distinguer les deux aspects sous lesquels elle se présente et qui la rendent si désirable pour les hommes, la *richesse jouissance* et la *richesse puissance* <sup>1</sup>.

La première est désirée en tant qu'elle procure à l'homme toutes les facilités de satisfaire ses besoins et même ses fantaisies. La seconde est désirée en tant qu'elle procure un pouvoir de commandement sur les hommes et sur les choses, et je ne parle même pas de l'influence sociale ou politique que peut donner la fortune, mais seulement du pouvoir dans l'ordre économique, notamment de diriger à son gré le travail : faites vos commandes ! n'est-ce pas la phrase de style des fournisseurs ?

Si la richesse ne comportait que la jouissance, comme la possibilité de jouissance ne dépasse pas un certain maximum, la poursuite de la richesse ne dépasserait pas non plus cette limite. C'est l'autre aspect de la richesse, c'est la richesse en tant que désir de commander aux hommes et aux choses qui pousse l'effort humain au delà de toute limite assignable, qui a fait surgir les milliardaires américains, ceux qu'on appelle si bien les « rois » du pétrole, ou de l'acier, ou du coton. Et il faut reconnaître que ce désir-là est plus noble que l'autre, quoique socialement il puisse devenir plus dangereux.

C'est généralement sous la forme de *revenu* que s'épanouit et se dépense la richesse-jouissance, et sous la forme de *capital* que se fortifie la richesse-puissance. Et nous verrons plus loin que le socialisme actuel peut se définir par ceci : qu'il cherche à abolir la richesse en tant qu'instrument de puissance de l'homme sur ses semblables, tout en laissant subsister la richesse en tant que moyen de jouissance — mais il est douteux qu'il réussisse à dissocier ces deux fonctions de la richesse.

---

<sup>1</sup> C'est ce second sens qui est marqué par le mot même de richesse, car il dérive étymologiquement du mot allemand *Reich* qui veut dire Empire. Et il y a, en effet, un impérialisme de la richesse.



## V

**Comment explique-t-on la valeur ? <sup>1</sup>**

[Retour à la table des matières](#)

Nous venons de dire que la valeur implique un classement, une comparaison, et sous la forme de l'échange, un rapport numérique entre les objets échangés et même entre tous les objets échangeables. Mais quels sont les motifs qui déterminent ces préférences, quelles sont les causes qui fixent ces rapports ? Pourquoi telle chose vaut-elle plus qu'une autre et vaut-elle exactement tant de fois plus ? Pourquoi 1 kilogramme d'or vaut-il 10.000 kilogrammes de fer ? Voilà la question qui a mis à la torture toutes les générations d'économistes.

En 1848, dans ses *Principes d'Économie politique*, Stuart Mill disait : « Heureusement, il n'y a plus, dans les lois de valeur, rien à éclaircir présentement ni dans l'avenir : cette théorie est complète ». Hélas ! aujourd'hui, 70 ans plus tard, aucun économiste n'oserait renouveler cette affirmation.

On peut se demander si la question n'est pas insoluble de même que beaucoup d'autres problèmes que l'homme s'est posés pendant des siècles et qu'il a abandonnés depuis. Si le proverbe dit que « des goûts et des couleurs on ne saurait disputer », ne faut-il pas dire de même que les causes des goûts et des désirs des hommes échappent à toute analyse ? Ricardo dit : « Chaque homme a un étalon particulier pour apprécier la valeur de ses jouissances. Mais cet étalon est aussi variable que le caractère humain ».

Cependant ce serait renoncer à voir dans l'Économie politique une science que de renoncer à dégager de ces préférences individuelles certains mobiles généraux. Et non seulement les économistes ont cherché à déterminer les causes de la valeur, mais encore ils se sont évertués à les ramener toutes à une cause unique. Seulement ils n'ont pu se mettre d'accord sur cette cause : utilité ? rareté ? difficulté d'acquisition ? coût de production ? coût de reproduction ? offre et demande ? Chacune d'ailleurs de ces théories comportant une famille de sous-

---

<sup>1</sup> On posait autrefois la question ainsi : quelles sont les *causes* de la valeur. Toutefois aujourd'hui les économistes ne se préoccupent plus guère de chercher la cause de la valeur. La question de la valeur, comme toutes celles d'Économie pure, apparaît comme un problème d'équilibre entre des forces opposées qui sont, comme nous allons le voir, d'un côté la *jouissance* que les choses nous procurent quand nous les possédons, de l'autre la *peine* nécessaire pour les acquérir quand nous ne les possédons pas ou pour les remplacer si nous venons à les perdre.

théories. Néanmoins elles peuvent toutes se classer en deux grandes théories que nous allons examiner successivement, *valeur-utilité* et *valeur-travail*.

## §1. Valeur-Utilité.

[Retour à la table des matières](#)

En donnant l'utilité comme fondement à la valeur, il va sans dire qu'il ne s'agit pas de l'utilité prise au sens vulgaire de ce mot puisque ce serait aller à l'encontre des faits les plus patents : il suffit, pour l'écartier, de remarquer que ce sont les denrées de première nécessité qui sont généralement à plus bas prix et au contraire les articles de luxe, ceux plus ou moins inutiles, qui ont la plus grande valeur. La réfutation d'une telle explication a été faite de tout temps par l'exemple classique de l'eau et du diamant, celui-ci figurant au plus haut rang et celle-là au dernier rang de l'échelle des valeurs — c'est-à-dire, précisément en raison inverse du degré d'importance des besoins auxquels ces deux choses répondent, l'eau étant assurément de toutes les choses celle qui répond au besoin le plus fréquent et le plus intense : (en grec) disait déjà le poète Pindare, l'eau est ce qu'il y a de meilleur, et pourtant généralement sa valeur est zéro.

L'utilité dont il s'agit c'est donc celle que nous avons définie et analysée ci-dessus (p. 55) sous le nom de désirabilité : c'est la propriété d'une chose de satisfaire à un désir plus ou moins intense, sans qu'il y ait lieu de juger ce désir au point de vue de son importance sociale ou de sa valeur morale. Et déjà cette première rectification nous permet d'écartier l'objection du diamant, car il est incontestable que le diamant, à tort ou à raison, répond à un désir très intense, du moins chez les femmes du monde.

Mais elle ne semble pas suffisante pourtant pour nous donner le mot de l'énigme, car tout en reconnaissant que le diamant a une grande désirabilité, n'est-il pas évident que l'eau en a une très grande aussi, non pas seulement dans le Sahara, mais tous les jours et pour chacun de nous ? et le pain aussi ? Ce serait assurément une grande privation pour tout homme que de faire un repas sans eau et pour un Français de le faire sans pain. Alors comment expliquer que ces deux objets n'aient qu'une valeur très petite ou nulle ? Il semble donc que l'utilité, même comprise au sens de désirabilité, ne puisse être envisagée comme la raison suffisante de la valeur <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pourtant l'utilité, au sens vulgaire du mot, c'est-à-dire au sens de *qualité*, détermine la valeur quand il s'agit de produits de même catégorie. C'est ainsi que dans un magasin le prix des draps, des fruits, des bijoux, des automobiles, est établi selon leurs qualités — c'est-à-dire que, toutes choses égales, nous préférons celle qui satisfait le mieux nos besoins.

C'est pourquoi on a fait intervenir, pour la compléter, une autre cause, *la rareté*. Celle-ci, à elle seule, ne serait pas suffisante pour créer la valeur, car si rare que soit une chose et fût-elle même unique au monde, si elle ne peut servir à rien il est clair qu'elle ne vaudra rien. Les cerises ne sont pas moins rares à la fin de la saison qu'au début ; néanmoins comme elles ne sont désirées que lorsqu'elles sont des primeurs, la rareté à la fin de saison ne leur confère aucune valeur. En supposant que j'aie écrit une tragédie, mon manuscrit, quoique seul de son espèce, ce qui est le maximum de la rareté, n'acquerra par là néanmoins aucune valeur<sup>1</sup>.

On pourrait croire cependant que la rareté à elle seule peut créer la valeur, en citant maints exemples de prix énormes payés pour des objets tels que certains timbres-poste qui n'ont d'autre intérêt que d'être seuls de leur espèce. Mais pourtant, même dans ces cas, il est bien clair que cette valeur tient uniquement au désir du collectionneur qui veut avoir un album plus complet que celui de ses rivaux : la difficulté de remplir ses lacunes, la rareté de l'objet, n'agit qu'à la façon d'un obstacle qui comprime et fait jaillir, comme un jet d'eau, le désir<sup>2</sup>.

Mais si chacun de ces deux éléments à lui seul, est insuffisant, il semble que combinés ils suffisent. On arrive ainsi à cette première explication que la valeur c'est *l'utilité-rare* et quelques économistes éminents estiment qu'on peut s'y tenir<sup>3</sup>.

Mais aujourd'hui les économistes de l'école psychologique, spécialement celle devenue célèbre sous le nom d'école autrichienne, ne s'en contentent plus. Ils se sont mis à creuser un peu plus à fond ce concept de la valeur et sont arrivés à cette conclusion que l'utilité suffit parfaitement pour expliquer la valeur sans qu'il soit besoin d'y ajouter rien d'autre, à la condition seulement de bien définir ce mot.

Revenons, pour la comprendre, à cette pierre d'achoppement qui est l'exemple de l'eau. L'eau n'est pas seulement utile au sens vulgaire du mot : n'est-elle pas utile aussi, au sens de désirable ? Alors pourquoi n'a-t-elle pas de valeur ?

Mais, ainsi posée, l'objection porte à faux : voici pourquoi.

<sup>1</sup> On pourrait même trouver des cas où une moindre rareté, c'est-à-dire un accroissement de quantité, va de pair avec un accroissement de valeur. Les plumes d'autruche se vendent à un prix très supérieur à celui d'il y a quarante ou cinquante ans et pourtant, depuis qu'on pratique l'élevage des autruches, elles sont beaucoup plus abondantes sur le marché.

<sup>2</sup> Un timbre-poste de l'île Maurice émis en 1847 a été payé, en 1904, pour le compte du roi Édouard VII d'Angleterre, 1450 liv. st. (36.500 francs) et un autre exemplaire du même, 32.000 francs, par l'administration des Postes d'Allemagne pour son musée. Pourquoi ce prix fabuleux ? Simplement parce que, par suite d'une bévue du graveur, il porte, au lieu des mots *Post paid*, ceux-ci *Post Office*.

<sup>3</sup> Notamment l'économiste anglais Senior et l'économiste français Walras. Ils ne disent même pas l'utilité-rare : ils disent la rareté tout court, estimant que l'idée d'utilité se trouve nécessairement sous-entendue dans celle de la rareté, car ce qui est inutile ne saurait être rare.

1° D'abord il n'est pas vrai que l'eau n'ait point de valeur argent. En tant qu'employée pour l'irrigation ou en tant que force motrice, elle a une valeur et qui peut même être très considérable. Elle a même une certaine valeur en tant qu'eau potable dans toutes les villes (25 centimes le mètre cube à Paris, par exemple). On n'est donc fondé à dire que l'eau n'a point de valeur qu'autant que l'on regarde à la carafe d'eau qui est sur ma table. Celle-ci, en effet, n'a pas de valeur ou qu'une valeur négligeable. Mais, est-il vrai que l'eau contenue dans cette carafe soit *très désirable* ? Point du tout, car si elle vient à être renversée j'en serais quitte pour la faire remplir au robinet. Ce qui peut être remplacé à volonté ne peut jamais être bien vivement désiré, en ce sens qu'on ne peut ni être très attristé par sa privation ni être très réjoui par sa possession.

Par conséquent, la contradiction que l'on croit apercevoir entre la grande utilité de l'eau et sa non-valeur n'existe pas. Elle tient uniquement à une confusion d'idées. Quand on parle de la grande utilité de l'eau on pense à l'utilité de l'eau *en général* comme élément indispensable à la vie terrestre ; quand on parle de la non-valeur de l'eau, on pense à la petite quantité, d'eau nécessaire à mes besoins.

Il en est de même du pain. Quand on dit le pain est très utile, on pense à l'utilité du pain en général pour la race blanche : elle est grande, en effet, mais grande aussi est sa valeur globale au moins quelque 20 milliards ! Mais, en tant que consommateur, je n'ai que faire de la récolte du blé du monde : mon besoin ne peut avoir pour objet que mon pain quotidien. Or cette petite quantité ne peut exciter bien vivement mon désir, étant donné que je puis facilement aussi le remplacer — quoique un peu moins facilement que l'eau : aussi a-t-il notablement plus de valeur que l'eau.

Donc l'utilité qu'il faut considérer, quand on cherche la base de la valeur, ce n'est jamais l'utilité en bloc, *in genere*, mais l'utilité d'une petite fraction, de celle nécessaire à mes besoins.

2° Non seulement il ne faut considérer, quand on parle de l'utilité, que l'utilité de la fraction nécessaire à nos besoins, mais de plus il faut prendre garde que l'utilité de chacune de ces fractions est très inégale et comporte bien des degrés possibles : il importe donc de savoir quelle est celle qu'on a en vue et qui doit déterminer la valeur.

En effet, imaginons la quantité d'eau dont je puis disposer journallement distribuée en une série de seaux numérotés, rangés sur une étagère. Le seau n° 1 a pour moi une utilité maxima, car il doit servir à me désaltérer ; le seau n° 2 en a une grande aussi quoique moindre, car il doit servir à mon pot-au-feu ; le seau n° 3 moindre, car il doit servir à ma toilette ; le seau n° 4, à faire boire mon cheval ; le seau n° 5, à arroser mes dahlias ; le seau n° 6, à laver le pavé de ma cuisine. Le seau n° 7 ne me servira à rien du tout ; aussi ne me donnerai-je plus la peine de le tirer du puits... Et si quelque mauvais génie, comme celui évoqué par « le sorcier

maladroit » d'une légende allemande, s'amusait à m'apporter un 10<sup>e</sup>, un 20<sup>e</sup>, un 100<sup>e</sup>, seau, jusqu'à m'inonder, il est clair que de ceux-ci non seulement on ne pourrait pas dire qu'ils sont utiles, mais au contraire qu'ils sont positivement *nuisibles*. Donc, on ne saurait dire de ces seaux d'eau qu'ils sont utiles ni inutiles, mais qu'ils présentent toute une gamme d'utilité décroissante depuis l'infini jusqu'à zéro et même au-dessous.

Arrêtons-nous par la pensée au seau n° 6, le dernier qui ait une utilité quelconque, quoique petite — suffisante cependant pour qu'il ait valu la peine de le tirer du puits. Nous pouvons affirmer, et c'est ici le point le plus curieux de la démonstration — qu'aucun des autres seaux ne peut avoir une valeur supérieure à celle mesurée par *l'utilité de ce dernier*. Pourquoi donc ? Parce que, quoi qu'il advienne, c'est par cette dernière unité, acquise ou perdue, que nous mesurons notre jouissance ou notre privation. Supposons, en effet, que le seau n° 1, celui qui devait servir à ma boisson, se trouve renversé par accident, vais-je crier miséricorde en disant que je suis condamné à mourir de soif ? Ce serait un raisonnement de Jocrisse. Il est clair que je ne me priverai pas de boire pour cela : seulement je serai obligé de sacrifier, pour le remplacer, un autre seau. Lequel ? Évidemment celui, qui m'est le moins utile : à savoir, le dernier tiré. Voilà pourquoi celui-là détermine la valeur de tous les autres. Et comme ce dernier seau n'a qu'une infime valeur (dans nos pays du moins : il en serait autrement dans les villages africains), voilà pourquoi l'eau n'a qu'une infime valeur. C'est que réellement son utilité *finale* est très minime.

Débarraçons-nous maintenant de ce numérotage qui n'a été inventé que pour la démonstration mais qui ne nous sert plus à rien, puisqu'il est bien évident que tous les seaux sont identiques et interchangeable et que, par conséquent, ils ont tous la même *valeur* ; et cette valeur c'est précisément celle qui correspond au dernier besoin satisfait ou frustré.

Résumons cette démonstration :

La valeur est déterminée non par l'utilité totale mais seulement par l'utilité de la portion dont on a besoin <sup>1</sup> ;

<sup>1</sup> *L'utilité finale* doit donc être distinguée soigneusement de l'utilité totale. Celle-ci consiste dans la somme des utilités additionnées de tous les seaux d'eau et, par conséquent, elle est toujours très supérieure à l'utilité du dernier seau. Voilà pourquoi l'utilité totale de l'eau est immense quoique l'utilité d'un seau d'eau soit petite.

Le qualificatif *finale* n'est pas tout à fait satisfaisant. Il a été critiqué comme impliquant l'idée d'une série décroissante, d'un numérotage qu'il faut bien adopter comme procédé de démonstration, mais qui ne correspond pas à la réalité. Quelques économistes préfèrent le terme *utilité-limite*, ou *marginale* comme disent les Allemands. On pourrait dire mieux encore *utilité-liminale*.

Cette utilité n'est pas la même pour chaque unité possédée ; et elle va décroissant, car l'intensité du besoin va diminuant à mesure que le nombre d'unités possédées augmente.

Or c'est l'utilité de la dernière unité possédée l'utilité *finale* — et la moins utile, par conséquent, car elle correspond au dernier besoin satisfait — qui détermine et limite l'utilité de toutes les autres.

Il faut admirer cette théorie en tant qu'analyse psychologique très fine et vraie des besoins de l'homme et des variations de leur intensité<sup>1</sup>. Pourtant elle ne fait que rajeunir une vieille doctrine, celle de Senior et de Walras père notamment, qui plaçaient dans la rareté la cause de la valeur, rareté qui sous-entendait qu'il s'agissait d'un objet désirable, car sans cela la rareté n'aurait créé aucune valeur (voir ci-dessus, p. 68). L'utilité finale n'est donc, en somme, que le nom savant de l'*utilité rare*. Mais son mérite est d'avoir réconcilié les deux explications de l'utilité et de la rareté en démontrant qu'elles sont inséparables et que l'utilité, au sens économique de ce mot, est nécessairement « en fonction » de la quantité, comme disent les mathématiciens.

Elle a son fondement dans la loi de satiété que nous avons indiquée à propos des besoins (voir p. 51). On a vu que tout besoin et tout désir disparaît dès qu'il est saturé et se change même en répulsion pour l'objet qu'il convoitait naguère. Cependant, dira-t-on, l'eau reste utile même quand nous sommes désaltérés ? Oui, elle est utile en ce sens qu'elle a toujours physiquement des propriétés

---

<sup>1</sup> Dans son beau livre, trop oublié aujourd'hui, sur *Le commerce et le gouvernement* (1776), le philosophe Condillac avait pressenti cette explication de la valeur et, en cela, de beaucoup devancé les Physiocrates, ses contemporains : « La valeur des choses croît dans la rareté et diminue dans l'abondance. – Elle peut même dans l'abondance diminuer au point de devenir nulle. Un surabondant sera sans valeur toutes les fois qu'on n'en pourra faire aucun usage, *puisque alors il sera tout à fait inutile...* » Puis vient l'exemple de l'eau, suivant qu'elle est prise à la source ou au désert (1<sup>re</sup> partie, ch. D).

Et Franklin avait dit plus simplement encore dans la *Science du bonhomme Richard* : « C'est quand le puits est à sec qu'on connaît la valeur de l'eau »

Mais c'est seulement au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que cette théorie de l'utilité finale paraît avoir été formulée pour la première fois par un ingénieur des mines en France, Dupuit puis par un Allemand, Gossen (1854). Toutefois les travaux de l'un ou de l'autre étaient restés parfaitement inconnus jusqu'au jour où, en 1871-1873, Stanley Jevons en Angleterre, John Clark aux États-Unis, Walras en Suisse, Karl Menger en Autriche ont créé à nouveau cette théorie. Le fait que, sans se connaître, ces auteurs sont arrivés simultanément à peu près aux mêmes conclusions, constitue évidemment une présomption de vérité en sa faveur. Cette théorie a trouvé en Autriche ses principaux représentants, non seulement Karl Menger, mais, après lui, Böhm-Bawerk et Wieser. En France, elle n'est que rarement enseignée dans les cours et dans les livres. Voir cependant les livres récemment parus de M. Colson, *Cours d'Économie politique*, et de M. Landry, *Manuel d'Économie*.

On trouvera un excellent résumé de cette théorie subtile dans un petit livre de M. W. Smart, professeur à Glasgow, *Introduction to Theory of Value*, malheureusement non traduit en français.

désaltérantes, mais économiquement elle n'est plus désirable ni pour moi ni pour personne, puisque tout le monde en a assez, en a même « de reste », comme on dit.

Pourtant c'est un peu par un artifice verbal qu'elle ramène à une seule idée et fait tenir dans un mot double des éléments très complexes, car non seulement l'utilité finale implique la rareté, mais il faut ajouter qu'elle implique aussi la difficulté d'acquisition<sup>1</sup>, car la rareté ou limitation dans la quantité n'est presque jamais un fait primordial : dans notre état économique, elle n'est qu'un fait relatif. Il n'est pas une chose au monde, même parmi les produits de la nature, à plus forte raison parmi les produits de l'industrie humaine, dont la quantité soit si rigoureusement déterminée qu'on ne puisse l'accroître en y prenant peine. Si les diamants sont rares, ce n'est point que la nature n'en ait jeté dans la circulation qu'un nombre d'exemplaires déterminé et, qu'après cela elle ait brisé le moule : c'est simplement qu'il faut beaucoup de peine ou beaucoup de chance pour en trouver et par conséquent, la quantité existante ne peut s'accroître que difficilement. Si les chronomètres sont rares, ce n'est point qu'il n'en existe de par le monde qu'un certain nombre d'exemplaires numérotés : c'est simplement que la fabrication d'un bon chronomètre exigeant un temps considérable et une habileté spéciale, la quantité se trouve limitée par le temps et le travail disponibles. Il serait même téméraire d'affirmer que les tableaux de Raphaël soient en nombre absolument limité, car il n'est pas impossible qu'on ne parvienne, un jour ou l'autre, dans quelque grenier ou quelque vieille église, à en découvrir d'autres que ceux que nous connaissons.

Donc, dans l'explication de la valeur, même fondée sur l'utilité, nous ne pouvons faire abstraction du plus ou moins de difficulté à produire la richesse : et cela est si vrai que la simple possibilité non encore réalisée — par exemple la découverte d'un chimiste pour cristalliser le carbone en diamant, même avant d'avoir reçu aucune application industrielle — peut très bien suffire pour agir comme réfrigérant sur la valeur.

D'autre part, cette explication semble mieux faite pour un Robinson que pour des hommes vivant à l'état de société et sous le régime de l'échange. Un lorgnon n'a-t-il pas pour moi une utilité finale énorme si je suis myope au point de ne pouvoir m'en passer pour lire ni même pour marcher ? Pourtant, comme je sais que s'il vient à se casser, je trouverai toujours à le remplacer chez n'importe quel opticien, son utilité finale ne saurait être supérieure à celle de 5 ou 6 francs que

<sup>1</sup> Ces mots *difficulté d'acquisition* ont été employés par certains économistes comme contenant une explication complète et suffisante de la valeur – à la condition pourtant de sous-entendre l'utilité, car rien de plus difficile que de retirer un caillou jeté au fond de l'Atlantique : mais cela ne lui confère aucune valeur.

j'aurai à déboursier et qui représentent simplement le coût de production du lorgnon <sup>1</sup>.

## § 2. Valeur-travail.

[Retour à la table des matières](#)

Cette théorie a tenu une place éminente dans l'histoire des doctrines <sup>2</sup>. Enseignée pour la première fois, quoique sous une forme un peu incertaine, par

<sup>1</sup> Il est vrai que l'on peut, même en ce cas, maintenir l'explication de l'utilité finale en disant qu'il faut considérer l'utilité finale pour la société et non pour l'individu. Si un lorgnon n'a pas grande valeur, on peut dire que c'est parce qu'il n'a pas une grande utilité finale pour la société, étant donné que les myopes n'y sont qu'en nombre restreint et que chacun d'eux n'a besoin que d'un seul lorgnon, tant qu'il dure.

<sup>2</sup> « Il est tout simple, dit Adam Smith, que ce qui est d'ordinaire le produit de deux heures de travail vaille le double de ce qui n'exige ordinairement qu'une heure de travail » (Livre I, ch.16.)  
« Je considère le travail, dit Ricardo, comme la source de toute valeur et sa quantité relative comme la mesure qui règle presque exclusivement la valeur relative des marchandises » (ch. I, sect. 2).

« La valeur d'une marchandise est déterminée par le quantum du travail dépensé pendant sa production » (Karl Marx, ch. 1). Et dans une formule plus impressive :

« En tant que valeur, toutes les marchandises ne sont que du travail cristallisé ».

Malgré cette identité apparente, les explications de la valeur données par ces trois grands esprits sont, au fond, assez différentes (Voir *l'Histoire des doctrines*, par Gide et Rist).

Pour Adam Smith, le travail est présenté moins comme la cause de sa valeur que comme sa mesure. Le travail, dit-il, a été la monnaie primitive avec laquelle les hommes ont payé toutes choses, ce qui veut dire simplement que l'homme – et il prend pour exemple le sauvage – dépense d'autant plus d'heures à poursuivre une pièce de gibier qu'il l'estime davantage.

Pour Ricardo, le travail semble comprendre aussi le prix du temps, l'intérêt, et devrait donc être remplacé par l'expression plus extensive, coût de production (voir ci-après).

C'est Karl Marx seul qui prend le mot de travail dans le sens le plus strict et le plus matérialiste du mot, le travail manuel mesuré par le nombre d'heures et de minutes.

La théorie de la valeur-travail est souvent confondue avec celle du coût de production.

Mais cette expression de coût de production prête à confusion parce qu'elle comporte deux significations très différentes.

On peut entendre par coût de production *la quantité de travail et la quantité de temps* employées à la production d'une chose (c'est bien ainsi que l'entendait Ricardo) : alors cette explication se ramène à celle critiquée dans le texte, avec cette différence que dans la peine ou l'effort nécessaire à la production elle fait entrer non seulement la dépense du travail, mais la dépense du capital.

On peut entendre aussi *la quantité de travail et la quantité de temps* employées à la production. C'est la théorie de M. Otto Effertz qu'il appelle le principe pono-physiocratique (de deux mots grecs qui veulent dire peine et nature). Voir son curieux petit livre en français : *Terre et Travail* (1893).

Mais on entend généralement par coût de production *la somme des prix payés pour les divers services productifs*, salaire, intérêt, loyer, etc. C'est ainsi que l'entend tout industriel et, à son point de vue individuel, c'est bien la mesure de sa dépense. Mais au point de vue social, ces



Adam Smith, fortement affirmée par Ricardo, elle a rallié les économistes appartenant aux écoles les plus opposées, depuis les optimistes comme Bastiat jusqu'aux socialistes comme Rodbertus et Karl Marx.

Tout objet, disait Proudhon, *vaut ce qu'il coûte*. Et ce qu'il coûte, ce n'est pas l'argent avec lequel nous le payons, car l'achat n'est qu'un transfert d'une chose déjà existante : c'est le travail qui a été dépensé pour sa production.

Cette théorie paraît au premier abord très séduisante :

Premièrement, parce qu'elle donne pour fondement à la valeur une notion précise, objective, facilement mesurable. Dire que tel objet, par exemple une montre, vaut cent fois plus qu'un pain, parce qu'elle représente un nombre centuple d'heures de travail, voilà qui satisfait l'esprit : l'explication paraît plausible ; en tout cas, on peut la vérifier par une enquête, tandis que dire que cette montre vaut le centuple parce que son utilité est cent fois plus grande, voilà une évaluation qui ne nous dit rien de précis. Et ce n'est certes pas en remplaçant le mot d'utilité par celui d'utilité finale ou de désirabilité qu'on rendra cette évaluation plus claire.

Secondement, parce qu'elle satisfait mieux l'idée de justice, parce qu'elle donne pour fondement à la valeur un élément moral : le travail. Et c'est par ce côté surtout qu'elle a séduit tant d'esprits généreux. Si l'on réussissait à démontrer que la valeur de toutes les choses appropriées est déterminée par le travail qu'elles ont coûté, le problème qui consiste à attribuer à chacun une valeur égale au produit de son travail se trouverait fort simplifié et il deviendrait plus facile d'asseoir solidement l'organisation sociale sur un principe de justice.

Toutefois il faut remarquer que cette explication de la valeur a été employée, à deux fins précisément opposées. Pour les défenseurs de l'ordre économique actuel, elle sert à démontrer que toute propriété, y compris celle de la terre et des capitaux, est conforme à la justice sociale, puisque toute valeur est fondée sur le travail. Mais, au contraire, pour les socialistes elle sert à démontrer que la propriété est généralement une spoliation des travailleurs puisque le plus souvent ce sont les travailleurs qui ne sont pas propriétaires et les propriétaires qui ne sont pas des travailleurs ! Donc la propriété et la valeur sont bien fondées sur le travail, mais sur le *travail d'autrui* et non sur celui du propriétaire. Donc si l'on veut que chacun soit propriétaire de la valeur créée par son travail, il faut intervertir l'ordre de choses existant.

---

dépenses représentent autant de *revenus* pour ses collaborateurs. Et il est clair qu'en ce sens le coût de production n'explique rien du tout, puisque ces éléments constitutifs du prix de revient ne sont eux-mêmes que des valeurs et qu'on se borne ainsi à expliquer une valeur par une autre valeur ! Cette explication ne fait que constater une relation nécessaire entre la valeur du tout et la valeur additionnée de ses éléments constituants, ce qui est simplement un truisme (voir ci - après).

Mais ces considérations, soit apologétiques, soit critiques, doivent être tenues pour non avenues dans une explication de la valeur. Reste donc à examiner seulement l'argument économique que toute valeur implique un certain travail et que c'est la quantité de ce travail qui mesure la valeur.

1° Constatons d'abord que cette théorie ne nie pas que l'utilité, c'est-à-dire la propriété de satisfaire à un besoin ou à un désir quelconque de l'homme, ne reste la condition primordiale de toute valeur. Il faudrait, en effet, avoir perdu le sens pour imaginer qu'une chose qui ne sert à rien puisse avoir une valeur quelconque, quel que soit d'ailleurs le travail qu'elle ait pu coûter. Mais, d'après cette école, si l'utilité est *la condition* de la valeur elle n'en est point *la cause*.

L'utilité des choses, dit-on, c'est ce qui les différencie : mais le travail c'est ce qui leur donne ce caractère commun d'être, au point de vue économique, des valeurs <sup>1</sup>.

La cause, le pourquoi une chose vaut, c'est parce qu'elle représente un effort accompli, une certaine peine prise, en un mot un certain travail effectué qui, précisément parce qu'il est fait, n'est plus à faire. Et la chose vaut plus ou moins suivant que le travail qu'elle représente est plus ou moins considérable. Si certaines richesses naturelles, l'air respirable, l'eau des sources, la lumière du soleil — n'ont aucune valeur, ce n'est point, comme l'enseigne l'école de l'utilité-finale, parce qu'elles sont surabondantes, car elles ne le sont pas toujours ni partout, mais c'est parce qu'elles sont un don de la nature, un don en ce sens que nous n'avons pas à les acheter, à les payer par un travail quelconque : c'est pourquoi on dit très exactement qu'elles sont des richesses *gratuites*.

Soit ! mais ce raisonnement impliquerait que les richesses naturelles sont toujours gratuites. Or tant s'en faut !

Ricardo lui-même et son école, ne nient pas (car le fait n'est pas niable) qu'il n'y ait certains objets « dont la valeur ne dépend que de la rareté parce que nul travail ne peut en augmenter la quantité », Seulement, il les considère comme une exception insignifiante et ne cite en exemple que les tableaux précieux, statues, etc. Or ces objets-là constituent, en fait, une exception énorme et qui emporte la règle.

Innombrables sont les choses qui ont une valeur originelle sans aucun travail, tout simplement parce que utiles et recherchées : source d'eau minérale ou de pétrole, guano déposé par les oiseaux de mer, plage de sable de la Camargue qui

<sup>1</sup> Karl Marx, qui a mis en relief cet argument, fait remarquer qu'il avait déjà frappé Aristote. Mais ce *quelque chose* de commun à toutes les valeurs, on peut le trouver dans la propriété de répondre à un désir social qui se superpose aux utilités individuelles.

n'a été labourée que par le vent du large et qui se vend très cher pour y planter des vignes, terrains situés à Paris aux Champs-Élysées.

2° Remarquons en second lieu que le travail cause de la valeur ne saurait être celui employé à la production de l'objet considéré, car s'il en était ainsi, on ne pourrait échapper à cette conséquence absurde que la valeur de toute chose *est nécessairement immuable* parce que le travail cristallisé en elle est passé et que ce qui est passé ne peut plus changer : *What's done cannot be undone*, dit lady Macbeth : on ne peut faire que ce qui a été fait ne l'ait pas été. — Or, chacun sait, au contraire, que la valeur d'un objet varie dans le temps et sans cesse, précisément parce qu'elle dépend de la demande, du désir. Il est bien évident que ces variations sont absolument indépendantes du travail de production originaire. Le travail passé est mort : la valeur est vivante.

Il faut donc se hâter de rectifier l'explication telle qu'elle se présentait d'abord à l'esprit, en faisant remarquer que le travail qui sert de base à la valeur ce n'est pas le travail passé mais le travail présent, c'est-à-dire non le travail spécialement consacré à produire l'objet que l'on considère, mais le travail générique nécessaire, dans les conditions sociales existantes, pour remplacer le même objet, c'est-à-dire *le travail de reproduction*<sup>1</sup> ; ou encore, comme dit Karl Marx, *le travail social* nécessaire pour la production de cet objet, lequel se mesure par le nombre d'heures nécessaires en moyenne actuellement pour l'exécuter.

<sup>1</sup> Pour le coût de reproduction, voir l'économiste américain Carey, l'italien Ferrara, etc. Bastiat donne à peu près la même explication en disant qu'il faut considérer non point le travail effectué par celui qui a produit l'objet, mais seulement le travail épargné à celui qui veut s'en rendre acquéreur.

Et comme épargner à quelqu'un un certain travail, c'est « lui rendre service » l'auteur des *Harmonies* arrive par là à déclarer que la valeur a pour cause et pour mesure *un service rendu*. C'est une fort belle idée (et très moderne) que de voir dans les rapports sociaux un échange de services, mais, comme explication de la valeur, elle se résout en une simple équivoque. À cette question : « pourquoi un diamant a-t-il une plus grande valeur qu'un caillou ? » elle répond : « parce que, en me cédant un diamant, on me rend un plus grand service qu'en me cédant un caillou ». C'est là un truisme que personne ne contestera, mais il suffit de répondre que si le service rendu par le transfert d'un diamant est plus grand que le service rendu par le transfert d'un simple caillou, c'est tout simplement parce que le diamant a plus de valeur que le caillou : nous n'avons donc rien fait que tourner sur place. Ce n'est pas, en effet, le service rendu par celui qui me cède un objet qui en détermine la valeur : c'est, au contraire, la valeur de l'objet cédé qui détermine et mesure l'importance du service rendu. Voir dans la *Revue d'Économie politique* (14 juin 1887) la critique que nous avons faite de cette théorie – mais, au contraire, dans Cauwès (t. I, p. 308), sa défense.

D'ailleurs, il faut remarquer que, dans la mesure où ces amendements corrigent la théorie fondamentale, ils lui enlèvent du même coup le mérite qu'avait du moins celle-ci de satisfaire à l'idée de justice. Nous avons avoué, en effet, qu'il y aurait harmonie si l'on pouvait démontrer que la valeur d'un objet possédé est proportionnelle à la peine qu'a dû prendre son possesseur pour le produire, mais nous nions que cette harmonie subsiste si l'on se contente de démontrer que la valeur est simplement proportionnelle à la peine épargnée (et qui, par conséquent, *n'a pas été prise !*) comme le dit Bastiat – ou au travail moyen (et, par conséquent, *indépendant de l'effort individuel*) comme le dit Karl Marx.

Soit ! mais il n'en demeure pas moins vrai que ce travail moyen social ne change que lentement au fur et à mesure des progrès de l'industrie, et par conséquent ne saurait expliquer les variations si fréquentes, souvent quotidiennes, de la valeur des choses — celles qui résultent, sur le marché, de l'offre et de la demande. Il faudrait dire alors qu'il y a deux valeurs, la valeur *normale*, qui se règle sur le travail ou plutôt sur le coût de production, et la valeur *courante* déterminée par l'offre et la demande, c'est-à-dire par la rareté et l'utilité. C'est ce que dit Stuart Mill : il compare la valeur normale au niveau de la mer et la valeur du marché au mouvement des vagues qui déplacent sans cesse ce niveau. Du moins faudrait-il reconnaître que ce « niveau de la mer » n'étant qu'une abstraction jamais réalisée parfaitement, de même la valeur-travail n'est qu'une conception abstraite et que dans la pratique c'est à la valeur-utilité qu'il faut revenir.

Mais ce n'est pas seulement sous forme de variations passagères et d'oscillations autour d'un centre de gravité que la valeur courante se montre indépendante du travail : c'est, dans bien des cas, sous forme de divergences définitives. Tel le cas du vin qui se bonifie et augmente de valeur en cave sans, que ni le travail du vigneron qui l'a récolté ni même le travail social *employé* à la vinification ait changé. Tel est le cas de la terre et des maisons qui, en admettant même que leur valeur originaire fût due au travail de défrichement ou de construction, peuvent acquérir plus tard des plus-values dues uniquement à leur situation, c'est-à-dire à leur utilité. C'est précisément sur ce phénomène qu'est fondée la loi si célèbre en économie politique sous le nom de *rente*. Comme nous le verrons, elle implique un excédent du prix de vente d'un objet sur le coût de production, c'est-à-dire sur le coût du travail. Or, la rente existe, plus ou moins, partout <sup>1</sup>.

3° Enfin cette théorie que la valeur ne serait que du travail « cristallisé » nous paraît suggérer une idée fautive de la valeur en la matérialisant dans son objet ; or, rien ne ressemble moins à l'immuable cristal que la valeur.

S'il ne s'agissait que de l'utilité on comprendrait qu'elle fût un produit du travail ou même du travail cristallisé, car c'est le travail qui, par un changement de place ou de forme ou de geste, crée l'adaptation de telle chose ou de tel acte à nos besoins, mais on ne saurait dire de même de la valeur. Sans doute, le travail ou la nature fournissent à la valeur son objet, mais elle n'est pas dans cet objet, elle est en dehors de lui. La valeur n'est pas « un produit » : elle est un reflet sur les choses

---

<sup>1</sup> Ricardo ne niait certes ! pas la rente, puisqu'au contraire c'est lui-même précisément qui l'a découverte pour la terre (Voir liv. III, *La Loi de la rente*), mais l'explication qu'il en donne, à savoir que le blé des terres fertiles se vend nécessairement au même prix que le blé des terres moins fertiles, s'ils sont de même qualité, ne fait que démontrer que deux objets de même qualité, c'est-à-dire *de même utilité*, ont nécessairement la même valeur, quelque inégaux que soient les travaux qu'ils aient coûtés.

du rayon projeté par notre désir. Selon que le rayon de ce phare à feux tournants se dirige ici ou là, il fait surgir de l'ombre les objets du monde extérieur, et, sitôt qu'il les quitte, ceux-ci disparaissent dans la nuit : ils ont eu une valeur, ils n'en ont plus.

On voit donc que la théorie de la valeur-travail se trouve encerclée de toutes parts dans la théorie de la valeur-utilité dont elle ne peut s'affranchir. Est-ce à dire qu'il faut la congédier pour ne garder que sa sœur ? Non, car nous avons vu que celle-ci en fin de compte ne peut se suffire non plus sans se préoccuper des causes qui limitent la quantité, c'est-à-dire de la production.

Interrogeons-nous nous-mêmes. Pourquoi attachons-nous une certaine valeur à un objet, pourquoi telle chose nous est-elle chère<sup>1</sup> ? Nous sentons bien, avec un peu de réflexion, que nous pouvons donner deux réponses différentes et, à certains égards, opposées : nous pouvons nous attacher aux choses, soit en raison du *plaisir* qu'elles nous donnent par leur possession, soit en raison de la *peine* qu'elles nous ont coûtée pour les acquérir. Le plus intense des amours, l'amour maternel, n'est-il pas lui-même formé de ces deux éléments ?

Le producteur isolé, Robinson dans son île, appréciait certainement son canot non seulement en raison du service qu'il lui rendait, mais en raison du travail énorme qu'il avait dû fournir pour le construire et qu'il serait obligé de refaire pour le remplacer s'il venait à faire naufrage.

À plus forte raison en est-il de même dans l'état de société où presque tous les biens nous viennent de l'échange et où chacun de nous ne peut se procurer un bien qu'à la condition d'en céder un autre et où par conséquent toute acquisition se double d'une privation. Acheteur et consommateur, nous pensons surtout au plaisir que nous procurera l'objet que nous voulons acquérir ; vendeur et producteur, nous pensons surtout à la peine et aux frais qui seront nécessaires éventuellement pour remplacer le bien que nous cédon.

Il faut donc retenir les deux théories à la fois comme inséparables et complémentaires. Sans doute l'esprit est mieux satisfait en général par une cause unique, mais il faut penser qu'ici, puisqu'il s'agit de valeur d'échange, il est au contraire inévitable que la valeur ait deux visages, *bifrons* comme Janus, l'un tourné du côté de l'acheteur, l'autre tourné du côté du vendeur, l'un qui rit, l'autre qui pleure, ou, si l'on préfère une comparaison moins mythologique, qu'elle ait deux pôles, l'un positif, l'autre négatif entre les deux jaillit l'étincelle et c'est la valeur.

Cependant de ces deux pôles de la valeur, c'est celui utilité qui nous paraît prédominant, et cela par cette simple raison que la consommation c'est le but et la

<sup>1</sup> Ce n'est pas pour rien que le même mot (cher, dear) sert à exprimer deux sentiments bien différents : est cher ce que nous aimons, est cher ce qui nous coûte gros !

production n'est que le moyen. Logiquement, aussi bien que pratiquement, c'est le consommateur « qui fait les commandes »<sup>1</sup>.

## VI

### Comment mesure-t-on la valeur ?

[Retour à la table des matières](#)

Mesurer c'est comparer deux quantités — longueurs, volumes, poids, etc. — et non pas seulement les comparer mais chercher combien de fois l'une est contenue dans l'autre. Nous avons pour cela des instruments spéciaux selon la nature des quantités que nous voulons mesurer, mètre, balance. Ainsi pour mesurer les poids de deux corps, pour les peser, nous mettons chacun d'eux dans les plateaux d'une balance. Si les deux plateaux sont en équilibre c'est que les deux poids sont égaux. S'il en faut mettre deux d'un côté contre un de l'autre, nous disons que celui-ci pèse deux fois plus que celui-là.

<sup>1</sup> C'est à cette conclusion, nullement éclectique mais logique, que se rallient un grand nombre d'économistes. Alfred Marshall, l'éminent professeur de Cambridge, dit que la valeur fondée sur l'utilité finale et sur les frais de production « se maintient en équilibre entre ces deux forces opposées comme la clé de voûte d'une arche ». Et ailleurs : « Il y a eu d'interminables controverses sur le point de savoir si c'est le *coût de production* ou l'*utilité* qui gouverne la valeur. Autant se disputer sur le point de savoir si lorsqu'on coupe du papier avec des ciseaux c'est la lame d'en haut ou celle d'en bas qui coupe » (*Elements of Economics*, p. 221). Cependant il ajoute que si l'une des deux lames est immobile, c'est celle mobile « qui coupe ». Or tel nous paraît être précisément le jeu de la demande.

De même le professeur Vilfredo Pareto dit : « la valeur naît du contraste entre les goûts et les obstacles ».

De même, le professeur de l'Université de Columbia, M. Edwin Seligman, dit : « Nous ne pouvons parler d'utilité marginale sans impliquer le coût : nous ne pouvons parler de coût marginal sans impliquer l'utilité » (*Principles of Economics*, p. 199).

Cette loi double de la valeur est d'ailleurs celle qui se trouve exprimée par la formule courante de la loi de l'*offre et de la demande*. Prise au sens étroit, ladite loi exprime simplement un rapport entre deux quantités, la quantité offerte et la quantité demandée (à un prix donné), et par conséquent ne fournit aucune explication sur « la cause » de la valeur, car dire que la valeur monte ou descend selon qu'elle est plus ou moins offerte ou plus ou moins demandée, c'est dire qu'un pendule oscille plus ou moins selon qu'on le pousse plus ou moins à droite ou à gauche, mais cela ne dit point quelle est la cause qui ramène le pendule à la verticale, laquelle est l'attraction terrestre.

Mais, dans un sens large, on peut entendre par demande le fait que les choses sont plus ou moins désirées, c'est-à-dire leur utilité finale, et par offre le fait qu'il est plus ou moins difficile de se les procurer, c'est-à-dire le coût de production, et alors la loi de l'offre et de la demande n'est que la traduction en langage courant de la théorie un peu ésotérique exposée précédemment.

Avons-nous un moyen de mesurer les valeurs ? Assurément : c'est l'échange. L'échange aussi est une pesée et qui se fait aussi à la balance : seulement la balance n'est pas visible : elle est au dedans de chacun de ces échangistes. Chacun d'eux, dans son for intérieur, pèse ce qu'il doit céder avec ce qu'il veut acquérir et se détermine selon que ceci ou cela lui paraît plus lourd ou plus léger. Au reste, qui dit valeur, du moins valeur d'échange, dit par là même mesure, puisque nous avons vu que l'idée de valeur implique celle de comparaison, de rapport. On s'exprime donc bien quand on dit que la valeur d'échange d'une chose est mesurée *par la quantité d'autres choses contre laquelle elle peut s'échanger*, ou plus brièvement par son *pouvoir d'acquisition* <sup>1</sup>.

Si donc, en échange d'un quintal de blé, je puis avoir 5 quintaux de charbon, je dirai que la valeur du blé est cinq fois plus grande que celle du charbon, ou à l'inverse que la valeur du charbon est le cinquième de la valeur du blé, c'est-à-dire : *les valeurs de deux marchandises quelconques sont toujours en raison inverse des quantités échangées*. Plus il faut livrer d'une chose dans l'échange, moins elle vaut, et moins il faut en livrer en échange d'une autre, plus elle vaut.

Remarquons toutefois que si l'échange mesure exactement la valeur *relative* des choses, leurs valeurs différentielles, il ne mesure point leur valeur *absolue*, si tant est que ce mot ait un sens intelligible, c'est-à-dire les causes qui agissent sur la valeur, le degré d'intensité de nos désirs — pas plus d'ailleurs que la balance ne mesure la pesanteur, au sens d'attraction terrestre. Si nous transportons notre balance au sommet du Mont Blanc, voire même dans la lune, elle marquera imperturbablement les mêmes poids quoique la pesanteur ait sensiblement ou énormément diminué. Et de même l'échange pourra indiquer les mêmes valeurs respectives, les mêmes prix, quoique les causes quelconques qui déterminent ces valeurs, désirabilité, rareté, coût de la production, etc. aient considérablement varié : — par exemple il se peut que tel progrès de l'industrie humaine qui aurait facilité la production de toute chose et créé l'abondance, soit inversement que telle pression de l'accroissement de la population qui aurait augmenté la demande de toutes choses et créé la disette, ne se révèle nullement par une variation des prix, ces causes ayant agi simultanément sur les deux plateaux de la balance.

Nous avons toutefois certains instruments qui nous permettent de reconnaître les variations non seulement du poids, mais de la pesanteur elle-même : par exemple le pendule. En avons-nous pour la valeur ? Peut-être pensera-t-on que la monnaie est précisément cet instrument ? Mais non, puisque la monnaie, n'étant elle-même qu'une valeur, se trouve nécessairement affectée par les mêmes causes qui influencent toutes les valeurs. La monnaie ne peut pas plus nous révéler les

<sup>1</sup> Mais gardons-nous de dire, comme on le fait trop souvent, que le pouvoir d'acquisition est ce qui constitue la valeur ! C'est notre désir seul qui constitue la valeur. La puissance d'acquisition n'est qu'un effet de la valeur, comme la puissance d'attraction d'un électro-aimant n'est qu'un effet du courant qui le pénètre.

causes de variation de valeur que les poids de cuivre ou de fonte qui servent d'étalons ne peuvent nous révéler les variations de la pesanteur <sup>1</sup>.

La monnaie est seulement *une commune mesure* de toutes les valeurs d'échange : rien de plus, mais c'est beaucoup.

Pour se faire une idée claire de la grandeur, de la pesanteur, de la valeur, de n'importe quelles notions quantitatives, il ne suffit pas de comparer et de mesurer les choses deux à deux : il faut avoir une commune mesure pour toutes. C'est ainsi que pour mesurer les longueurs, on a choisi pour terme de comparaison, soit quelque partie du corps humain (pied, pouce, coudée), soit une fraction déterminée de la circonférence du globe (mètre). Pour mesurer les poids, on a choisi, pour terme de comparaison, un poids déterminé d'eau distillée.

Le rôle d'une commune mesure est de pouvoir comparer *deux choses situées en des lieux différents*, qui par conséquent ne peuvent être comparées directement, ou de comparer *une même chose à des moments différents*, et de s'assurer si elle a varié et dans quelle proportion. Le mètre permet de comparer la taille des Lapons à celle des Patagons et de mesurer de combien ceux-ci sont plus grands que ceux-là. Il permettra, s'il est usité ou simplement connu dans quelques milliers d'années, de comparer l'homme d'alors à l'homme de nos jours et de s'assurer si la stature humaine a dégénéré.

Pour mesurer la valeur, il ne suffit donc pas de comparer les valeurs deux à deux (comme on le fait par le troc), il faut aussi prendre pour terme de comparaison la valeur d'une chose déterminée. Mais laquelle choisir ?

Chaque peuple, chaque temps, ont usé d'une mesure différente. Homère dit que l'armure de Diomède valait cent bœufs <sup>2</sup>. Un Japonais aurait dit, il y a peu d'années encore, qu'elle valait tant de quintaux de riz, un noir de l'Afrique tant de mètres de cotonnades, un trappeur du Canada tant de peaux de renards ou de loutres.

Cependant c'est un fait remarquable que les peuples civilisés se soient trouvés presque tous d'accord pour choisir comme mesure des valeurs, comme étalon, la

<sup>1</sup> Ne pourrait-on trouver une mesure de la valeur dans le *travail* lui-même dépensé pour la production d'un objet ? Car, en somme, tout acte de production n'est qu'un mode d'échange par lequel l'homme donne sa peine et son temps pour obtenir l'objet qu'il désire – de même qu'inversement tout échange n'est qu'un mode de production indirect. Remarquez qu'il ne s'agit plus de la doctrine exposée ci-dessus, du travail considéré comme cause de la valeur, mais du travail considéré plutôt en tant qu'*effet* de la valeur. Ce n'est plus dire : telle chose a une grande valeur parce qu'elle a exigé cent heures de travail, mais c'est dire : telle chose vaut la peine qu'on fasse cent heures de travail pour l'obtenir. Ce n'est plus la thèse de Karl Marx, mais ce pourrait bien être, ainsi que nous l'avons vu (p. 74, note 1), celle d'Adam Smith.

Toutefois pour que le travail pût servir de mesure, il faudrait d'abord qu'il fût lui-même mesurable : or il ne l'est guère, pas plus par le dynamomètre que par l'horloge.

<sup>2</sup> *Illiade*, chant VI, vers 236.



valeur des métaux précieux, or, argent ou cuivre, mais surtout les deux premiers. Ils se sont tous servis d'un petit lingot d'or ou d'argent, qu'ils ont appelé le franc, la livre sterling, le mark, le dollar, le rouble, etc. Pour mesurer la valeur d'un objet quelconque, on le compare à la valeur de ce petit poids d'or ou d'argent qui sert d'unité monétaire ; c'est-à-dire on cherche combien il faut céder de ces petits lingots pour acquérir la marchandise en question, et s'il en faut 10, par exemple, on dit que la marchandise vaut 10 francs ou 10 dollars, etc. C'est son prix.

Le prix d'une chose est donc l'expression du rapport qui existe entre la valeur de cette chose et la valeur d'un certain poids d'or ou d'argent, ou plus brièvement sa *valeur exprimée en monnaie* : et comme, par tout pays civilisé, la monnaie est la seule mesure usitée des valeurs, le mot prix est devenu synonyme du mot valeur <sup>1</sup>.

Pourquoi a-t-on choisi les métaux précieux comme commune mesure des valeurs ? Parce qu'ils ont deux propriétés particulières qui leur permettent de remplir cette fonction sinon d'une façon parfaite, du moins mieux que tout autre objet connu.

Ces deux propriétés sont : d'une part, une très grande valeur sous un petit volume, ce qui leur donne une grande facilité de transport ; d'autre part, une inaltérabilité chimique qui leur assure une durée presque indéfinie. Grâce à la première de ces deux propriétés, la valeur des métaux précieux est de toutes les valeurs celle qui varie le moins d'un lieu à un autre ; grâce à la seconde, c'est celle qui varie le moins d'une année à une autre. Et cette double invariabilité dans l'espace et dans le temps est la condition essentielle de toute bonne mesure. Cependant nous verrons plus loin que, quand on embrasse de longues périodes de temps, non pas même de plusieurs siècles, mais seulement d'une génération, cette invariabilité est illusoire (voir *Historique de la monnaie*).

Aurait-on pu en trouver une meilleure ? — On en a proposé plusieurs, d'abord le blé.

Ce choix étonne à première vue, car si l'on considère la valeur de cette denrée en différents lieux ou à différentes époques, on constate qu'il en est peu dont les variations soient plus marquées ! On peut voir, au même moment, l'hectolitre de blé se vendre 20 francs en France, 15 francs à Londres, et même 3 à 4 francs dans certaines régions de la Sibérie. Et d'une année à l'autre, suivant les circonstances, selon que l'année sera bonne ou mauvaise, le blé peut varier aussi dans des proportions considérables. Au jour où nous écrivons ces lignes (1917) il vaut plus de 50 francs.

À cela on répond que si la valeur du blé est incomparablement plus variable que celle des métaux précieux dans l'espace ou même à de courts intervalles de

---

<sup>1</sup> Voir au livre II le chapitre *Le Prix*.

temps, elle est, par contre, beaucoup plus stable si l'on embrasse de longues périodes. Le blé répond à un besoin physiologique, permanent et qui ne varie guère. Aucune marchandise ne présente au même degré ce double caractère : 1° d'être presque indispensable (du moins dans les pays de civilisation européenne) jusqu'à une certaine limite, celle marquée par la quantité nécessaire pour nourrir un homme ; — 2° d'être presque tout à fait inutile au delà de cette limite, car personne ne se soucie d'en manger plus qu'à sa faim. Donc, malgré les brusques et fortes oscillations que les caprices du ciel infligent à la production du blé, la loi de l'offre et de la demande tend toujours à la ramener au niveau marqué par le besoin physiologique et avec d'autant plus de force que la production a été momentanément écartée de la position d'équilibre.

Il est donc vrai que le blé présente, au point de vue des variations de sa valeur, des qualités et des défauts *précisément inverses* de ceux qui caractérisent les métaux précieux. Mais cela ne suffit pas pour lui décerner le rôle de monnaie tout au plus celui de mesure complémentaire et rectificative. Et en effet, il a été souvent employé par les statisticiens comme un bon moyen de contrôle pour apprécier le coût de la vie aux différentes époques de l'histoire.

On a proposé encore pour commune mesure le *salairé minimum*, celui de l'ouvrier non « qualifié », du manœuvre qui gagne tout juste sa vie — en partant de cette idée que le nécessaire pour faire vivre un homme doit être une quantité constante. Mais il suffit de se référer à ce que nous avons dit des besoins (p. 41) et à ce que nous dirons plus loin des salaires, pour reconnaître que c'est une présomption absolument contraire aux faits.

Le plus sage est donc encore de se rabattre sur la monnaie. Mais y a-t-il lieu de nous décourager parce que cette mesure laisse fort à désirer ? Nullement. L'Économie politique n'est pas la seule science qui ait à s'accommoder d'instruments imparfaits. Les sciences les plus exactes se trouvent souvent dans le même embarras. J'ai entendu un astronome illustre, Leverrier, dire qu'il ne lui importait guère d'avoir un instrument parfaitement, exact et qu'il ne le cherchait même pas, mais que le point essentiel c'était de connaître ses erreurs pour le corriger. C'est précisément ce qu'il faut faire pour redresser l'instrument monétaire : apprendre à découvrir, à mesurer et à corriger ses variations.

Reste à savoir comment on s'y prend.

## VII

### Comment on corrige l'étalon des valeurs. Les Index Numbers.

[Retour à la table des matières](#)

Peut-on trouver un moyen d'abord de *constater*, puis de *corriger* les variations apparentes qui tiennent à la variation de l'étalon ? — Ce sont là deux questions distinctes.

§ 1. En ce qui concerne les moyens de découvrir les variations de valeur de la monnaie, il est évident que nous ne pouvons les reconnaître que par comparaison avec la valeur des autres produits. Nous aurons beau regarder une pièce d'or de 20 francs, il est clair que, par définition, ce petit lingot d'or vaut toujours 20 francs et il semble même absurde de dire qu'il puisse valoir plus ou moins.

Pourtant supposons une liste soigneusement dressée des prix de toutes les marchandises, à un moment donné, sans en excepter aucune. Supposons que, dix ans plus tard, on dresse une nouvelle liste des prix et que, en la comparant à l'ancienne, on constate que tous les prix *sans exception* ont augmenté de 100 p. 100, c'est-à-dire ont doublé ; nous pourrions affirmer, en pareille hypothèse, que la valeur de la monnaie a, en réalité, baissé de 50 p. 100, c'est-à-dire de moitié. Puisque, désormais, toute chose qui coûtait 1 franc en coûte 2, c'est que 2 francs ne valent pas plus que 1 franc et, par conséquent, que le numéraire a perdu moitié de sa valeur.

Et quelle est la raison qui nous autorise à formuler une telle conclusion ?

La voici. C'est qu'un phénomène tel *qu'une hausse générale et uniforme des prix* ne comporte que deux explications possibles : — ou bien il faut admettre que les faits sont ce qu'ils paraissent être, c'est-à-dire que toutes les marchandises ont subi un mouvement de hausse générale et identique ; — ou bien il faut admettre que la valeur d'une seule chose, la monnaie, a subi un mouvement de baisse, rien n'ayant changé d'ailleurs dans la valeur des autres marchandises. Entre ces deux explications, laquelle choisir ? Le bon sens ne permet pas d'hésiter un instant. Autant la seconde est simple et claire, autant la première est invraisemblable par le prodigieux concours de circonstances qu'elle suppose. Comment, en effet, imaginer une cause ayant la vertu d'agir simultanément et également sur la valeur des objets les plus dissemblables au point de vue de leur utilité, de leur quantité, de leur mode de production ? une cause capable de faire monter à la fois, et dans une proportion identique, la soie et la houille, le blé et le diamant, les dentelles et les

vins, la terre et la main-d'œuvre, et tous autres objets qui n'ont aucune solidarité entre eux ?

Préférer cette seconde explication serait tout juste aussi insensé que de préférer, pour expliquer le mouvement des astres, le système de Ptolémée à celui de Copernic. Ce mouvement, lui aussi, peut s'expliquer de deux façons : soit par déplacement de la voûte céleste tout entière d'Orient en Occident, soit tout simplement par le déplacement de notre terre en sens inverse. Or, même à défaut de toute preuve directe, il ne serait pas permis d'hésiter entre les deux explications : comment imaginer en effet que des astres aussi divers par leur nature et aussi prodigieusement distants les uns des autres que le soleil, la lune, les planètes, les étoiles et les nébuleuses puissent marcher ainsi en conservant leurs rangs et leurs distances, comme des soldats à une revue ? — Eh bien ! il faut raisonner de même quand on voit un mouvement uniforme des prix ; il ne peut raisonnablement s'expliquer que comme une sorte d'illusion d'optique, comme un mouvement *apparent causé* par le mouvement réel et inverse de la monnaie <sup>1</sup>.

Il est vrai que les faits ne se présentent pas d'une façon aussi simple que nous l'avons supposé. On ne constatera jamais une hausse absolument générale et uniforme des prix : comme la valeur de chaque chose a ses causes de variations qui lui sont propres, on constatera que certains prix ont haussé dans des proportions très diverses, que certains sont restés stationnaires, que certains mêmes ont baissé. Toutefois, si à l'aide de calculs bien conduits on peut dégager une moyenne générale, une hausse de 10 p. 100, par exemple, cette moyenne ne pourra s'expliquer, par suite des mêmes raisons que nous venons de donner, que par une baisse égale et inverse du numéraire <sup>2</sup>.

C'est dans ce but que beaucoup d'économistes s'appliquent aujourd'hui à dresser ces tableaux connus sous le nom de *Index Numbers* ou, si l'on veut parler français, *les Nombres Indices*. On ne peut mettre dans ces tableaux toutes les marchandises, mais on choisit les principales. Ce choix est assez délicat.

C'est tout un art que de dresser des *Index Numbers* et il faudrait bien des chapitres pour en exposer les difficultés et les méthodes à suivre. D'ailleurs elles diffèrent selon le but qu'on se propose. Car l'établissement de ces tableaux n'a pas seulement pour but de découvrir les variations de valeur de l'étalon monétaire ; il a

<sup>1</sup> Voir Cournot, *Doctrines économiques*.

<sup>2</sup> Qu'on nous permette d'emprunter encore une comparaison au domaine astronomique. On a constaté que les étoiles, qualifiées faussement de fixes, se déplaçaient en réalité dans des directions très divergentes. D'un côté du ciel elles semblent se rapprocher les unes des autres ; de l'autre côté elles semblent s'éloigner les unes des autres : c'est surtout la constellation d'Hercule qui semble se dilater. On n'a d'autre ressource, pour expliquer ce déplacement général, que de le considérer comme une illusion d'optique produite par un mouvement de translation de notre système solaire vers la constellation d'Hercule, mouvement que l'on a même tenté de mesurer.

aussi pour but de déterminer les effets que ces variations exercent sur *le coût de la vie*, particulièrement pour les classes ouvrières.

Voici notamment deux questions qui se posent et qui comportent des solutions différentes selon le but visé :

1° Faut-il inscrire tous les articles sur pied d'égalité ou leur attribuer des coefficients selon leur importance, les « peser », comme disent les économistes anglais ? — S'il s'agit d'apprécier la répercussion des prix sur les conditions de la vie, cette distinction s'impose. Il serait absurde de dire, par exemple : le prix du pain a doublé, mais le prix du poivre a baissé de moitié, donc la situation de l'ouvrier n'a pas changé ; la moyenne est la même. — Mais si, au contraire, il s'agit d'apprécier la variation de valeur de la monnaie, cette distinction est tout à fait inutile, car qu'importe que l'objet contre lequel la monnaie s'échange soit de grande ou de petite consommation, qu'importe qu'il soit gros ou petit, pourvu qu'il soit également affecté par la hausse ou la baisse de l'argent ? — de même que si j'ai à mesurer la hausse ou la baisse du niveau des eaux, je puis aussi bien l'inscrire sur une simple tige de fer ou de bois que sur la pile monumentale d'un pont.

2° Faut-il choisir comme indices les prix du gros ou les prix du détail ? S'il s'agit d'apprécier le coût de la vie, il est évident qu'il faut prendre les prix du détail, puisque ce sont ceux-ci seulement qui sont ressentis par le consommateur. Mais s'il s'agit d'apprécier les variations de la monnaie, il faut, au contraire, écarter absolument les prix du détail, parce qu'ils sont trop irréguliers et variables selon les circonstances locales, parce qu'ils ne comportent pas de *cours*. On ne prendra donc que les prix du gros, tels qu'ils sont cotés dans les Bourses de commerce, dans les statistiques des douanes, etc.

On ne peut songer à prendre toutes les marchandises, et même il n'est pas nécessaire d'en prendre un grand nombre. Un des Index Numbers les plus autorisés, celui de Sauerbeck, en prend 45 ; celui de *l'Economist* se contente de 22. Mais il faut les choisir dans les catégories les plus différentes, afin de neutraliser autant que possible, par compensation, les causes de variations spécifiques à telle ou telle catégorie — ainsi : métaux, textiles, denrées alimentaires, produits exotiques, etc.

Le choix fait, voici comment on procède. On totalise les prix pour chacune des années que l'on veut comparer, mais au lieu d'inscrire les totaux obtenus en chiffres réels, on procède par une double simplification : d'abord on prend la moyenne de tous les prix obtenus<sup>1</sup> ; puis on ramène cette moyenne au chiffre

<sup>1</sup> La méthode à suivre pour prendre ces moyennes donne lieu à des problèmes assez ardues. Généralement, on prend la moyenne *arithmétique*, c'est-à-dire qu'on additionne les prix et on divise la somme par le nombre des prix. Mais ce système de calcul peut donner des résultats un peu déconcertants. Prenons un exemple. Supposons que le prix du bœuf ait doublé et que le prix

conventionnel de 100 pour l'année qu'on veut prendre pour terme de comparaison, pour *base*, et en chiffres proportionnels pour les autres années. Supposons, par exemple, que les prix choisis aient donné un total quelconque, disons de 2.760 francs pour l'année 1913 et de 4.416 en 1917. Au lieu d'écrire, en regard des deux dates, ces deux chiffres qui ne diraient rien à l'œil, on inscrira 100 et 160 et, les chiffres concrets se trouvant ainsi éliminés pour ne laisser apparaître que le pourcentage, la hausse des prix sera immédiatement appréciée et mesurée <sup>1</sup>.

Voici, à titre d'exemple, un *Index-Number* embrassant tout le siècle écoulé de 1800 à 1910 <sup>2</sup>. Nous ne donnons que les dates des grands maxima et minima, c'est-à-dire celles où le mouvement des prix a changé de sens pour une longue période. Il faut, en effet, quand on emploie les Index comme indicateurs des variations de valeur de la monnaie, faire abstraction des variations accidentelles.

L'année de base <sup>3</sup> c'est-à-dire celle pour laquelle la moyenne des prix a été ramenée à 100, est la période 1901-1910.

du mouton ait baissé de moitié. Ayant pris 100 comme prix de base pour l'un et pour l'autre, nous inscrirons donc comme prix nouveaux : bœuf = 200, mouton = 50. Et la moyenne arithmétique sera  $\frac{200+50}{2}=125$ , ce qui nous donne donc une hausse de prix de 25 p. 100. Mais

pourquoi donc ? Comment l'expliquer ? Le bon sens dit que, en ce cas, la hausse et la baisse s'étant compensées, la moyenne ne devrait pas avoir changé.

Essayons maintenant d'un autre procédé, de celui qu'on appelle la moyenne *géométrique*. Il consiste à multiplier (et non additionner) les chiffres l'un par l'autre et à prendre non le quotient mais la racine (racine carrée s'il y a deux articles, racine cubique s'il y en a trois, etc.). Nous aurons ainsi, avec les nombres de tout à l'heure,  $200 \times 50 = 10.000$  dont la racine carrée est 100. Donc, la moyenne du prix n'a pas changé ! Cette fois le calcul confirme le bon sens.

Donc, il vaudrait mieux prendre la moyenne géométrique ; néanmoins, dans presque tous les Index, on se contente de la moyenne arithmétique. Elle donne, en effet, par des moyens plus simples, à peu près les mêmes résultats que l'autre toutes les fois que les variations de prix ne sont pas très considérables et qu'elles ont lieu pour la plupart dans le même sens. Et c'est le cas le plus général, à raison de la solidarité qui s'établit toujours dans les mouvements des prix. L'exemple du bœuf et du mouton, variant en sens inverse, que nous venons de prendre pour la clarté de la démonstration, est en fait absolument invraisemblable. S'il peut arriver que le prix d'un article marche en sens inverse de tous les autres, cela ne peut tenir qu'à des causes exceptionnelles propres à cet article et le mieux est de rayer de la liste des articles choisis ce sauvage.

<sup>1</sup> Dans l'Index de *l'Economist* c'est le prix de base de chaque article qui a été ramené à 100, mais non le total, d'où il résulte que, comme il y a 22 prix, le nombre indice est 2.20). Rien de plus facile, d'ailleurs, que de le ramener à 100, si on le trouve plus commode.

<sup>2</sup> Cet Index a été dressé par M. Layton en soudant les Index Numbers de Stanley Jevons et de Sauerbeck (*An Introduction to story of prices*).

<sup>3</sup> Quelle est l'année qu'on doit prendre pour base ? Celle qu'on voudra, selon le but visé. Si l'on veut évaluer la dépréciation de la monnaie, on prendra pour base, par exemple, l'année 1896 qui est celle où les prix ont été les plus bas, et c'est en regard de celle-ci qu'on inscrira le nombre de 100 : on verra ainsi le chiffre monter d'année en année jusqu'à nos jours. Mais il est clair que l'on peut aussi bien inscrire le chiffre 100 en regard de l'année présente, et on verra alors, en remontant dans le passé, le chiffre diminuer. Les Index ont souvent des années de base

1800	235
1850	107
1873	148
1896	80
1910	104

On voit que la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a été marquée par une baisse continue et considérable des prix, de plus de moitié ; – le troisième quart du siècle par un relèvement des prix de plus d'un tiers ; et le dernier quart du siècle par une nouvelle baisse.

L'année 1896 a marqué l'étiage, le niveau le plus bas de tout le siècle.

À partir de 1896, nouvelle hausse qui semblait enrayée déjà en 1912-1913, mais à laquelle la grande guerre est venue, donner une impulsion formidable.

Voici en effet le prolongement du tableau pour les trois dernières années :

1914	116
1913	145
1916	187
1917 <sup>1</sup>	203

Néanmoins si l'on compare les prix actuels, si exorbitants qu'ils nous paraissent, à ceux d'il y a cent ans, on verra qu'ils sont encore notablement au-dessous, constatation qui sans doute ne sera pas une petite surprise !

Et maintenant quelles conclusions devons-nous tirer de cet *Index-Number* en ce qui concerne les variations de l'étalon monétaire ? Que la valeur de la monnaie a varié *en sens inverse* de la marche des prix — donc qu'elle a beaucoup augmenté pendant la première moitié du siècle, puis qu'elle a été dépréciée, puis qu'elle a remonté de 1873 jusqu'à 1896, date qui marque l'apogée de la valeur de l'or, puis qu'elle s'est dépréciée à nouveau jusqu'à la date actuelle et avec une chute croissante depuis la guerre. Et ces inductions se trouvent, comme nous le verrons

---

différentes. Mieux vaudrait en adopter une seule, une ère, par une entente internationale ; toutefois, rien n'est plus facile que de ramener chaque Index à la date qu'on désire.

Parfois, au lieu de prendre une seule année comme base, on prend la moyenne d'une période d'années ; par exemple, en France, M. March prend la moyenne de la période décennale 1901-1910 et Sauerbeck la moyenne décennale 1867-1877. Cette méthode a l'avantage d'éliminer ce qu'il peut y avoir d'accidentel dans telle ou telle année prise isolément.

<sup>1</sup> Le chiffre de 1917 est celui de juin, date à laquelle nous écrivons.

plus loin, confirmées par d'autres arguments, notamment par les variations concomitantes dans la production des mines d'or.

Quant à l'énorme hausse depuis la guerre, celle-ci révèle aussi une dépréciation de la monnaie (qui cette fois n'est plus en or, mais en papier), mais elle tient aussi évidemment à des causes spécifiques aux produits (raréfaction, destructions, difficultés de transports, etc.).

Ces tableaux ne peuvent pas donner de résultats très certains, puisqu'il y a évidemment une grande part d'arbitraire dans la façon dont ils sont dressés. Cependant, quand on compare les Index Numbers dressés dans différents pays, quoique par des méthodes un peu différentes, on voit qu'ils concordent de façon assez satisfaisante pour inspirer, confiance <sup>1</sup>.

Les Nombres Indices peuvent être présentés sous forme de graphiques, en représentant chaque moyenne annuelle par une verticale (une *ordonnée*) de hauteur proportionnelle et en reliant leurs sommets par une courbe. Rien n'est plus facile et ils sont ainsi plus parlants <sup>2</sup>.

§ 2. En admettant que les variations de l'étalon monétaire aient pu être exactement mesurées, peut-on les corriger dans la pratique de façon à maintenir à l'étalon une invariabilité artificielle, comme on le fait, par exemple, pour les instruments d'astronomie ? Ces corrections seraient très utiles pour empêcher les perturbations et préjudices causés par les variations de prix dans les relations économiques, notamment pour les prêts ou baux à long terme, pour les traitements des fonctionnaires, pour le service et l'amortissement des rentes d'État, etc. (Voir ci-après le chap. *Variations de Prix*).

On peut le tenter par divers moyens.

1° D'abord, on pourrait publier, à périodes déterminées, des tables de ces variations *qui serviraient de cours officiel pour corriger les erreurs résultant dans la pratique de l'emploi du numéraire comme mesure des valeurs* : par exemple, pour permettre aux débiteurs qui auraient emprunté 100 francs de se libérer en remboursant seulement 90 francs — ou, à l'inverse, pour les contraindre à rembourser 110 francs — suivant que l'on aurait constaté une hausse ou une baisse

<sup>1</sup> En France, il y a l'*Index Number* du Bureau de Statistique de M. March ; aux États-Unis, celui du Département du Travail de Washington, etc. Le premier qui ait paru fut celui de Newmarch, en 1859, dans le *Journal of the Statistical Society* qu'il dirigeait. Il a été continué par le journal anglais *Economist*. Un des plus souvent cités est celui de Sauerbeck (anglais, malgré son nom) qui date de 1867. *Le Bulletin de Statistique Générale de la France* publie régulièrement les chiffres des divers *Index Numbers*.

<sup>2</sup> Voir ce diagramme, avec l'indication des principaux faits historiques qui l'expliquent, dans l'excellent petit livre cité ci-dessus de M. Layton. On y trouvera aussi (p. 116) l'*index Number* de tout le siècle, année par année, dont nous n'avons donné que le résumé.



proportionnelle dans la valeur de la monnaie <sup>1</sup>. Toutefois ce système ne pourrait guère s'appliquer qu'aux règlements des dettes mais non aux achats qui se règlent au comptant.

2° On pourrait aussi rendre cette correction automatique en faisant *varier le poids* de la monnaie en raison inverse de sa dépréciation. Ainsi, si l'on constatait que le franc ne vaut plus qu'un demi-franc, on frapperait le franc avec un lingot d'un poids double, 10 grammes au lieu de 5 grammes, ce qui fait qu'il conserverait son ancienne valeur et le créancier, le rentier ou le fonctionnaire, étant payés avec ces francs nouveaux ne perdraient rien. Dans un tel régime monétaire, il n'y aurait plus ni hausse, ni baisse de prix visibles, car les produits s'échangeraient toujours contre la même somme d'argent, contre le même nombre de francs. Avec le système monétaire actuel, la valeur de la monnaie change parce que le poids ne change pas ; avec le nouveau système, la valeur de la monnaie serait invariable parce que son poids serait variable, mais le public ne s'apercevrait guère plus du changement de poids de la monnaie qu'il ne s'aperçoit aujourd'hui du changement de sa valeur.

Seulement, pour réaliser ce système, il faudrait, périodiquement et à de courts intervalles, démonétiser, retirer de la circulation et refondre toute la monnaie. Mais ce serait onéreux pour l'État. Et, en outre, comme l'État ne pourrait réussir à retirer toutes les pièces anciennes, il y aurait simultanément en circulation deux monnaies, l'une forte, l'autre faible — ce qui entraînerait toutes les fâcheuses conséquences de la Loi de Gresham que nous aurons à étudier quand nous en serons au chapitre de la Monnaie <sup>2</sup>.

3° On pourrait aussi, laissant intact le poids de la monnaie, lui attribuer une valeur légale variable selon les variations constatées par les Index Numbers. Ce système tiendrait le milieu entre les deux précédents, mais il serait bien incommode pour le public qui serait aussi souvent exploité que l'est un étranger dans un pays dont il ne connaît pas la monnaie.

4° L'État pourrait essayer non pas seulement de corriger mais de prévenir les variations de valeur de la monnaie ou du moins de les enrayer dès le début, en faisant *varier sa quantité*, c'est-à-dire en augmentant ou en resserrant l'émission de

---

<sup>1</sup> Des tables analogues, dites tables de références, avaient été proposées déjà en 1822 par Lowe et en 1833 par Scrope.

<sup>2</sup> Voir *A more stable gold standard*, par M. Irving Fisher (dans *The Economic Journal*, décembre 1912). Dans le système de M. Irving Fisher, le poids du dollar ne serait pas changé, mais le dollar pourrait être changé à volonté dans une caisse de l'État contre un poids d'or variant selon les indications de l'Index Number ; par exemple, si l'Index Number indiquait une hausse de 10 p. 100 dans les prix, le dollar pourrait être échangé contre un poids d'or supérieur d'un dixième à son poids réel, ce qui relèverait d'autant sa valeur.

la monnaie (métallique ou de papier), de façon que sa quantité se trouvât toujours dans la même proportion avec les besoins <sup>1</sup>.

Ce dernier moyen serait le meilleur, mais il sera mieux compris après l'étude de la monnaie.

---

<sup>1</sup> Le système qui consisterait à faire varier *la quantité* de monnaie en raison des besoins de la circulation a été proposé notamment par le professeur Kart Menger (*Revue d'Économie politique*, février 1892).

Ce système pourra bien être réalisé un jour, à la condition de prendre non une monnaie métallique, qui ne serait jamais tout à fait indépendante du rendement des mines, mais une monnaie de papier internationale dont la quantité serait réglée scientifiquement par une Commission internationale.